



Observatoire de la dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo
GAT/OCAP - RECIC/National – LICODEF – RCSL- RODHECIC – DYSOCIV - CREM
RRN – CODESCI - Consortium CEPAD - SOS Kinshasa - REGED

RAPPORT DE L'ANALYSE DEL'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES 2016

PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

**SOUS LA SUPERVISION
DE
L'OBSERVATOIRE DE LA DEPENSE PUBLIQUE (ODEP)**

Octobre 2017

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
AVANT-PROPOS	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX	VII
INTRODUCTION.....	1
0. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	2
2. RÉSULTATS ATTENDUS	2
3. MÉTHODOLOGIE.....	2
4. DIFFICULTES RENCONTREES.....	3
5. PLAN DE TRAVAIL	3
PREMIERE PARTIE : ANALYSE GLOBALE DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2016 N°16/006 DU 29 JUIN 2016.....	4
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°16/006 DU 29 JUIN 2016.	5
CHAPITRE 2 : ANALYSE SUR LA MOBILISATION DES RECETTES	9
2.1 <i>Direction Générale des Recettes Administratives Judiciaires Domaniales et de Participations (DGRAD)</i> 9	
2.2 <i>Direction Générale des Impôts (DGI)</i>	16
2.2.1. Prévision et réalisation des recettes de la DGI en 2016.....	16
2.2.2. Analyse sur la réalisation des recettes fiscales	19
2.2.3. Recommandations	20
2.3 <i>Direction Générale de Douanes et Assises (DGDA)</i>	21
2.3.1 Description de la procédure de recouvrement des recettes.....	22
2.3.2 Exonérations	24
2.3.3. Recommandations	28
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES	29
3.1. <i>Dépense par nature</i>	29
3.2 <i>Dépenses par rubrique</i>	31
3.3. <i>Dépenses par Administration</i>	32
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'EXECUTION DE LA LOI DES FINANCES 2016 DANS LES MINISTERES SECTORIELS	43
CHAPITRE 1 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL	44
1.1 <i>Stratégie Sous-sectorielle</i>	44
1.2. <i>Les actions de mise en œuvre 2016 :</i>	44
1.3. <i>Le Cadre de Dépense à Moyen Terme de l'EPSP et les allocations.</i>	44
1.4. <i>Constats et analyses de l'exécution de la loi de finances 2016</i>	44
1.5. <i>Actions phares réalisées jusqu'à fin 2016</i>	48
1.6. <i>Recommandations</i>	50
CHAPITRE 2 : MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	51
11.1 <i>Les axes stratégiques et actions du PNDS 2016-2020</i>	51
11.2 <i>Objectifs ciblés pour l'année 2016</i>	52
11.3 <i>Les actions prévues pour l'année 2016</i>	52
11.4. <i>Constat et analyse de l'exécution de la loi de finances 2016</i>	52
11.5. <i>Crédits sollicités (prévisions) par rubrique budgétaire à la conférence budgétaire 2016</i>	52
11.6. <i>Crédits votés par rubrique budgétaire en 2016</i>	53

II.7. Crédits exécutés par rubrique budgétaire à fin décembre 2016.....	54
II.8. Crédits exécutés par administration à fin décembre 2016	56
II.9. Mise en œuvre de la politique salariale en 2016	58
II.10. Contrôle de l'exécution du budget du Ministère de la Santé Publique en 2016	58
II.11. Recommandations.....	59
CHAPITRE 3 : MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	60
III.1 Politique sectorielle de l'agriculture	60
III.1.1. Axes stratégiques et action du PNIA	60
III.1.2. Actions prévues dans le CDMT 2016-2018	61
III.1.3. Besoins exprimés par le secteur de l'agriculture 2016-2018	62
III.2 Constat et Analyse de l'exécution de la loi de finances 2016	63
III.2.1. Budget voté et exécuté par rubrique du Ministère de l'Agriculture en 2016	63
III.2.2. : Effectifs des Agents et Cadres du Ministère	65
III.3 Recommandations.....	70
CHAPITRE 4 : MINISTERE DE L'ENERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES	72
IV.1 Politique sectorielle	72
IV.2. Les actions prévues en 2016.....	72
IV.3. Constat et analyse de l'exécution de la loi de finances 2016	73
IV.4. Les actions/projets phares réalisées en 2016.....	75
IV.5. Mise en œuvre de la politique salariale.....	76
IV.6. Contrôle de l'exécution du budget du Ministère de l'Energie en 2016.....	76
IV.7. Recommandations.....	76
CHAPITRE V : MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PRATIQUES ET RECONSTRUCTION	77
V.1. Exécution de la loi de finance rectificative 2016 pour le secteur des ITPR	77
V.2. Exécution par rubrique	80
V.3. Exécution par Investissements sur Ressources Extérieures	81
V.4. Exécution par Investissements sur Ressources Propres	82
V.5. Exécution par Subventions aux Organismes Auxiliaires	82
V.6. Exécution du budget par projet, coût et Localisation géographique.....	83
V.7. Mise en œuvre de la politique salariale.....	86
V.8. Mécanismes de contrôle interne	86
V.9. Missions de contrôle de l'IGF et de la Cour des comptes en 2016.....	86
V.10. Recommandations	86
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	87
BIBLIOGRAPHIE	89
ANNEXES.....	90

AVANT-PROPOS

Dans son discours d'investiture pour son second mandat, Joseph KABILA s'est appesanti sur le progrès social comme base de son action future. Cette vision implique la lutte contre le chômage, l'élévation du niveau de vie des ménages, nettoyer les villes, distribuer la justice, moderniser les villages, etc.

Pour arriver à cet objectif, il est impérieux de mettre en avant une ferme volonté de promotion d'une gestion rigoureuse des Finances Publiques, d'une lutte acharnée contre la corruption et l'impunité.

Quant à nous citoyens congolais, membres des Organisations qui luttent pour l'amélioration de la gouvernance en RDC, sommes des citoyens unis par la conviction partagée que les budgets inclusifs et transparents sont essentiels pour atteindre le progrès social c'est-à-dire un Congo où tous les habitants jouissent pleinement de leurs droits fondamentaux-civiques, politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

Les budgets proviennent des contributions des citoyens et des revenus générés par les actifs publics. Par conséquent, notre participation dans les décisions relatives aux budgets publics est un droit fondamental et relève de la responsabilité de tous les congolais.

Nous sommes fermement attachés à l'équité sociale et à l'autonomisation des personnes les plus marginalisées et guidons toutes nos actions par la promotion de l'intégration et de l'égalité.

Toutes ces raisons expliquent la raison d'être de la présente analyse de l'exécution de la loi de finance 2016.

Nous croyons fermement qu'il est grand temps de contribuer à l'amélioration de la transparence dans la gestion des Finances Publiques dans notre pays, de promouvoir la responsabilité et la participation citoyenne. Nous sommes des citoyens unis autour d'une vision partagée, des principes communs, des revendications claires. Les principes de base qui guident notre action sont les suivants :

- Les budgets publics doivent être transparents, ce qui signifie que toutes les informations relatives à la manière dont les fonds publics sont levés, alloués, dépensés et justifiés doivent être mises à la disposition du public d'une manière accessible, opportune et compréhensible ;
- Les processus budgétaires doivent être inclusifs, de manière à garantir que tous les citoyens connaissent leur droit à participer et à influencer l'ensemble des décisions relatives à la collecte, l'affectation et la gestion des fonds publics ;
- Les budgets doivent être collectés et dépensés de manière efficace, efficiente et équitable et doivent assurer que les ressources publiques aient le plus grand impact possible pour éliminer la pauvreté et parvenir à l'équité ;
- Les données budgétaires doivent être exactes et s'appuyer sur des estimations connues du public. Elles doivent également garantir que les gouvernements dépensent les deniers publics

sur les priorités pour lesquelles ils ont approuvés, réduisant ainsi la marge de fuites, de corruption et d'inefficacité ;

- Les budgets doivent être complets et englober toutes les recettes et les dépenses, indépendamment de leur origine y compris l'aide internationale, les fonds paraétatiques et la gestion de la dette intérieure et extérieure ;
- Les budgets doivent être durables et assurer que les finances publiques servent des objectifs communs sur le long terme, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures ;
- Les budgets doivent faire l'objet des rapports réguliers et systématiques à tous les niveaux du gouvernement ;
- Les budgets doivent en permanence faire l'objet d'une surveillance, d'un contrôle et d'une responsabilité par les législatures, les institutions d'audit internes et externes, les médias et les citoyens.

L'Analyse du rapport sur la reddition des comptes 2016 met en avant les progrès réalisés par le Gouvernement mais aussi les pratiques et dysfonctionnements qu'il convient de prohiber ou de corriger.

Cette analyse est mise à la disposition du public c'est-à-dire des citoyens, du parlement et du gouvernement, afin de poursuivre l'amélioration de la gestion et de la transparence des finances publiques en cours et futures.

Florimond MUTEBA TSHITENGE

Président du Conseil d'Administration de l'ODEP

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACGR	: Agence Congolaise de Grands Travaux
ARV	: Anti Rétroviraux
ASSP	: Accès aux Soins de Santé Primaire
BEAU	: Bureau d'études et d'aménagement urbain
BM	: Banque Mondiale
BPO	: Bureau Provincial des Opérations
CADECO	: Caisse Pour le Développement du Congo
CDF	: Franc Congolais
CDMT	: Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDMTS	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme Sectoriel
CFAV	: Centre des formations des techniciens
CIF	: Coût Assurance Fret
CII	: Coordination Informatique Interministerielle
CPCC	: Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo
C24	: Collectif 24
DAF	: Direction Administrative et Financière
DEP	: Direction d'Études et Planification
DGDA	: Direction Générale de Douane et Assises
DGI	: Direction générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniale
DGRC	: Direction Générale de Reddition des Comptes
DP	: Division Provinciale
DPS	: Divisions Provinciales de Santé
DPSB	: Direction de Préparation et de Suivi Budgétaire
ECOFIN	: Economique et Financière
EPSP	: Enseignement primaire secondaire et professionnelle
ESB	: Etat de Suivi Budgetaire
ETD	: Entités territoriales décentralisées
ETP	: Enseignement Technique et Professionnel
HGR	: Hôpital Général de Référence
IGF	: Inspection Générale des Finances
ITPR	: Infrastructures et Travaux publiques
MINEPSP	: Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel
MSP	: Ministère de la Santé Publique
Nbre	: Nombre
NP	: Non Payés
NU	: Nouvelles Unités
OR	: Offices des Routes
ODEP	: Observatoire de la Dépense Publique
OVD	: Office de voirie et Drainage
PBAG	: Programmation Budgétaire des Actions du Gouvernement

PDSS	: Programme de Développement du Secteur de la Santé
PEB	: Plan d'Exécution Budgétaire
PEV	: Programme Élargie de Vaccination
PIE	: Programme Intérimaire de l'Education
PMFC	: Prix moyen frontière commercial
PMFF	: Prix moyen frontière fiscal
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PROSEB	: Projet de Soutien à l'Education de Base
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
PVV	: Personnes Vivant avec le VIH
REGED	: Réseau Gouvernance Economique et Démocratie
RDC	: République Démocratique du Congo
SECOPE	: Service de Contrôle et de Paie des Enseignants
SNAME	: Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
SSEF	: Strategie Sous-Sectorielle de l'Education et de la Formation
SUN	: Scaling Up Nutrition (Renforcement de la nutrition, ou Mise à l'échelle de la nutrition)
TENAFEP	: Test National de Fin d'Etudes Primaires
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	: Taxe sur valeur Ajoutée
USD	: Dollar américain
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'immunodéficience Acquise
ZS	: Zone de Santé

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n°1 : Synthèse du budget rectifié du pouvoir central pour l'exercice 2016 (en CDF)
Tableau n°2 : Tableau récapitulatif de la chaîne de recettes non fiscales / exercice 2016
Tableau n°3 : Tableau récapitulatif des recettes de la DGRAD par service d'assiette
Tableau n°4 : Prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction Générale des Impôts (DGI)
Tableau n°5 : Synthèse des recettes de la DGI par actes générateurs en CDF
Tableau n°6 : Prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction de Douanes et Assises (DGDA) ;
Tableau n°7 : Tableau synthèse des exonérations en 2016
Tableau n°8 : Exonération accordées en 2016 sur les Investissements
Tableau n°9 : Exonération accordées en 2016 sur les privilèges diplomatique et assimilés
Tableau n°10 : Dépenses par nature au 31 décembre 2016 EN CDF
Tableau n°11 : Tableau d'exécution des dépenses par rubrique Année 2016
Tableau n°12 : Tableau d'exécution des dépenses par administration au 31 décembre 2016 en CDF
Tableau n°13 : Structure du budget de l'EPSP en 2016 et son exécution
Tableau n°14 : Indicatif des allocations et leurs paiements avec taux d'exécution par administration ou service en 2016
Tableau n°15 : Actions phares sur les ressources propres
Tableau n°16 : Actions phares sur les ressources extérieures
Tableau n°17 : Actions Phares Programmées, Non Réalisées en 2016 (Fin Décembre)
Tableau n°18 : Actions prévues sur financement des ressources extérieures
Tableau n°19 : Projets réalisés, non-inscrits en 2016
Tableau n°20 : Axes stratégiques et actions contenues dans le PNDS 2016-2020
Tableau n°21 : Crédits sollicités par rubrique budgétaire en 2016
Tableau n°22 : Crédits votés par rubrique budgétaire en 2016
Tableau n°23 : Comparaison entre les crédits votés et exécutés par rubrique en 2016
Tableau n°24 : Crédits votés et exécutés par administration à fin décembre 2016
Tableau n°25 : Synthèse des effectifs des Agents du MSP en 2016
Tableau n°26 : Besoins exprimés par le secteur de l'agriculture 2016-2018
Tableau n°27 : Evolution de l'exécution du budget Agriculture par rubrique en 2016
Tableau n°28 : Synthèse des effectifs du secrétariat général à l'agriculture, pêche et élevage 2016
Tableau n°29 : Effectif payé et masse salariale
Tableau n°30 : Synthèse des Projets financés en 2016 en CDF
Tableau n°31 : Synthèse des dépenses de l'Agriculture par Administration en CDF
Tableau n°32 : Etat d'exécution des crédits alloués au Ministère de l'Energie en 2016 par Rubrique
Tableau n°33 : Effectif des agents sous statut
Tableau n°34 : Synthèse sur la Loi de Finances rectificative 2016, ainsi que les données sur l'exécution à fin décembre 2016
Tableau n°35 : Exécution du budget des ITPR par chapitre
Tableau n°36 : Exécution du budget par Ressources extérieures
Tableau n°37 : Exécution du budget sur Ressources propres du Pouvoir Central
Tableau n°38 : Exécution du budget sur les subventions aux organismes auxiliaires
Tableau n°39 : Exécution du budget par projet réalisé
Tableau n°40 : Liste des projets non réalisés
Tableau n°41 : Politique salariale au Secrétariat Général

INTRODUCTION

0. Contexte et Justification

L'analyse de l'exécution de la loi des finances pour l'exercice 2016 est une étude menée par les organisations de la société civile, sous la supervision de l'Observatoire de la dépense publique (ODEP). Réalisée avec l'appui technique et financier du Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques, COREF en sigle ; cette étude s'inscrit dans le plan stratégique de la réforme des finances publiques dont les principes directeurs de l'action sont la redevabilité, la participation citoyenne et la transparence.

La configuration politique actuelle a, certes, déjà permis à la Société Civile d'entreprendre, avec quelques succès, des plaidoyers auprès du Gouvernement et du Parlement pour plus de transparence des finances publiques et pour la participation ou l'implication des Citoyens à toutes les étapes du processus budgétaire, à savoir : l'élaboration, l'examen, l'adoption et l'exécution du budget. Il s'agit cette fois d'analyser l'exécution du budget de l'Etat pour l'exercice 2016 ; c'est-à-dire contrôler comme citoyens comment les fonds qui proviennent des contributions des citoyens et des revenus générés par les actifs publics sont utilisés par les acteurs étatiques. Autrement dit, il s'agit d'évaluer la mobilisation des recettes par les régies financières nationales et d'analyser le volume des dépenses exécutées pour vérifier si les actions menées par le Gouvernement vont effectivement vers les attentes de la population, notamment en ce qui concerne les secteurs pro-pauvres.

Le contenu de cette analyse vise à permettre aux Organisations de la Société Civile de mener les actions de plaidoyer auprès du Gouvernement congolais, du Parlement, des Partenaires au Développement et de la population afin d'améliorer les dépenses publiques et de soutenir les bonnes pratiques de la transparence telles que pratiquées à l'échelle internationale.

Ayant été impliquée par le Gouvernement lors de l'élaboration du Plan stratégique de la réforme des finances publiques en 2010, en suite dans les consultations sur l'élaboration de la Loi relative aux Finances publiques votée en 2011 par le Parlement, la Société Civile est devenue un partenaire à part entière dans le processus budgétaire en RDC. Pour preuve, régulièrement, le Gouvernement a souvent associé les OSC dans les séminaires d'orientation budgétaire et dans les conférences budgétaires. De son côté, le Parlement intègre régulièrement les analyses et recommandations de la Société Civile sur de nombreux aspects des projets de lois de finances annuels soumis à son examen et adoption par le Gouvernement. Cette fois-ci, la Société Civile prolonge son rôle de participation citoyenne au processus budgétaire dans les étapes de suivi et de contrôle d'exécution de la loi des finances afin d'aider les instances de prises de décisions à atteindre le progrès social en RD Congo.

1. Objectifs de l'étude

L'objectif global de cette analyse consiste à évaluer et rendre public l'exécution de la loi de finances 2016 en recettes et en dépenses.

Les objectifs spécifiques de l'analyse sont de :

- a. Analyser :
 - Le niveau de mobilisation des recettes par les régies financières nationales ;
 - Le volume des dépenses exécutées selon les procédures exceptionnelles ;
 - Le volume des opérations extrabudgétaires ;
 - La non exhaustivité et la complétude des données sur la paie et sur le personnel de l'Etat ;
 - Le contrôle et la surveillance des finances publiques.
- b. Analyser le niveau d'exécution des transferts des allocations en faveur des Provinces et ETD ;
- c. Rendre public et susciter le débat autour du niveau d'exécution des dépenses à la lumière de la loi de finances 2016 ;
- d. Proposer une alternative de manière à amener le gouvernement à respecter les engagements pris au niveau national et international pour atteindre la résilience.

2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude sont les suivants :

- Une analyse sur le niveau de mobilisation des ressources et le volume des dépenses exécutées selon les procédures exceptionnelles, des opérations extrabudgétaires, la complétude des données sur la paie et sur le personnel de l'État, le contrôle et la surveillance des finances publiques effectuées et les recommandations formulées ;
- Une analyse sur le niveau des crédits alloués aux transferts aux Provinces et ETD effectuée et recommandations formulées;
- Les résultats d'analyse de la loi de Finances 2016 est connu du grand public ;
- Un argumentaire du plaidoyer de la Société Civile pour une mobilisation des recettes et une meilleure exécution des dépenses est présenté au Gouvernement, au Parlement, aux Partenaires au Développement et à la Population.

3. Méthodologie

L'approche méthodologique a été participative et a consisté à l'analyse documentaire et à la réalisation des interviews avec différents responsables de sources des données. Par la suite, toutes les composantes de la Société Civile, ainsi que des responsables de l'Administration ont été impliqués tant dans la validation, l'appropriation des résultats que dans les actions de plaidoyer et de communication sociale.

L'approche qui a guidé l'élaboration du présent rapport comprenait les étapes suivantes : (i) la constitution des groupes d'Experts, (ii) l'atelier préparatoire, (iii) la collecte des données sur le terrain, (iv) le traitement et l'analyse des données dans les différents groupes de travail, (v) la validation en plénière par toutes les parties prenantes, et (vi) la rédaction du rapport général ainsi que (vii) les actions de plaidoyer et/ou de sensibilisation.

4. Difficultés rencontrées

La Société Civile a connu des difficultés pour obtenir les informations dans le temps imparti pour la récolte des données. Ses chercheurs étaient souvent obligés de se plier aux rythmes de travail des responsables des services identifiés comme sources d'informations. Il y a quelques questions qui n'ont pas eues des réponses, notamment celles concernant les projets financés par les bailleurs et sur des effectifs des agents de l'Etat.

5. Plan de Travail

Hormis l'introduction, le rapport issu de cette analyse comprend trois parties essentielles :

- ◆ L'analyse globale de l'exécution de la loi de finances rectificative 2016;
- ◆ L'analyse de l'exécution de la loi des finances 2016 dans quelques Ministères sectoriels (Enseignement Primaire et Secondaire, Santé, Agriculture et Infrastructure et Travaux Publics);
- ◆ Une conclusion et des recommandations.

**PREMIERE PARTIE : ANALYSE GLOBALE DE L'EXECUTION DE LA LOI
DE FINANCES RECTIFICATIVE 2016 N°16/006 DU 29 JUIN 2016**

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°16/006 DU 29 JUIN 2016.

En exécution de la disposition de l'article 14 de la Loi relative aux Finances Publiques du 13 juillet 2011, la loi de finances rectificative n° 16/006 du 29 juin 2016 avait arrêté en recettes comme en dépenses, le budget du Pouvoir Central à CDF 6.694,5 milliards de CDF contre 8.476,4 milliards de CDF prévus par la Loi de Finances initiale, soit un taux de régression de 21,0%, comme l'atteste le tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit reprend la synthèse du budget rectifié du Pouvoir Central pour 2016.

Tableau n°1 : Synthèse du budget rectifié du pouvoir central pour l'exercice 2016 (EN CDF)

N°	RUBRIQUES	PREVISIONS		REALISATIONS		MOINS-VALUE	PLUS-VALUE	TAUX REAL. (%)
		MONTANT	Part Rel. (%)	MONTANT	Part Rel. (%)			
I. RECETTES								
1.	RECETTES DU BUDGET GENERAL	5 497 471 597 385,00	82,12	4 532 445 164 008,02		965 026 433 375,98		82,45
	A. RECETTES INTERNES	4 386 986 092 165,00	79,80	3 612 025 877 463,03		774 960 214 730,97		82,34
	RECETTES COURANTES	4 293 641 092 195,00	78,10	3 511 971 299 634,49	102,85	681 615 214 731,97		81,79
	Recettes des Douanes et Accises	1 835 577 888 634,00	42,75	1 412 243 353 432,95	40,21	423 334 535 201,05		76,94
	Recettes des Impôts/Hors Pétroliers et Hors TVA	1 737 524 626 261,00	40,47	1 680 410 215 681,41	47,85	57 114 410 579,59		96,71
	Recettes non fiscales	586 930 546 764,00	13,67	419 317 730 520,13	11,94	167 612 816 243,87	5 901 873 756,38	71,44
	Recettes non fiscales/Hors Pétroliers	586 930 546 764,00		413 415 856 763,75	98,59	173 514 690 000,25		70,44
	Autres recettes /DGRAD			5 901 873 756,38	1,41		5 901 873 756,38	
	Recettes des Pétroliers producteurs	133 608 030 536,00	3,11	100 054 577 828,54	2,85	33 553 452 707,46		74,89
1.	DGI	59 786 716 778,00	44,75	35 539 576 747,25	35,52	24 247 140 030,75		59,44
2.	DGRAD	73 821 313 758,00	55,25	64 515 001 081,29	64,48	9 306 312 676,71		87,39
	RECETTES EXCEPTIONNELLES	93 345 000 000,00	2,13			93 345 000 000,00		0,00
	B. RECETTES EXTERIEURES	1 110 485 505 190,00	20,20	920 419 286 544,99	100	190 066 218 645,01		82,88
	RECETTES EXTERIEURES D'APPUIS BUDGETAIRES	131 409 350 633,00	11,83			131 409 350 633,00		0,00
	Dons budgétaires	101 002 645 337,00	76,86			101 002 645 337,00		0,00
	Ressources PPTE	30 406 705 296,00	23,14			30 406 705 296,00		0,00
	Ressources PPTE	30 406 705 296,00				30 406 705 296,00		0,00
	RECETTES EXT. DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	979 076 154 557,00	88,17	920 419 286 544,99	100	58 656 868 012,01		94,01
	Dons projets	606 238 092 310,00	61,92	887 372 134 443,19	96,41		281 134 042 133,19	146,37
	Emprunts projets	372 838 062 247,00	38,08	33 047 152 101,80	3,59			8,86
2.	BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210,00	12,40	159 887 349 719,17		681574910742,54		0,00
3.	COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524,00	5,48	266 428 173 618,43		100 249 497 905,57		0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 694 506 503 119,00	100	4 958 760 687345,82		1 746 850 842 024,09		74,07

II. DEPENSES		PREVISIONS		EXECUTIONS		DISPONIBLE	DEPASSEMENT	TAUX d'Ex. (%)
		MONTANT	Part Rel. (%)	MONTANT	Part Rel. (%)			
II.1.	DEPENSES DU BUDGET GENERAL	5 497 471 597 384,00	100	4 954 552 554 897,26	100	788 327 417 414,24		90,12
A. DEPENSES COURANTES		4 181 930 829 161,00	76,07	4 056 974 462 914,23	81,88	370 364 741 173,63	245 408 374 927,50	97,01
	Dette publique en capital	167 111 720 000,00		330 235 780 257,97	8,14		163 124 060 257,97	197,61
	Frais financiers	78 325 328 200,00		60 051 195 118,57	1,48	18 274 133 081,43		76,67
	Dépenses de personnel	2 045 173 009 335,00		1 967 722 764 488,49	48,50	77 450 244 846,51		96,21
	Biens et matériels	173 260 171 449,00		168 667 820 734,39	4,16	4 592 350 714,61		97,35
	dépenses de prestations	267 224 606 389,00		349 508 921 058,53	8,62		82 284 314 669,53	130,79
	Transferts et interventions	1 450 835 993 788,00		1 180 787 981 256,28	29,11	270 048 012 531,72		81,39
B. DEPENSES EN CAPITAL		1 315 540 768 223,00	23,93	897 578 091 983,03	18,12	417 962 676 239,97		68,23
	Equipements	831 603 652 488,00		651 526 922 283,81	72,59	180 076 730 204,19		78,35
	Construction...	483 937 115 735,00		246 051 169 699,22	27,41	237 885 946 035,78		50,84
II.2. DEPENSES DES BUDGETS ANNEXES		830 357 234 210,00		159887349719,37		830357234210		
II.3. DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX		366 677 671 524,00		188517372348,07		176160299175,93		
TOTAL GENERAL DEPENSES		6 694 506 503 118,00		5 302 957 276 964,70		1 796 844 950 799,93		79,21

Source : DGRC Taux : 948,5 CDF

Promulgué le 29 juin 2016, le budget du pouvoir central a été, conformément à la loi, revu pendant l'exercice budgétaire. Pour la Société Civile, cette importante régression de 21% démontre non seulement que le cadrage macro-économique (perspectives de croissances, taux d'inflation, taux de change moyen, et PIB) arrêté lors de l'élaboration du budget n'était pas réaliste ; mais aussi un constat de difficultés des pouvoirs publics à mobiliser plus des ressources en vue de répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Par ailleurs, à la lumière du tableau ci-dessus, il ressort que l'exécution du budget en recettes du Pouvoir Central en 2016 a été à la hauteur de CDF 4 532 445 164 008,02, soit 82,45% contre une réalisation de CDF 4 862 663 672 659, 00, soit 64,1% en 2015 ;

Tandis que les dépenses en 2016 se sont élevées à CDF 4 954 552 554 897,26, soit 90,12% du Budget du Pouvoir Central contre CDF 4 445 786 144 781,00 soit 58,6% en 2015.

Il se dégage en 2016 un solde déficitaire de CDF - 344 196 589 618,88.

Quant aux moins-values des recettes du Pouvoir Central, la Société Civile constate que les recettes réalisées en 2016 étaient de CDF 4.532.445.164.008,02 par rapport aux prévisions de CDF 5.497.471.597.384,00. Il se dégage ainsi une moins-value de CDF 965.026.433.375,98 soit 17,55%.

Concernant les crédits disponibles, la Société Civile relève que les dépenses exécutées s'élevaient à CDF 4.954.552.554.897,26 par rapport aux prévisions de CDF 5.497.471.597.384,00. D'où le dégagement des crédits disponibles de l'ordre de CDF 788 327 417 414,00, soit 14,34%.

La Société Civile constate que le Gouvernement a dépensé plus qu'il n'a mobilisé, soit CDF 4.954.552.554.897,26 contre CDF 4.532.445.164.008,02 perçus.

Examinant en plus les recettes réalisées minutieusement, la Société Civile constate leur faible mobilisation : si l'on considère que le niveau du PIB est d'environ 40 milliards d'USD tel qu'arrêtés dans les prévisions du cadrage macro-économique et qu'on émet l'hypothèse que le potentiel fiscale représente 35% de cette richesse à créer on atteindrait au minimum 14 milliards de recettes fiscales. Ce qui renvoie à la problématique de coulage des recettes et de pratique inconsidérée des régimes spéciaux.

Une grande partie de richesses nationales créées échappant à la comptabilité nationale, le PIB potentiel pourrait donc atteindre le double de celui estimé jusque-là dans le cadrage macro-économique. Par conséquent, le niveau de potentiel fiscal du pays pourrait atteindre les 30 milliards de dollars américains, soit CDF 28.455.000.000.000 au taux de 948,5 CDF.

CHAPITRE 2 : ANALYSE SUR LA MOBILISATION DES RECETTES

L'analyse sur la mobilisation des recettes, sous ce chapitre concernera les trois régies financières au niveau du Pouvoir Central, à savoir la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD), la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale de Douanes et Accises (DGDA).

2.1 Direction Générale des Recettes Administratives Judiciaires Domaniales et de Participations (DGRAD)

Le tableau ci-après reprend les prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD), ainsi que leurs taux d'exécution.

Tableau n°2 : Tableau récapitulatif de la chaîne de recettes non fiscales / exercice 2016

N°	NATURE DES RECETTES	COLLECTIF BUDGETAIRE	STRUCT.	Droits Constatés	Tx Cont	Droits liquidés	Tx Liquidés	Droits Ordonnancés	TxOd	MONTANTS REALISES	Tx recouvré	STRUC-TURE	MOINS-VALUE	PLUS-VALUE	TAUX DE REAL.
I.	RECETTES ADMINISTRATIVES	324 876 643 102,00	49,17	560 597 634 106,74	172,56	297 709 572 873,87	53,11	25 623 095 141,00	8,61	217 755 489 249,03	849,84	45,01	107 121 153 852,97		67,03
II.	RECETTES JUDICIAIRES	24 181 596 806,00	3,66	14 388 154 114,14	59,50	17 155 071 922,01	119,23	195 981 607,00	1,14	16 509 902 798,18	8 424,21	3,41	7 671 694 007,82		68,27
III.	RECETTES DOMANIALES	230 165 344 468,00	34,83	75 686 058 071,11	32,88	104 779 006 815,95	138,44	100 105 719 849,66	95,54	177 204 091 418,71	177,02	36,63	52 961 253 049,29		76,99
IV.	RECETTES DE PARTICIPATIONS	7 706 962 388,00	1,17	-	-	-	-	8 821 192,65	-	7 848 247 054,21	88 970,36	1,62		141 284 666,21	101,83
V	PETROLIERS PRODUCTEURS	73 821 313 757,00	11,17	-	-	-	-	-	-	64 515 001 081,29		13,33	9 306 312 675,71		87,39
	TOTAL RECETTES DGRAD HORS PETROLIERS	660 751 860 521,00	100,00	650 671 846 291,99	98,47	419 643 651 611,83	64,49	125 933 617 790,31	30,01	483 832 731 601,42	384,20	100,00	177 060 413 585,79	141 284 666,21	73,22

Source : DGRC Taux 948,5 CDF/USD

Structure des montants réalisés par service d'assiette en %

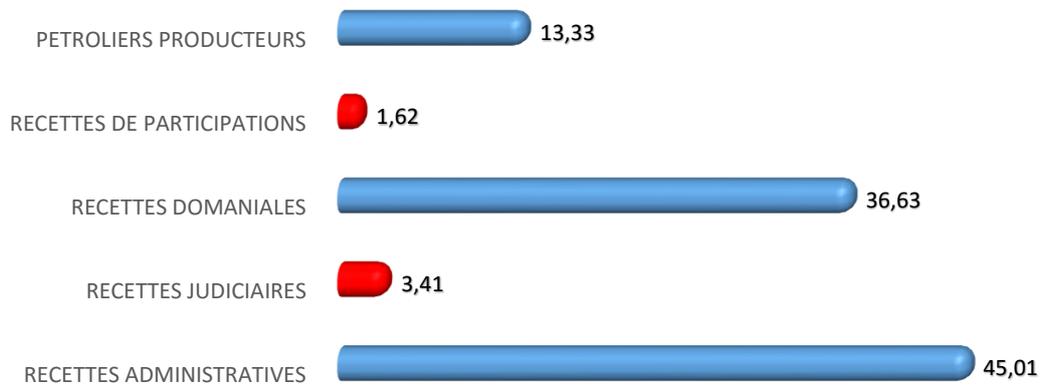


Tableau n°3 : Tableau récapitulatif des recettes de la DGRAD par service d'assiette

SECTION N	LIBELLE DE LA SECTION	PREVISIONS	REALISATION 2016			ECART (DGRAD-DGRC)
			DGRAD	DGRC	Tx d'ex	
22	Affaires étrangères	26 040 090 565,00	7 852 868 358,48	13 754 742 114,86	52,82	- 5 901 873 756,38
25a	Intérieur et sécurité	214 569 174,00	274 647 507,00	240 151 320,00	111,92	34 496 187,00
25b	Intérieur/relation avec les pp	4 055 395 047,00	143 278 824,00	184 066 824,00	4,54	- 40 788 000,00
29	Economie nationale	8 178 905 127,00	1 801 926 322,96	1 832 289 722,96	22,40	- 30 363 400,00
30	Finances	1 273 680 036,00	369 159 889,68	396 405 551,84	31,12	- 27 245 662,16
31	Budget	1 564 770 642,00	5 150 000,00	5 150 000,00	0,33	-
32	Plan	78 884 685,00	41 643 341,00	42 530 182,00	53,91	- 886 841,00
49	Hydrocarbures	11 645 077 302,00	6 377 369 962,96	6 498 732 256,55	55,81	- 121 362 293,59
34	Justice	1 448 933 108,00	1 598 590 764,33	689 800 637,98	47,61	908 790 126,35
37	Santé publique	20 492 270 910,00	14 435 388 608,02	14 294 021 389,00	69,75	141 367 219,02
40	Enseignement supérieur et universitaire	1 046 263 548,00	161 723 714,14	178 017 644,74	17,01	- 16 293 930,60
41	Recherche scientifique	77 336 298,00	12 958 160,00	12 958 160,00	16,76	-
42	Infrastructures et travaux publics	236 432 548,00	446 267 104,58	452 512 479,58	191,39	- 6 245 375,00
43	Urbanisme et habitat	1 283 594 315,00	2 419 722 272,11	2 421 867 667,91	188,68	- 2 145 395,80
44	Agriculture	7 847 431 839,00	8 723 544 781,05	8 809 412 432,00	112,26	- 85 867 650,95
46	Industrie	10 214 683 018,00	3 926 149 570,20	3 715 335 421,74	36,37	210 814 148,46
47	Commerce extérieur	19 560 786 312,00	19 183 283 165,41	19 388 643 852,67	99,12	- 205 360 687,26
48	Mines	160 915 988 222,00	138 963 163 406,00	138 878 899 221,98	86,31	84 264 184,02
52	ARPT	74 821 607 210,00	46 755 818 125,89	46 755 818 125,89	62,49	-
50	Energie	1 922 196 068,00	2 013 321 792,62	2 033 753 330,15	105,80	- 20 431 537,53
51	Transports et voies de communication	17 388 599 339,00	5 364 030 067,38	5 359 622 225,97	30,82	4 407 841,41
52	Postes, Télécommunication. et Nouvelles Technologies de l'information et de la communication	67 315 355 647,00	73 302 778 055,74	73 348 122 273,79	108,96	- 45 344 218,05
53	Communication et médias	1 299 638 389,00	105 957 812,00	107 787 956,00	8,29	- 1 830 144,00
55	Affaires Foncières	29 818 075 463,00	15 739 300 151,00	15 203 787 173,81	50,99	- 59 082 307 059,00
56	Environnement et Conservation de la Nature	26 502 609 166,00	14 051 332 491,20	14 200 805 098,00	53,58	- 149 472 606,80
57	Tourisme	12 020 603 881,00	4 295 514 748,86	4 382 384 139,86	36,46	- 86 869 391,00
58	Culture et arts	3 398 610 385,00	255 482 509,07	256 013 275,10	7,53	- 530 766,03
59	Jeunesse, Sports et Loisirs	2 738 348 624,21	1 299 967 311,00	1 303 160 326,26	47,59	- 3 193 015,26

62	Emploi et Travail	18 379 346 128,00	11 229 792 932,12	10 574 414 178,12	57,53	655 378 754,00
63	Prévoyance Sociale / Administration	11 417 520 138,00	-	-	0,00	-
64	Affaires sociales	-	1 245 350,00	1 245 350,00		-
86	DGM	12 843 317 545,00	10 232 068 931,35	10 326 930 972,48	80,41	- 94 862 041,13
85	Police	17 644 400 595,00	11 012 115 821,00	11 732 146 831,36	66,49	- 720 031 010,36
87	Cours, Tribunaux et Parquets	5 088 263 103,00	3 410 759 053,29	4 087 955 328,84	80,34	- 677 196 275,55
74	portefeuille	7 706 962 388,00	7 675 679 095,00	7 848 247 054,21	101,83	- 172 567 959,21
Recettes hors pétroliers		586 480 546 765,21	413 481 999 999,44	419 317 730 519,65	71,50	- 5 835 730 520,21
Recettes des pétroliers producteurs		18 834 057 568,00	14 379 258 379,46	-	0,00	14 379 258 379,46
Recettes non fiscales /compte du receveur de la DGRAD		605 314 604 333,21	427 861 258 378,90	419 317 730 519,65	69,27	8 543 527 859,25
Recettes des pétroliers producteurs/hydrocarbures		54 987 256 190,00	50 135 742 701,83	-	0,00	50 135 742 701,83
Total pétroliers producteurs		73 821 313 758,00	64 515 001 081,29	64 515 001 081,00	87,39	0,29
TOTAL RECETTES NON FISCALES		660 301 860 523,21	477 997 001 080,73	483 832 731 600,65	73,27	- 5 835 730 519,92

Source : DGRAD et DGRC Taux : 948,5 CDF

Les Tableaux ci-haut démontrent que :

En ce qui concerne les recettes administratives de 26 services d'assiette :

- 5 ont réalisé des performances c'est-à-dire ont connu un recouvrement au-delà de 100% de recettes prévues (Ministères de l'Intérieur, des Travaux Publics, de l'Agriculture, Pêche et Elevage, de l'Energie, de PTNTIC) ;
- 21 ont réalisé des contre-performances. Il s'agit de : Commerce Extérieur, DGM et Santé ,Affaires Etrangères, Plan, ARPTC, Travail ,Relation avec les Partis Politiques, Economie Nationale, Finances, Budget, ESU, Recherche Scientifique, Industrie, Transport et Communication, Information et médias, Tourisme, Culture et Arts, Jeunesse, sports et loisirs, Prévoyance sociale.

En ce qui concerne les recettes domaniales de 5 services d'assiette :

- Seul le Ministère de l'Urbanisme et de la Gestion immobilière a réalisé de performance ;
- Les Ministères de Mines des Affaires Foncières, de l'Environnement, des Hydrocarbures n'ont pas atteint leurs assignations.

En ce qui concerne les recettes judiciaires de 3 services d'assiette :

- Les Cours et tribunaux ont réalisé les performances tandis que
- La Police et le Ministère de la Justice et Garde de sceaux n'ont pas atteint leurs assignations

En ce qui concerne les recettes de participation :

Le portefeuille n'a pas réalisé de performance.

Examinant les chiffres du tableau n°2, la Société Civile fait des observations suivantes :

Les droits ordonnancés des recettes administratives (CDF 25 623 095 141) sont inférieurs aux droits liquidés (CDF 297 709 572 873,87), soit un déficit de 1161,88% de droits non ordonnancés et finalement non recouverts pour le compte du Trésor Public. Cela dénote un problème de conciliation et de collaboration entre les services d'assiettes et la DGRAD ;

Les recettes administratives recouvrées (CDF 217 755 489 249,03) sont supérieures aux droits ordonnancés de (CDF 25 623 095 141), soit un taux de recouvrement de 849,8% sans note de perception. Cela démontre qu'il y a un problème de la centralisation des données entre les services provinciaux et les services centraux de la DGRAD.

Les moins-values relevées dans les recettes de la DGRAD constituent au sens de l'article 129 de la LOFIP des fautes de gestion.

De manière générale, les dispositions susceptibles de conduire à un meilleur encadrement des recettes des 3 Régies financières, y compris l'anticipation sur les moins-values, relèvent du gouvernement. Celui-ci est appelé également à assurer un suivi rationnel des différents régimes d'exception.

Pour la Société Civile, la lutte contre le coulage des recettes, la corruption et l'impunité permettra au Gouvernement de mobiliser davantage des recettes internes et de réduire la dépendance du budget et du pays vis à vis de l'extérieur.

Pour ce qui est des moins-values, la DGRAD énumère les facteurs explicatifs suivants :

- La production des imprimés de valeur et administratifs par les autres Ministères en violation du monopole accordé à l'Hôtel des monnaies ;
- L'absence de vente de licence de télé communication 4 G ;
- La non production du visa unique pour la RDC et ses représentations diplomatiques ;
- La non canalisation des recettes générées par la vente des passeports et des actes consulaires et civils dans les ambassades et consulats de la RDC vers le compte général du Trésor;
- L'arrêt de la campagne de conversion des titres fonciers ainsi que celui de l'opération la récupération des biens spoliés du domaine privé de l'Etat ;
- L'impact des mesures relatives à l'absence de connexion informatique avec les grands services pourvoyeurs des recettes non fiscales tels que l'ARPTC, la DGM, les Affaires étrangères, les Mines, les Hydrocarbures ;
- La non canalisation vers le compte général du Trésor de toutes les recettes provenant des rencontres sportives et des transferts internationaux des athlètes ainsi que des revenus provenant des organismes internationaux : Fédération Internationale de Football Association (FIFA), Fédération Internationale de Basketball Association (FIBA), Confédération Africaine de Football (CAF) et le Comité International Olympique (CIO) ;
- Le volume des exonérations pour les projets admis au seul code des investissements en 2016 s'établit en USD 4 767 785 300, c'est presque l'équivalent des recettes réalisées par le trésor public au cours du même exercice. L'octroi des exonérations dont la motivation était la création d'emploi et la relance de l'économie nationale semble au contraire justifier la fuite des capitaux ;
- L'encadrement insuffisant des recettes provenant des ressources naturelles, l'environnement.

Eu égard à ce constat, la Société Civile propose au Gouvernement les recommandations suivantes :

- La lutte contre la corruption, notamment le détournement et la fraude ainsi que le coulage des recettes afin de maximiser les recettes relevant de la DGRAD ;
- L'application stricte du décret octroyant à l'Hôtel de Monnaie le monopole de la production des imprimés de valeur et administratifs pour lutter contre les pratiques illégales observées dans certains Ministères et services publics qui produisent et délivrent leurs propres imprimés de valeur et administratifs ;
- L'impression, la centralisation et l'informatisation de l'octroi du visa unique pour la RDC et ses représentations diplomatiques en mettant en place un site web connecté directement à la DGRAD afin de mieux canaliser les recettes du Ministère des Affaires Etrangères ;
- Le financement de la campagne de conversion des titres fonciers ainsi que la reprise de l'opération de récupération des biens spoliés du domaine de l'Etat pour maximiser la perception des recettes ;
- La réalisation de l'interconnexion avec les grands services pourvoyeurs des recettes non fiscales tels que l'ARPTC, la DGM, les Affaires étrangères, les Mines et les Hydrocarbures afin de rendre opérationnel le projet de télé-déclaration et de télépaiement et assurer la maximisation ainsi que la traçabilité des recettes ;

- La publication dans le site des Ministères concernés, la liste exhaustive des exploitants des ressources naturelles (énergie, forêt, mines, hydrocarbures...), par province, avec notamment la superficie exploitée, le volume d'activité, la production vendue ou exportée, le prix de location ou d'amodiation, le potentiel, etc. En vue de capter les recettes qui proviendraient des ressources naturelles.
- La vente des licences de télécommunications par voie d'appel d'offre, la rentabilisation de la fibre optique par l'installation d'un réseau métropolitain et la lutte contre le piratage des appels entrants (Sim – Box) ;
- La canalisation des recettes générées par la vente des passeports ainsi que par les actes consulaires et civils posés dans les Représentations Diplomatiques et Consulaires de la RDC vers le compte général du Trésor et l'organisation des missions de contrôle mixte DGRAD- Affaires Etrangères dans lesdites Représentations ;
- La finalisation de la mise en place des tourniquets, des clôtures sécurisées dans les stades ainsi que toutes les autres mesures de sécurisation des stades afin de canaliser les recettes venant des compétitions sportives.
- Le Financement des campagnes de civisme fiscal et leur organisation en collaboration avec les organisations de la Société Civile dans le but d'accroître les recettes fiscales.

2.2 Direction Générale des Impôts (DGI)

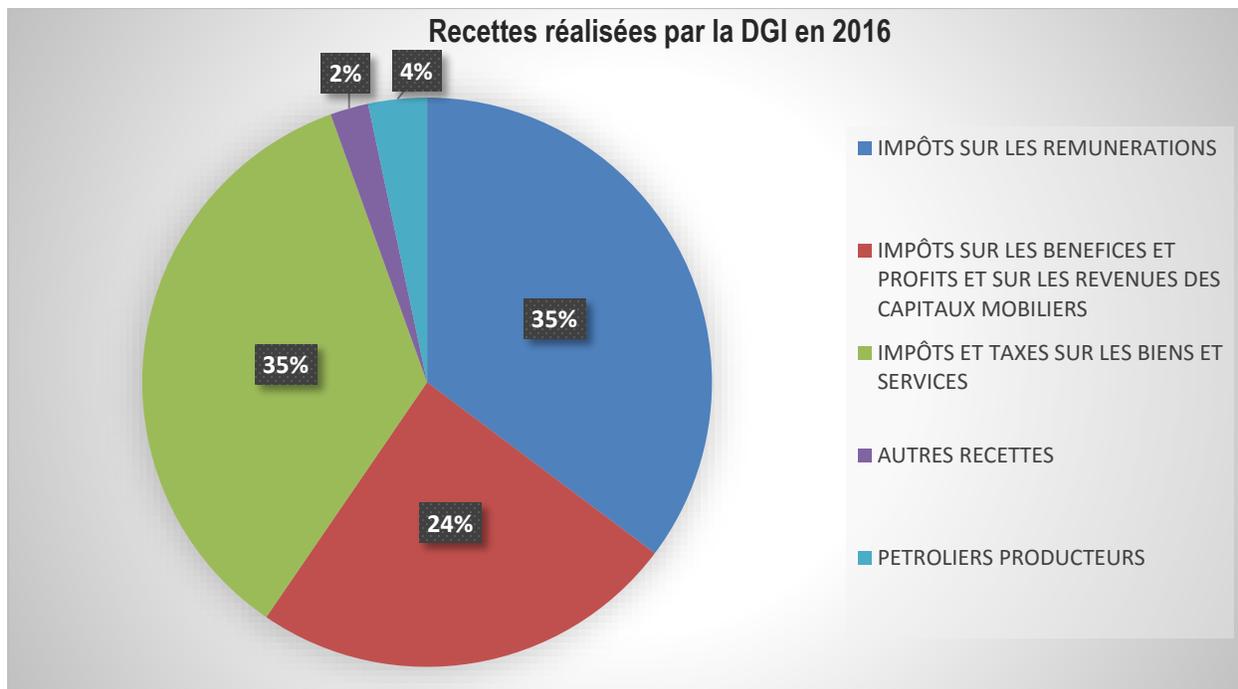
2.2.1. Prévision et réalisation des recettes de la DGI en 2016

Les tableaux ci-après reprennent les prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction Générale des Impôts (DGI), ainsi que leurs taux d'exécution.

Tableau n°4 : Prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction Générale des Impôts (DGI)

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2016		Taux de réel
		Votée	Réalisée	
I.	Impôts sur les rémunérations	633 762 332 654,00	552 272 198 412,68	87,14%
II	Impôts sur les bénéfices et profits et sur les revenus des capitaux mobiliers	436 500 884 209,00	467 230 322 913,31	107,04%
III	Impôts et taxes sur les biens et services	628 274 872 672,00	619 258 832 928,78	98,56%
IV	Autres recettes	38 986 536 726,00	41 648 861 426,64	106,83%
TOTAL DGI/HORS PETROLIERS		1 737 524 626 261,00	1 680 410 215 681,41	96,71%
V	Pétroliers producteurs	59 786 716 778,00	35 539 576 747,25	59,44%
TOTAL GENERAL RECETTES DGI		1 797 311 343 039,00	1 715 949 792 428,66	95,47%

Source : DGRC **Taux 948,5 CDF**



- En 2016, sur une prévision des recettes de l'ordre de 1 797 311 343 039,00 CDF, la DGI a réalisé 1 715 949 792 428,66 CDF soit 95,47% ;
- La moins-value enregistrée dans la réalisation des recettes de la DGI en 2016 est évaluée à 114 753 314 015,29 CDF soit 6,38%. Elle a été occasionnée par la réalisation à moins de 100% des impôts sur les rémunérations, des impôts sur les bénéfices et profits et sur les revenus des capitaux mobiliers ainsi que sur les recettes des pétroliers producteurs.

Certains impôts se sont bien comportés, en dégageant une plus-value. Il s'agit des impôts et taxes sur les biens et services ayant généré une plus-value de 30 729 438 704,31 CDF. La rubrique « autres recettes » présente également une plus-value de 2 662 324 700,64 CDF.

Tableau n°5 : Synthèse des recettes de la DGI par actes générateurs en CDF

NATURES DES RECETTES	Prévisions	Droits recouvrés	Moins-value	Plus-value	Taux de réalisation
IMPÔTS SUR LES REMUNERATIONS	633 762 332 654,00	552 272 198 412,68	81 490 134 241,32	0,00	87,14%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Hors membres des Institutions Politiques, Fonctionnaires et Agents Publics	446 851 323 986,00	409 976 807 098,94	36 874 516 887,06	0,00	91,75%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Membres des Institutions Politiques	48 611 600 000,00	18 828 463 546,00	29 783 136 454,00	0,00	38,73%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Fonctionnaires et Agents Publics	25 251 670 000,00	17 882 876 252,25	7 368 793 747,75	0,00	70,82%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Autres Fonctionnaires et Agents Publics	13 801 100 000,00	12 788 966 879,00	1 012 133 121,00	0,00	92,67%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Agents des Régies Financières	11 450 570 000,00	5 093 909 373,25	6 356 660 626,75	0,00	44,49%
Impôts sur les revenus salariaux des nationaux des expatriés	62 298 274 610,00	62 241 125 064,99	57 149 545,01	0,00	99,90%
Impôts exceptionnels sur les rémunérations versées aux expatriés	50 749 464 058,00	43 342 926 450,50	7 406 537 607,50	0,00	85,41%
IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET PROFITS ET SUR LES REVENUES DES CAPITAUX MOBILIERS	436 500 884 209,00	467 230 322 913,31	0,00	30 729 438 704,31	107,04%
Impôts sur les bénéfices et profits des grandes et moyennes entreprises non pétrolières de Production	296 466 366 838,00	365 466 418 753,77	0,00	69 000 051 915,77	123,27%
Impôts sur les bénéfices et profits des entreprises de petite taille	35 617 358 727,00	2 869 156 114,90	32 748 202 612,10	0,00	8,06%
Impôt professionnel sur les prestations de services de non-résidents	54 365 468 070,00	45 449 647 623,73	8 915 820 446,27	0,00	83,60%
Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers des nationaux	50 051 690 574,00	53 445 100 420,91	0,00	3 393 409 846,91	106,78%
IMPÔTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	628 274 872 672,00	619 258 832 928,78	9 016 039 743,22	0,00	98,56%
Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts générés sur les biens et services	0,00	47 121 618,46	0,00	47 121 618,46	#DIV/0!
Taxe sur la Valeur Ajoutées	628 274 872 672,00	619 211 711 310,32	9 063 161 361,68	0,00	98,56%
AUTRES RECETTES	38 986 536 726,00	41 648 861 426,64	0,00	2 662 324 700,64	106,83%
Immatriculations des véhicules	2 046 495 780,00	1 372 632 958,73	673 862 821,27	0,00	67,07%
Vente des imprimés	1 536 476 436,00	217 756 779,63	1 318 719 656	0,00	14,17%
Amendes et pénalités pour Impôts sur les revenus	35 403 564 510,00	40 058 471 688,28	0,00	4 654 907 178,28	113,15%
TOTAL GENERAL RECETTES DGI HORS PETROLIERS	1 737 524 626 261,00	1 680 410 215 681,41	57 114 410 579,59	0,00	96,71%
PETROLIERS PRODUCTEURS	59 786 716 778,00	35 539 576 747,25	24 247 140 030,75	0,00	59,44%
TOTAL GENERAL RECETTES DGI	1 797 311 343 039,00	1 715 949 792 428,66	81 361 550 610,34	0,00	95,47%

Source : DGRC

Taux : 948,5 CDF/USD

Au vu de ce qui précède, la Société Civile s'est intéressée aux recettes réalisées avec plus-value, avec moins-value et celles réalisées, mais non inscrites dans les prévisions budgétaires.

a) Recettes réalisées avec une plus-value :

- Amendes et pénalités pour Impôts sur les revenus (113,15%) ;
- Impôts sur les bénéfices et profits des grandes et moyennes entreprises non pétrolières de Production (123,27%) ;
- Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers des nationaux (106,78%).

b) Recettes réalisées à moins-values :

- Vente des imprimés: 14,17% ;
- Impôts sur les bénéfices et profits des entreprises de petite taille (8,06%) ;
- Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Agents des Régies Financières 44,49% ;
- Impôts sur les revenus salariaux des nationaux/Membres des Institutions Politiques : 38,73%.

c) Recettes réalisées sans prévision budgétaire :

- Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts générés sur les biens et services : 47 121 618,46 CDF.

2.2.2. Analyse sur la réalisation des recettes fiscales

En analysant les réalisations des recettes fiscales, la Société Civile note que la DGI n'a pas atteint ses assignations en 2016. En comparant les prévisions aux réalisations, il se dégage une moins-value de 114 753 314 015,29 CDF soit 6,38% des recettes non réalisées. Selon la circulaire du Ministre du budget contenant les instructions relatives à l'exécution des lois de Finances 2016, en matière de recettes, les recettes projetées dans la loi de Finances constituent le minima obligatoire à percevoir par les services mobilisateurs.

La DGI justifie la non-réalisation des recettes projetées en 2016 par les faits suivants :

- Le reversement partiel de l'IPR et de la TVA collectée par les entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- L'interférence de l'appareil judiciaire dans le traitement des dossiers contentieux ;
- La non retenue de l'IPR sur l'ensemble de l'assiette imposable (émoluments, salaires, primes, collations et autres avantages) à charge des membres des institutions politiques (nationales et provinciales) ;
- La non application de la mesure portant fiscalisation effective des engagés locaux des Missions diplomatiques et représentations des Organismes internationaux en République Démocratique du Congo ;
- La non facturation de la TVA sur les marchés publics financés par le Gouvernement Central et les gouvernements provinciaux ;
- La réduction de la rétrocession ayant entraîné aussi la réduction des primes et par voie de conséquence de l'IPR retenu sur les fonctionnaires des Régies financières ;
- La faible culture fiscale des entreprises de petite taille ;
- Le non accompagnement des autorités politico-administratives dans le recensement des micro-entreprises et le recouvrement des forfaits dus ;
- La suspension du prélèvement de la TVA sur les produits de première nécessité pendant les trois derniers mois de l'année ;

- L'octroi des exonérations dérogatoires en matière de TVA en marge des dispositions de l'Ordonnance-Loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour.

Les raisons ayant motivés le Gouvernement à accorder ces exonérations, selon la DGI, sont les suivantes :

- Attirer les investisseurs étrangers et nationaux dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ;
- Favoriser l'éradication de la pauvreté et accélérer la croissance économique inclusive, fondées sur la valorisation des ressources nationales ;
- Relancer des unités industrielles nationales.

Mais il est à noter que les exonérations accordées par le Gouvernement en 2016 ont eu un impact négatif sur la mobilisation des recettes fiscales. Le volume de ces exonérations est de CDF 230 247 267 038,37 dont CDF 147 791 391 809,18 sur la TVA.

Pour la Société Civile toute exonération doit être justifiée par le niveau élevé de la rentabilité économique pour la collectivité nationale de tout projet éligible de sorte que tous les agents de la collectivité Nationale autres que l'Etat et l'Extérieur puissent en tirer profit. Cela nécessite une étude de faisabilité pas souvent réalisée.

2.2.3. Recommandations

Au Gouvernement :

- L'instauration à la charge des entreprises minières exportatrices de la retenue à la source de la TVA sur les factures leur adressées par les entreprises du Portefeuille de l'Etat, conformément à l'article 33 de la Loi de Finances n° 17/005 du 23 juin 2017 pour l'exercice 2017, pour garantir la traçabilité de cette importante recette ;
- La création d'un guichet unique pour le paiement de l'impôt forfaitaire des micro-entreprises et de la patente perçue par les services provinciaux et entités administratives décentralisées, pour garantir la traçabilité de ces recettes ;
- L'intensification des contrôles mixtes DGDA-DGI sur l'origine des produits revendus sur le territoire national, pour éviter le coulage des recettes qui en découlent;
- La communication, par le Ministère du Budget, des informations relatives aux bénéficiaires de paiement au titre des marchés publics, pour éviter le coulage des recettes qui en découlent;
- L'organisation avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères, d'une rencontre avec les ambassades dans le cadre de la retenue de l'IPR des engagés locaux à l'instar de l'ambassade de Pays-Bas, pour s'assurer de la collecte des recettes qui en découlent ;
- La rationalisation du volume des exonérations accordées aux sociétés et entreprises, pour réduire le taux des dépenses fiscales inconsidérées et s'assurer du suivi de l'atteinte des objectifs des exonérations aux investissements à savoir par la création d'emplois et la relance de l'économie nationale ;
- L'évaluation de manière participative la mise en œuvre de la perception de la TVA, pour prendre et mettre en œuvre des mesures correctives susceptibles d'engranger les recettes qui en proviennent ;
- Le recensement de tous les contribuables et en établir un répertoire informatisé, pour maximiser le recouvrement des impôts ;
- La signature d'un Pacte de Transparence avec la Société Civile dans la campagne sur la restauration du civisme fiscal, pour garantir la transparence et la traçabilité des recettes qui en découleraient et redonner ainsi confiance aux contribuables ;

A la DGI :

- L'intensification de la sensibilisation, le recensement et le recouvrement de l'impôt forfaitaire à charge des micro-entreprises au titre d'IBP en impliquant les Autorités des Provinces et des Entités Territoriales Décentralisées et la Société Civile, pour maximiser le recouvrement de cet impôt ;
- L'accélération de la signature du Protocole de collaboration entre la DGI et les Régies provinciales, pour maximiser le recouvrement des impôts et des taxes ;
- Le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale par des contrôles réguliers et approfondis;
- L'intensification de la campagne de sensibilisation sur l'émission obligatoire de la facture par les assujettis à la TVA, pour maximiser le recouvrement des impôts ;
- La facturation et la collecte de la TVA sur les marchés publics financés par les Gouvernements Central et provinciaux pour maximiser le recouvrement de cette importante recette;
- L'intensification de la campagne sur le civisme fiscal, en y impliquant la Société Civile, pour maximiser le recouvrement des impôts ;
- L'accélération de l'opérationnalisation d'un Système de Perception des Impôts et de la TVA, notamment par la mise en œuvre des caisses enregistreuses pour la perception et la captation en temps réel de la TVA, pour garantir la maximisation, la transparence et la traçabilité de cette recette.

2.3 Direction Générale de Douanes et Assises (DGDA)

Les tableaux ci-après reprennent les prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction de Douanes et Assises (DGDA),

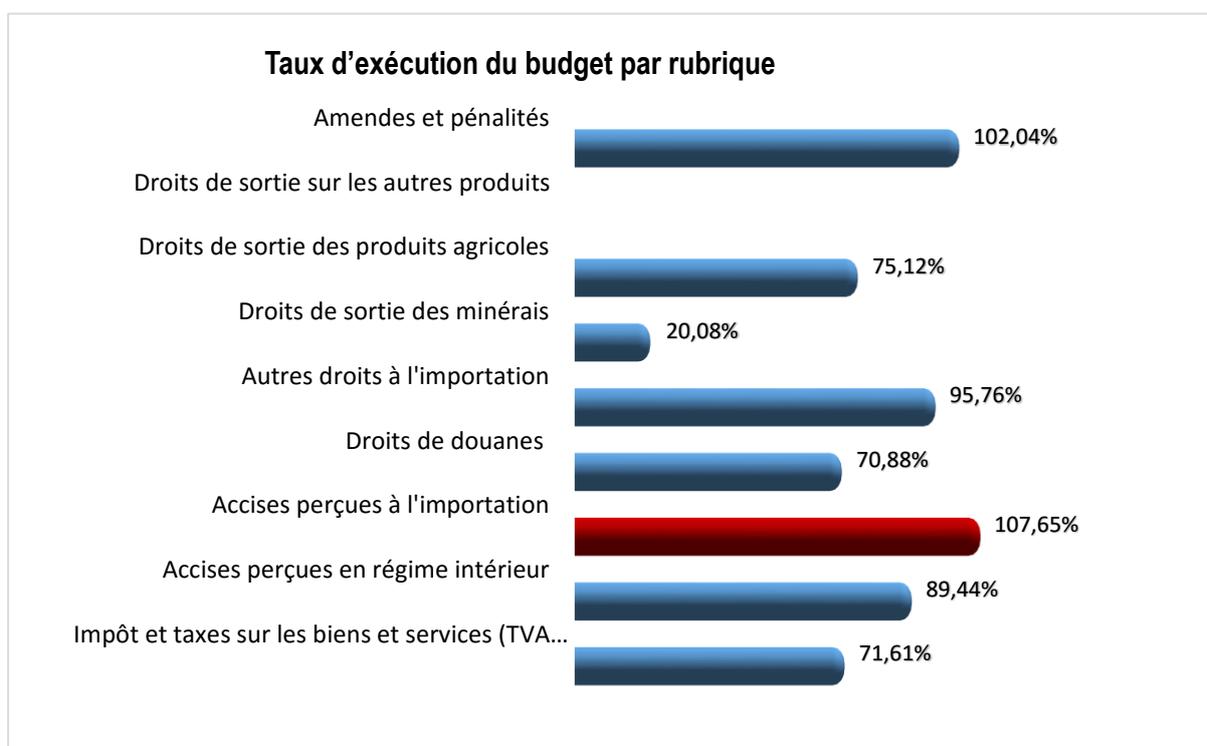
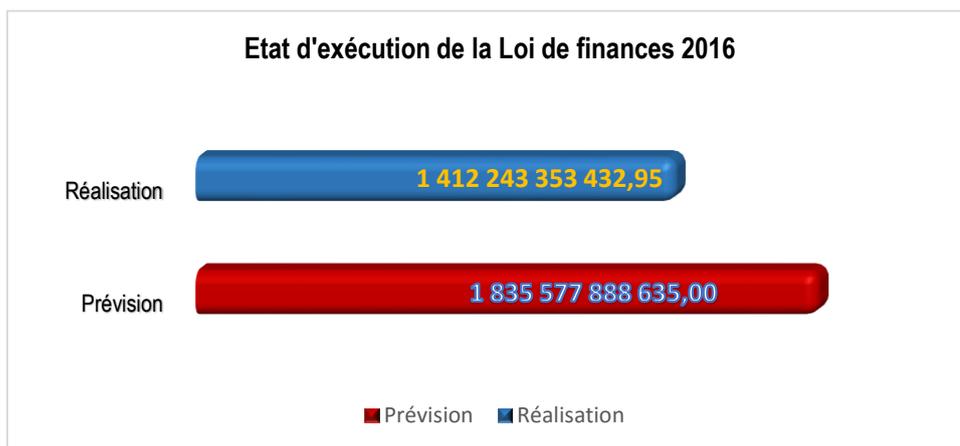
Tableau n°6 : Prévisions et les réalisations par rubrique des actes générateurs des recettes sous la gestion de la Direction de Douanes et Assises (DGDA) ;

Actes générateurs	Prévision	Réalisation	Taux d'exécution
1. Impôts généraux sur les biens et services	784 738 675 701,00	561 977 706 396,07	71,61
2. Les droits d'accises	437464961617,00	422 779 135 518,52	96,64
2.1. Accises perçues en régime intérieur	268 797 823 394,40	240 414 365 881,61	89,44
2.1. Accises perçues à l'importation	168 667 138 221,48	181 564 924 400,22	107,65
3. Droits de douanes et autres droits à l'importation	594 196 668 434,00	420 431 769 635,51	70,76
3.1. Droits de douanes	593 892 238 135,15	420 928 670 698,94	70,88
3.2. Autres droits à l'importation	304 428 299,47	291 509 986,00	95,76
4. Taxes à l'exportation	16 790 324 269,00	4 529 391 687,83	26,98
4.1. Droits de sortie des minerais	14 503 288 215,00	2 912 064 451,57	20,08
4.2. Droits de sortie des produits agricoles	2 287 036 055,00	1 718 105 077,54	75,12
4.3. Droits de sortie sur les autres produits	0,00	0,00	
5. Amendes et pénalités	2 387 260 613,00	2 525 350 195,02	105,78
Total en CDF	1 835 577 888 635,00	1 412 243 353 432,95	76,94

Source : DGRC

Taux : 948,5 CDF/USD

Au regard des prévisions des recettes inscrites dans le tableau ci-haut, la DGDA a réalisé une contre-performance sur l'ensemble des rubriques, à l'exception des Droits d'accises perçues à l'importation et amendes et pénalités.



La DGDA n'a pas fait mention de ses recettes recouvrées et de celles qu'elle a recouvrées alors qu'elles n'étaient pas prévues dans le budget, au cours de l'exercice 2016, C'est le cas des droits de sortie des quelques produits agricoles, notamment, le café (arabica et robusta) et aussi sur les droits de sortie-des autres produits tels que l'huile brutes, du pétrole et de l'énergie électrique.

2.3.1 Description de la procédure de recouvrement des recettes

Les recettes de la DGDA sont recouvrées par l'intermédiaire de différents bureaux installés sur toute l'étendue de la RDC suivant les procédures suivantes :

a) Dans les bureaux non informatisés fonctionnant dans les localités pourvues d'intermédiaires financiers

1. Dépôt de la déclaration de marchandises au bureau de douane ;
2. Liquidation des droits et taxes ;

3. Remise au déclarant par le receveur du bureau de la note de versement dûment signé par ce dernier et revêtu du cachet du bureau.
4. Paiement des droits et taxes auprès de l'intermédiaire financier (Banque commerciale ou CADECO) du choix du déclarant.
5. Remise par l'intermédiaire financier des preuves de paiement réglementaires, à savoir,
 - a. bordereau de versement et l'attestation de paiement pour le règlement en espèces ;
 - b. L'avis de débit et l'attestation de paiement pour le règlement; par voie scripturale suite à un ordre de paiement ou à un bordereau de remise de titre;
 - c. La note de versement visée par l'intermédiaire financier
6. Remise des preuves de paiement au receveur ;
7. Main levée de la marchandise
8. Reversement au Trésor public des recettes encaissées par l'intermédiaire financier dans un délai de 48 heures.

b) Dans les bureaux non informatisés fonctionnant dans les localités dépourvues d'intermédiaires financiers

1. Dépôt de la Déclaration ;
2. Liquidation des droits et taxes
3. Paiement des droits et taxes auprès du receveur du bureau des douanes ;
4. Main levée de la marchandise ;
5. Versement par le receveur des fonds au Trésor public au moins une fois par mois auprès d'une agence de la Banque Centrale du Congo ou d'un mandataire de celle-ci.

c) Dans les bureaux informatisés

1. Enregistrement de la déclaration de marchandises ;
2. Liquidation des droits et taxes ;
3. Envoi par voie électronique des éléments du bulletin de liquidation auprès de l'intermédiaire financier désigné par le déclarant ;
4. Paiement des droits et taxes auprès de l'intermédiaire financier ;
5. Envoi par l'intermédiaire financier par voie électronique de la quittance de paiement au Receveur
6. Main levée de la marchandise par le receveur.
7. Reversement au Trésor public des recettes encaissées par l'intermédiaire financier dans un délai de 48 heures

Les recettes de la DGDA sont recouvrées par l'intermédiaire de différents bureaux installés sur toute l'étendue de la RDC. Il y a des bureaux informatisés qui captent les informations et les transmettent en temps réels, avec facilité pour la hiérarchie de suivre l'évolution des recettes à ces postes. Le paiement est fait auprès de la Banque ou autres intermédiaires financiers proposés par la hiérarchie. La main levée de la marchandise est faite après réception par le Receveur de la quittance lui transmise par voie électronique et le fonds est reversé au Trésor public endéans 48 heures.

Il y a un grand nombre des bureaux non informatisés. Certains d'entre eux sont pourvus d'intermédiaires financiers et d'autres, non. Les transferts des documents sont faits de main à main. Pour le premier cas, l'intermédiaire financier sert de passerelle pour le transfert de fonds au Trésor public et les fonds sont plus ou moins sécurisés. Mais pour les bureaux dépourvus d'intermédiaire financier, la présomption de fraude

est trop grande, les agents peuvent manipuler des données et des espèces avant de les transférer au Trésor public. Le versement par le receveur des fonds au Trésor public au moins une fois par mois auprès d'une agence de la Banque Centrale du Congo ou d'un mandataire de celle-ci, augmente encore le risque de détournement.

2.3.2 Exonérations

Les exonérations sont accordées par le Gouvernement, selon la diversité des régimes en vigueur. Il y a d'un côté, la Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant disposition générale applicable aux ASBL et aux Etablissement d'utilité publique qui accorde des facilités aux organisations sans but lucratif et, de l'autre, la Loi n°11022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, le Code des investissements et le Code minier qui accordent aussi des facilités aux importations des intrants, matériels et autres engins liés aux activités des secteurs susvisés. Les entreprises éligibles au partenariat sur la chaîne de valeur bénéficient aussi des avantages fiscaux, etc.

a) Catégories d'exonération prévues

1. Investissements
2. Régimes fiscaux particuliers
3. Autres dispositions légales et réglementaires
4. Privilèges diplomatiques et assimilés
5. Autres Accords et Conventions : Accord de Florence
6. Associations sans but lucratif et autres établissements d'utilité publique

b) Volume des exonérations accordées en 2016

Le tableau ci-après récapitule les exonérations accordées en 2016.

Tableau n°7 : Tableau synthèse des exonérations en 2016

Catégorie des exonérations	CIF	Droits et taxe d'entrée		TVA	Manque à gagner		Taux
		CDF	USD	CDF	CDF	USD	
I. Investissements	459 936 152 738,00	139 653 209 420,00	130 918 337,91	17 766 836 606,00	121 886 372 814,00	114 262 761,38	46,00
II. Privilèges diplomatiques et assimilés	355 675 038 828,00	103 883 758 812,00	97 386 154,58		103 883 758 812,00	97 386 154,58	39,00
III. Projet de coopération	23 538 654 825,00	6 943 733 554,00	6 509 424,74		6 943 733 554,00	6 509 424,74	3,00
IV. Organisme philanthropique	34 229 177 098,00	9 930 440 929,00	9 309 322,90		9 930 440 929,00	9 309 322,90	4,00
V Exonération à titre dérogatoire	31 889 954 728,00	10 071 125 668,00	9 441 208,25		10 071 125 668,00	9 441 208,25	4,00
VI. Autres dispositions légales et réglementaire	42 842 256 027,00	9 813 290 014,00	9 199 499,41		9 813 290 014,00	9 199 499,41	4,00
VII. Transfert de résidence	2 362 939 187,00	787 760 883,00	738 488,90		787 760 883,00	738 488,90	0,00
Total des exonérations	950 474 173 431,00	281 083 319 280,00	263 502 436,70	17 766 836 606,00	263 316 482 674,00	246 846 860,16	100

Source : Direction des recettes de la DGDA

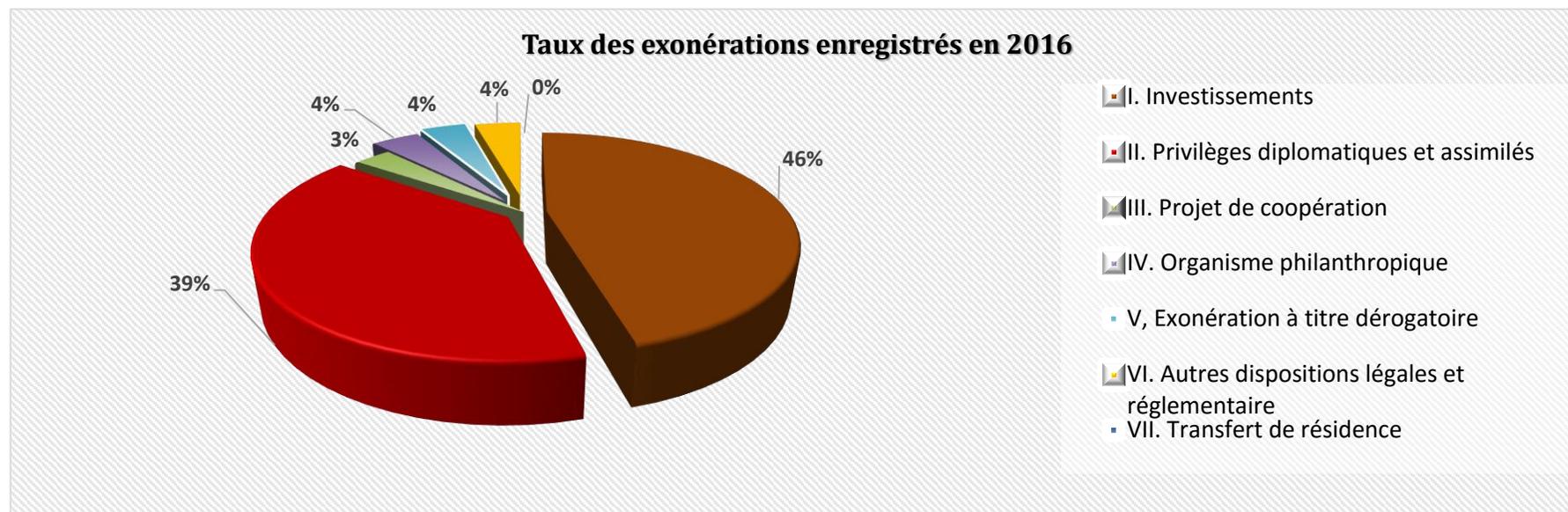


Tableau n°8 : Exonération accordées en 2016 sur les Investissements

Rubriques	CIF	Droits et taxe d'entrée		TVA	Manque à gagner		Taux
		CDF	USD		CDF	USD	
1. Code des investissements	110 964 845 176,00	28 296 083 595,00	26 526 252,06	17 745 797 337,00	11 150 286 258,00	10 452 870,72	10,99
Régime général	110 911 233 359,00	28 282 063 954,00	26 513 109,30	17 745 797 337,00	11 136 266 617,00	10 439 727,97	8,50
Régime conventionnel	53 611 817,00	14 019 641,00	13 142,76		14 019 641,00	13 142,76	0,01
2. Conventions particulières	38 287 406 595,00	9 180 957 760,00	8 606 717,56	0,00	9 180 957 760,00	8 606 717,56	9,05
Pétrolier producteur	32 759 434 516,00	7 827 016 159,00	7 337 460,78		7 827 016 159,00	7 337 460,78	5,97
Convention minière	5 527 972 079,00	1 353 941 601,00	1 269 256,79		1 353 941 601,00	1 269 256,79	1,03
3. Code minier	523 581 341,00	161 210 134,00	151 126,94	21 039 269,00	140 170 865,00	131 403,62	0,11
4. Partenariat stratégique sur la chaîne de valeur	310 160 319 626,00	101 414 957 931,00	95 071 769,47		101 414 957 931,00	95 071 769,47	77,38
Total exonération sur les investissements	498 223 559 333,00	148 234 167 180,00	138 962 583,60	17 766 836 606,00	131 067 330 574,00	122 869 478,94	100

Source : Direction des recettes de la DGDA Taux 948,5 CDF

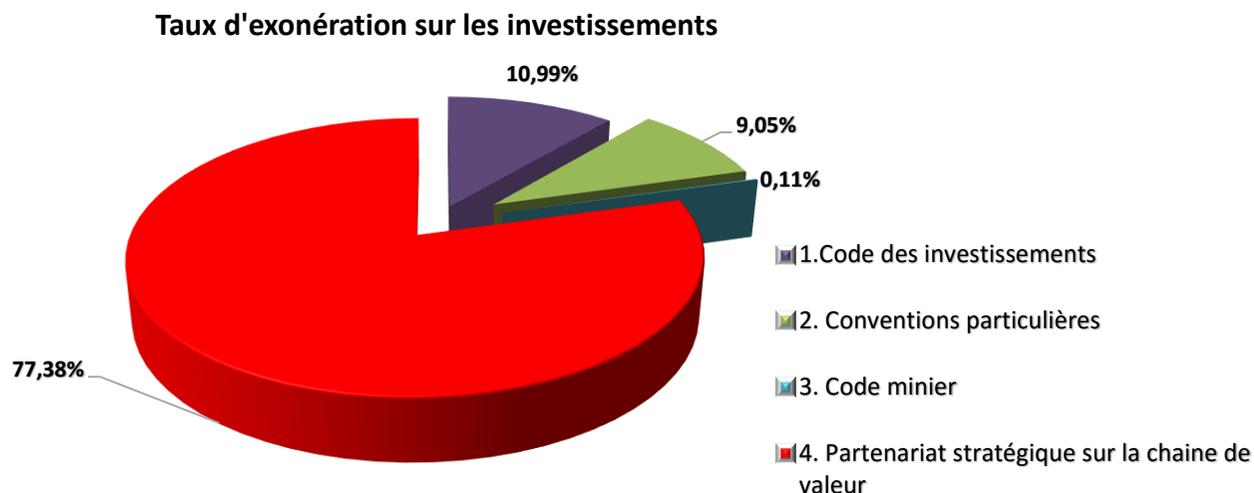
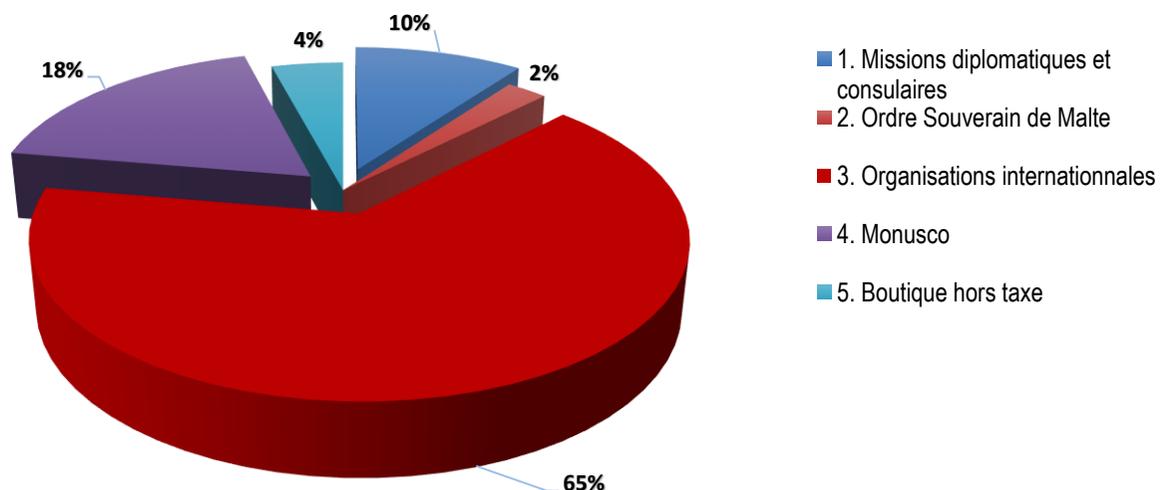


Tableau n°9 : Exonération accordées en 2016 sur les privilèges diplomatique et assimilés

Rubriques	CIF	Droits et taxe d'entrée		TVA	Manque à gagner		Taux
		CDF	USD		CDF	USD	
1. Missions diplomatiques et consulaires	34 068 953 264,00	10 482 910 306,00	9 827 237,05		10 482 910 306,00	9 827 237,05	10,00
2. Ordre Souverain de Malte	8 765 917 584,00	2 510 150 726,00	2 353 148,65		2 510 150 726,00	2 353 148,65	2,00
3. Organisations internationales	239 705 492 899,00	67 792 962 287,00	63 552 724,51		67 792 962 287,00	63 552 724,51	65,00
4. MONUSCO	67 823 849 717,00	18 833 183 020,00	17 655 226,32		18 833 183 020,00	17 655 226,32	18,00
5. Boutique hors taxe	5 310 825 374,00	4 364 552 473,00	4 091 563,37		4 364 552 473,00	4 091 563,37	4,00
Total	355 675 038 838,00	103 983 758 812,00	97 479 899,89	0,00	103 983 758 812,00	97 479 899,89	100,00

Source : Direction des recettes de la DGDA Taux 948,5 CDF

Taux des exonérations sur les privilèges diplomatiques et assimilés



Les recettes réellement mobilisées sont de l'ordre de **1 395 299 014,00 USD** sur les assignations évaluées à **1 720 768 232,18 USD**. Les dépenses fiscales dues aux exonérations accordées, à divers titres, représentent un montant de **246 846 860,00 USD**. Les exonérations accordées aux investissements et privilèges diplomatiques et assimilés représentent, à elles seules, 85% de l'ensemble des exonérations accordées.

Concernant les exonérations accordées aux investissements, il sied de remarquer que la part du partenariat stratégique sur la chaîne de valeur est estimée à **77,38%** sur l'ensemble de ces exonérations.

De même, les exonérations accordées aux organisations internationales sur l'ensemble des privilèges diplomatiques et assimilés sont évaluées à **65%**.

Les effets des exonérations, censées principalement booster la croissance économique, notamment par la création d'emplois, ne sont perceptibles sur terrain. Les Ministères de finances et du Plan doivent rationaliser l'octroi des exonérations car les promoteurs profitent de la diversité des textes pour bénéficier d'autant d'avantages pour un seul projet. L'évaluation des exonérations devraient être minutieusement suivi afin de se rassurer de leurs bénéfices.

2.3.3. Recommandations

Au Gouvernement

- La construction des installations douanières modernes informatisées pour une meilleure prise en charge des marchandises aux frontières congolaises ;
- L'évaluation et la rationalisation des avantages d'exonérations accordés aux organisations internationales qui influent négativement sur les recettes de la DGDA et faire le choix lucide du partenariat stratégique pour éviter des exonérations inconsidérées ou infructueuses ;
- La facilitation du contrôle de destination des biens importés à la DGDA dans le cadre des privilèges accordés aux missions diplomatiques et assimilés ;
- L'application du décret réglementant les services habilités à opérer aux frontières ;
- La prise des mesures de lutte efficace contre le trafic d'influences ;
- L'organisation des audits régulièrement dans le secteur de télécommunication pour le contrôle de prix.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES

L'exécution des dépenses du Budget Général a été de CDF 4.954.552.554.897,26 sur une prévision de CDF 5.497.471.597.384,00, soit un taux d'exécution de 90,12%.

Ces dépenses sont réparties par : nature, administration et rubrique

3.1. Dépense par nature

Les dépenses ont été exécutées à concurrence de CDF 4 954 552 554 897,26 Sur des prévisions de CDF 5 497 471 597 384,00 . Soit 90,12%.

Les dépenses courantes ont été exécutées à concurrence de CDF 4 056 974 462 914,23 sur des prévisions de CDF 4 181 930 829 161,00 , soit 97,01%

Les paiements des dépenses d'investissement de l'exercice 2016 ont été exécutés à hauteur de CDF 897 578 091 983,03 sur des prévisions de CDF 1 315 540 768 223,00, soit un taux d'exécution de 68,23%

Deux titres ont connu le dépassement, à savoir : la dette publique en capital de 197,61% et les dépenses de prestation de 130,79%.

Tableau n°10 : Dépenses par nature au 31 décembre 2016 EN CDF

II. DEPENSES		PREVISIONS		EXECUTIONS		DISPONIBLE	DEPASSEMENT	TAUX d'Ex. (%)
		MONTANT	Part Rel. (%)	MONTANT	Part Rel. (%)			
II.1.	DEPENSES DU BUDGET GENERAL	5 497 471 597 384,00	100	4 954 552 554 897,26	100	788 327 417 414,24		90,12
A. DEPENSES COURANTES		4 181 930 829 161,00	76,07	4 056 974 462 914,23	81,88	370 364 741 174,27	245 408 374 927,50	97,01
	Dette publique en capital	167 111 720 000,00		330 235 780 257,97	8,14		163 124 060 257,97	197,61
	Frais financiers	78 325 328 200,00		60 051 195 118,57	1,48	18 274 133 081,43		76,67
	Dépenses de personnel	2 045 173 009 335,00		1 967 722 764 488,49	48,50	77 450 244 846,51		96,21
	Biens et matériels	173 260 171 449,00		168 667 820 734,39	4,16	4 592 350 714,61		97,35
	dépenses de prestation	267 224 606 389,00		349 508 921 058,53	8,62		82 284 314 669,53	130,79
	Transferts et interventions	1 450 835 993 788,00		1 180 787 981 256,28	29,11	270 048 012 531,72		81,39
B. DEPENSES EN CAPITAL		1 315 540 768 223,00	23,93	897 578 091 983,03	18,12	417 962 676 239,97		68,23
	Equipements	831 603 652 488,00		651 526 922 283,81	72,59	180 076 730 204,19		78,35
	Construction...	483 937 115 735,00		246 051 169 699,22	27,41	237 885 946 035,78		50,84
II.2.	DEPENSES DES BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210,00		159 887 349 719,37		680 469 884 490,63		19,26
II.3.	DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX	366 677 671 524,00		188 517 372 348,07		178 160 299 175,93		51,41
TOTAL GENERAL DEPENSES		6 694 506 503 118,00		5 302 957 276 964,70		1 646 957 601 080,80		79,21

Source : DGRC, Taux : 948,5 CDF/USD

L'analyse des dépenses par nature de l'exercice 2016 aboutit pratiquement au même constat que celle des dépenses des exercices antérieurs :

- Des dépassements des crédits limitatifs ;
- Sous-consommations des crédits alloués ;

La persistance de pareil constat amène la Société Civile à insister sur le respect des exigences budgétaires, en vue de l'amélioration de la gestion des finances publiques, synonyme de bonne gouvernance.

3.2 Dépenses par rubrique

Tableau n° 11 : TABLEAU D'EXECUTION DES DEPENSES PAR RUBRIQUE Année 2016.

RUBRIQUE	2016		
	Budget Voté	Exécution	Tx Exéc.
Bourse d'Etudes	700 000 000	334 056 136,15	47,72
Charges Communes	39 000 000 000	144 333 963 575,55	370,09
Contrepartie des Projets	32 000 000 000	4 690 266 409,06	14,66
Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Extérieures	37 800 000 000	102 748 334 236,63	271,82
Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	255 500 000 000	199 331 561 822	78,2
Dette Publique	167 111 720 000	330 235 780 257,97	197,61
Financement des Réformes	9 600 000 000	9 130 065 205,44	95,10
Fonctionnement des Institutions	206 002 298 025	224 147 969 160,00	108,81
Fonctionnement des Ministères	464 401 608 189	483 037 924 770,04	104,01
Frais Financiers	78 325 328 200	60 051 195 118,57	76,57
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	112 522 614 979	112 055 924 536,58	99,59
Investissements sur Ressources Extérieures	941 276 154 557	817 670 352 308,25	86,97
Investissements sur Ressources Propres	178 935 353 376	38 075 424 459,47	21,28
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	163 329 260 290	37 142 048 806,25	22,74
Rémunérations	1 981 589 519 145	1 928 799 155 087,46	97,34
Rétrocession aux Régies Financières	170 434 437 787	156 221 435 331,34	91,66
Subventions aux Organismes Auxiliaires	39 301 103 125	1 655 713 954,99	42,13
Subventions aux Services Déconcentrés	9 500 000 000	2375000000	25,00
Subventions aux Services Ex-BPO	14 000 000 000	11721735056,64	83,73
Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	212 400 000 000	150409881605,33	70,81
TVA Remboursable	383 742 199 709	125481767058,52	32,70
Total général	5 497 471 597 384	4954552554897	90,12

Source : DGRC, Taux : 948,5 CDF/USD

L'analyse des dépenses par rubriques de l'exercice 2016 aboutit pratiquement au même constat que celui des dépenses des exercices antérieurs :

- Des dépassements de crédits : Charges communes ; Dépenses Exceptionnelles sur Ressources extérieures ; Dette publique ; Fonctionnement des Institutions ; Fonctionnement des Ministères.
- Des sous-consommations de crédits : Bourse d'Etudes ; Contrepartie des Projets ; Investissements sur Ressources Propres ; Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD ; Subventions aux Organismes Auxiliaires ; Subventions aux Services Déconcentrés ; TVA Remboursable.

A la lumière du tableau ci-dessus, la Société Civile note le non-respect des exigences budgétaires et l'absence de suivi permanent des organes de contrôle dans l'exécution des dépenses. La sous-consommation des investissements sur les ressources propres et sur le Transfert aux Provinces et ETD ne sont pas de nature à favoriser, d'une part, la création des richesses et des emplois, voire l'émergence de la classe moyenne, et d'autre part, à rendre effective la mise en œuvre de la décentralisation.

3.3. Dépenses par Administration

Tableau n° 12 : Tableau d'exécution des dépenses par administration au 31 décembre 2016 en CDF

N°	Section	Budget Voté	Exécution 2016		Tx d'exc. /DGRC	Ecart entre RC et Posté
			Posté par DPSB	Exécution/DGRC		
10	PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	95 535 605 106	127 748 744 262	171 531 543 220	179,55	43 782 798 958,40
	Fonctionnement des Institutions	41 976 892 064	80 231 029 840	122 825 912 523	292,60	42 594 882 683,03
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 875 000 000	1 222 395 521	1 222 395 521	65,19	- 0,43
	Investissements sur Ressources Propres	4 261 114 400	446 584 426	1 634 500 702	38,36	1 187 916 275,54
	Rémunérations	43 329 511 554	43 644 306 283	43 644 306 283	100,73	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	2 182 536 411	2 035 933 284	2 035 933 284	93,28	0,06
	Subventions aux Services Ex-BPO	1 910 550 677	168 494 908	168 494 908	8,82	0,19
11	PRIMATURE	22 035 183 357	40 219 986 077	57 325 161 053	260,15	17 105 174 975,63
	Fonctionnement des Institutions	8 016 323 870	26 933 337 442	44 038 512 417	549,36	17 105 174 975,37
	Investissements sur Ressources Propres	776 637 800	52 080 000	52 080 000	6,71	-
	Rémunérations	13 242 221 687	13 234 568 635	13 234 568 635	99,94	0,26
12	VICE-PRIMATURE / INTÉRIEUR ET SECURITE	799 725 661	1 100 467 237	2 852 361 752	356,67	1 751 894 515,05
	Fonctionnement des Institutions	799 725 661	1 100 467 237	2 852 361 752	356,67	1 751 894 515,05
13	VICE-PRIMATURE / PT-NTIC	799 725 650	612 923 284	612 923 284	76,64	0,16
	Fonctionnement des Institutions	799 725 650	612 923 284	612 923 284	76,64	0,16
14	VICE-PRIMATURE / EMPLOI, TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE	799 725 658	681 661 600	681 661 600	85,24	-
	Fonctionnement des Institutions	799 725 658	681 661 600	681 661 600	85,24	-
15	CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX	2 602 720 569	1 637 331 384	1 687 331 384	64,83	50 000 000,14
	Fonctionnement des Institutions	1 051 628 671	949 986 540	999 986 540	95,09	50 000 000,14
	Investissements sur Ressources Propres	860 653 010			0,00	-
	Rémunérations	690 438 888	687 344 844	687 344 844	99,55	-
16	ASSEMBLEE NATIONALE	150 710 752 913	121 854 846 175	122 961 532 360	81,59	1 106 686 185,42
	Fonctionnement des Institutions	71 242 305 116	63 090 739 089	63 956 419 686	89,77	865 680 597,42
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	700 000 000	3 896 737 355	3 896 737 355	556,68	0,47
	Investissements sur Ressources Extérieures	10 146 195		241 005 588	2375,33	241 005 587,54
	Investissements sur Ressources Propres	2 385 188 200			0,00	-
	Rémunérations	76 373 113 402	54 867 369 731	54 867 369 731	71,84	-
17	SÉNAT	44 667 618 887	47 751 637 953	47 751 637 953	106,90	- 0,00
	Fonctionnement des Institutions	20 468 724 607	28 984 796 556	28 984 796 556	141,61	- 0,00
	Rémunérations	24 198 894 280	18 766 841 397	18 766 841 397	77,55	-
	ORGANE DÉLIBÉRANT PROVINCIAL OU LOCAL	9 399 415 282	3 128 932 816	3 128 932 816	33,29	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	9 399 415 282	3 128 932 816	3 128 932 816	33,29	-
19	ORGANE EXÉCUTIF PROVINCIAL OU LOCAL	234 159 871 349	154 791 229 595	173 196 475 817	73,97	18 405 246 221,68
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	12 259 871 349	2 006 347 990	8 292 283 990	67,64	6 285 936 000,00

	Subventions aux Services Déconcentrés	9 500 000 000	2 375 000 000	2 375 000 000	25,00	-
	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	212 400 000 000	150 409 881 605	162 529 191 827	76,52	12 119 310 221,68
20	POUVOIR JUDICIAIRE	111 663 543 469	83 315 806 214	83 617 007 314	74,88	301 201 099,70
	Fonctionnement des Institutions	45 961 250 095	22 752 631 862	23 053 832 962	50,16	301 201 099,70
	Investissements sur Ressources Propres	5 124 425 500			0,00	-
	Rémunérations	60 577 867 874	60 563 174 352	60 563 174 352	99,98	-
	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	30 382 972 263	49 266 254 455	49 266 254 455	162,15	0,14
	Fonctionnement des Institutions	1 663 373 521	9 596 988 663	9 596 988 663	576,96	0,14
	Investissements sur Ressources Propres	237 650 500			0,00	-
	Rémunérations	28 481 948 242	39 669 265 792	39 669 265 792	139,28	-
22	AFFAIRES ÉTRANGERES	31 120 797 524	43 783 589 693	52 060 188 389	167,28	8 276 598 696,35
	Fonctionnement des Ministères	15 862 485 961	26 046 257 355	34 405 046 248	216,90	8 358 788 893,23
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	490 000 000	1 070 695 000	1 070 695 000	218,51	-
	Investissements sur Ressources Propres	1 733 918 000	634 544 607	634 544 607	36,60	0,20
	Rémunérations	13 034 393 563	16 032 092 731	15 949 902 534	122,37	- 82 190 196,69
23	COOPÉRATION INTERNATIONALE	8 951 454 007	1 760 700 192	1 760 699 892	19,67	- 300,10
	Contrepartie des Projets	700 000 000	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	6 714 513 162	326 138 263	326 138 263	4,86	- 0,10
	Investissements sur Ressources Extérieures	125 489 751	0		0,00	-
	Rémunérations	1 411 451 094	1 434 561 929	1 434 561 629	101,64	- 300,00
	DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES	9 629 485 995	7 506 314 262	8 895 403 639	92,38	1 389 089 377,30
	Fonctionnement des Ministères	3 158 414 196	1 366 954 826	1 759 825 826	55,72	392 871 000,00
	Investissements sur Ressources Extérieures	113 290 391	153 660 832	1 149 879 209	1014,98	996 218 377,30
	Investissements sur Ressources Propres	137 522 000	0		0,00	-
	Rémunérations	6 013 399 608	5 985 698 604	5 985 698 604	99,54	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	206 859 800	0		0,00	-
25	INTÉRIEUR ET SECURITE	327 654 670 600	269 322 092 538	307 878 938 091	93,96	38 556 845 552,63
	Contrepartie des Projets	6 932 186 937	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	74 427 908 999	49 520 235 734	75 099 490 203	100,90	25 579 254 469,14
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	3 455 410 000	6 847 802 812	9 818 708 693	284,15	2 970 905 881,45
	Investissements sur Ressources Extérieures	25 635 566 138	9 035 719 843	17 044 680 589	66,49	8 008 960 746,05
	Investissements sur Ressources Propres	7 375 781 800	842 977 229	2 840 701 685	38,51	1 997 724 456,00
	Rémunérations	208 811 100 928	202 870 646 920	202 870 646 920	97,16	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	1 016 715 798	204 710 000	204 710 000	20,13	-
26	RELATIONS AVEC LES PARTIS POLITIQUES	466 119 612	770 000	770 000	0,17	-
	Fonctionnement des Ministères	466 119 612	770 000	770 000	0,17	-
27	DEFENSE	399 976 224 836	373 207 325 960	395 147 001 877	98,79	21 939 675 916,79
	Fonctionnement des Ministères	140 206 566 687	118 477 754 923	139 932 333 534	99,80	21 454 578 611,26
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	4 172 431 694	1 558 289 022	1 558 289 022	37,35	0,04
	Investissements sur Ressources Propres	6 280 427 200	3 984 995 491	4 353 542 797	69,32	368 547 305,50
	Rémunérations	249 316 799 255	249 186 286 524	249 302 836 524	99,99	116 550 000,00

28	ANCIENS COMBATTANTS	850 401 580	175 094 840	175 094 840	20,59	- 0,50
	Fonctionnement des Ministères	563 704 351	39 830 228	39 830 228	7,07	- 0,50
	Investissements sur Ressources Propres	70 331 700	0		0,00	-
	Rémunérations	216 365 529	135 264 612	135 264 612	62,52	-
	ÉCONOMIE NATIONALE	8 339 886 154	3 221 457 966	3 681 673 163	44,15	460 215 197,12
	Fonctionnement des Ministères	2 415 727 549	551 199 998	1 011 415 195	41,87	460 215 197,12
	Investissements sur Ressources Extérieures	2 435 086 955	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	776 480 800	50 000 000	50 000 000	6,44	-
	Rémunérations	2 712 590 850	2 620 257 968	2 620 257 968	96,60	-
30	FINANCES	970 756 189 565	673 639 301 239	698 205 800 234	71,92	24 566 498 994,52
	Contrepartie des Projets	2 445 258 955	0	0	0,00	-
	Dette Publique	167 111 720 000	230 128 062 992	199 505 444 880	119,38	- 30 622 618 111,52
	Financement des Réformes	6 000 000 000	2 449 895 658	2 449 895 658	40,83	0,32
	Fonctionnement des Ministères	13 753 933 995	56 026 006 299	67 114 954 495	487,97	11 088 948 196,15
	Frais Financiers	78 325 328 200	60 076 628 657	60 076 628 657	76,70	- 0,42
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	48 187 458 704	16 758 942 393	23 257 567 839	48,26	6 498 625 445,86
	Investissements sur Ressources Extérieures	54 200 519 751	3 943 715 391	19 820 160 819	36,57	15 876 445 427,79
	Investissements sur Ressources Propres	2 297 243 300	657 254 484	652 135 282	28,39	5 119 201,53
	Rémunérations	43 748 488 464	46 076 012 877	48 228 466 214	110,24	2 152 453 337,49
	Rétrocession aux Régies Financières	170 434 437 787	150 703 946 984	170 281 710 884	99,91	19 577 763 900,39
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	509 600 700	36 818 326	36 818 326	7,22	-
	TVA Remboursable	383 742 199 709	106 782 017 178	106 782 017 178	27,83	-
31	BUDGET	91 599 431 045	259 530 905 000	261 252 240 727	285,21	1 721 335 726,54
	Charges Communes	39 000 000 000	143 133 523 199	144 755 975 087	371,17	1 622 451 887,64
	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	4 000 000 000	3 869 431 536	3 869 431 536	96,74	- 0,50
	Financement des Réformes	600 000 000	860 868 449	859 502 041	143,25	- 1 366 407,88
	Fonctionnement des Ministères	13 870 292 401	76 228 192 320	76 328 442 567	550,30	100 250 246,7
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	700 000 000	645 577 794	645 577 794	92,23	0,180000067
	Investissements sur Ressources Propres	3 119 703 800	4 962 807	4 962 807	0,16	0,36
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	100 644 920	0		0,00	-
	Rémunérations	29 508 789 924	34 610 259 095	34 610 259 095	117,29	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	700 000 000	178 089 800	178 089 800	25,44	-
32	PLAN	25 027 476 731	28 165 768 840	28 453 677 451	113,69	287 908 610,97
	Contrepartie des Projets	1 750 000 000	302 800 000	302 800 000	17,30	-
	Fonctionnement des Ministères	4 696 381 373	6 404 749 044	6 674 884 304	142,13	270 135 260,33
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 193 905 000	10 319 883 814	10 319 883 814	470,39	0,49
	Investissements sur Ressources Extérieures	3 033 712 500		17 773 350	0,59	17 773 350,00
	Investissements sur Ressources Propres	3 830 783 566	105 369 300	105 369 300	2,75	-
	Rémunérations	7 015 807 965	8 791 104 757	8 791 104 757	125,30	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	2 506 886 327	2 241 861 925	2 241 861 925	89,43	0,15

33	RECONSTRUCTION	758 612 161	214 007 266	214 007 266	28,21	-
	Fonctionnement des Ministères	403 006 457	3 328 000	3 328 000	0,83	-
	Investissements sur Ressources Propres	140 000 000	0		0,00	-
	Rémunérations	215 605 704	210 679 266	210 679 266	97,72	-
34	JUSTICE	30 501 178 231	28 882 696 277	37 710 747 849	123,64	8 828 051 571,92
	Fonctionnement des Ministères	13 832 692 658	17 520 146 488	17 679 034 094	127,81	158 887 605,56
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	176 985 900	635 214 420	635 214 420	358,91	- 0,40
	Investissements sur Ressources Extérieures	1 308 859 239	2 918 141 769	11 587 305 736	885,30	8 669 163 966,96
	Investissements sur Ressources Propres	3 500 000 000	608 276 693	608 276 693	17,38	- 0,20
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	4 750 573 506			0,00	-
	Rémunérations	6 783 246 928	7 125 916 907	7 125 916 907	105,05	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	148 820 000	75 000 000	75 000 000	50,40	-
35	REFORMES INSTITUTIONNELLES	515 621 054	74 411 771	74 411 771	14,43	-
	Fonctionnement des Ministères	439 790 666	866 000	866 000	0,20	-
	Rémunérations	75 830 388	73 545 771	73 545 771	96,99	-
36	RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	2 759 086 680	2 695 839 696	2 715 048 585	98,40	19 208 889,44
	Fonctionnement des Ministères	1 340 277 288	1 328 141 370	1 347 350 259	100,53	19 208 889,44
	Rémunérations	1 418 809 392	1 367 698 326	1 367 698 326	96,40	-
37	SANTE	366 005 338 403	257 912 689 361	351 501 474 467	96,04	93 588 785 105,83
	Contrepartie des Projets	7 908 461 799	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	24 897 006 516	20 032 537 768	30 803 067 925	123,72	10 770 530 157,00
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	4 115 521 274	9 734 315 886	9 734 315 886	236,53	- 0,32
	Investissements sur Ressources Extérieures	114 770 425 337	53 677 474 381	133 508 889 237	116,33	79 831 414 855,80
	Investissements sur Ressources Propres	20 830 945 300	0	2 986 840 094	14,34	2 986 840 093,72
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	24 133 358 185	2 696 173 971	2 696 173 971	11,17	0,18
	Rémunérations	163 920 982 306	170 779 400 239	170 779 400 239	104,18	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	4 314 720 936	240 606 629	240 606 629	5,58	- 0,50
	Subventions aux Services Ex-BPO	1 113 916 750	752 180 487	752 180 487	67,53	- 0,06
38	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	679 575 998 853	603 476 446 299	616 802 078 692	90,76	13 325 632 393,25
	Contrepartie des Projets	4 174 320 003	0		0,00	-
	Financement des Réformes	1 200 000 000	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	51 285 187 549	12 081 184 841	12 176 398 701	23,74	95 213 859,76
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	630 000 000	74 523 967	74 523 967	11,83	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	18 487 924 051	8 795 429 693	19 464 663 027	105,28	10 669 233 333,88
	Investissements sur Ressources Propres	13 359 881 000	2 900 000 000	5 461 185 200	40,88	2 561 185 200,00
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	18 246 205 517	3 234 422 584	3 234 422 584	17,73	-
	Rémunérations	572 192 480 733	576 390 885 214	576 390 885 214	100,73	- 0,38
	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	56 412 792 789	1 735 662 460	1 735 662 460	3,08	-
	Fonctionnement des Ministères	7 672 984 697	1 503 162 460	1 503 162 460	19,59	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	33 058 048 475	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	7 374 150 000	0		0,00	-

	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	8 237 453 649	232 500 000	232 500 000	2,82	-
	Rémunérations	70 155 968			0,00	-
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE	175 824 770 415	173 210 023 479	176 339 263 397	100,29	3 129 239 918,01
	Bourse d'Etudes	700 000 000	275 914 493	275 914 493	39,42	0,38
	Fonctionnement des Ministères	4 941 509 752	716 180 793	864 768 636	17,50	148 587 843,28
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 240 000 000	2 353 009 388	2 453 009 388	109,51	100 000 000,09
	Investissements sur Ressources Propres	3 420 000 000	26 183 680	2 906 835 755	85,00	2 880 652 074,74
	Rémunérations	162 143 260 663	169 440 710 125	169 440 710 125	104,50	0,48
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	2 380 000 000	398 025 000	398 025 000	16,72	-
41	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	31 145 581 631	22 406 499 041	22 498 967 793	72,24	92 468 752,13
	Contrepartie des Projets	89 985 700	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	2 209 381 927	484 013 309	576 482 061	26,09	92 468 752,13
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 975 734 285	445 994 929	445 994 929	22,57	-
	Investissements sur Ressources Propres	2 399 400 000	120 900 000	120 900 000	5,04	-
	Rémunérations	21 248 933 520	21 134 121 587	21 134 121 587	99,46	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	3 222 146 199	221 469 216	221 469 216	6,87	-
42	INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS	272 165 266 315	77 846 186 545	125 293 196 180	46,04	47 447 009 635,26
	Fonctionnement des Ministères	3 180 921 107	3 131 843 458	3 161 843 458	99,40	29 999 999,64
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 631 567 388	1 106 287 235	1 106 287 235	67,81	0,20
	Investissements sur Ressources Extérieures	174 064 784 229	11 153 190 797	38 949 369 431	22,38	27 796 178 633,83
	Investissements sur Ressources Propres	4 375 000 000	14 491 545 040	27 072 480 841	618,80	12 580 935 801,31
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	44 448 783 121	5 029 600 914	12 069 496 114	27,15	7 039 895 200,20
	Rémunérations	37 647 316 116	37 488 768 772	37 488 768 772	99,58	-0,33
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	6 816 894 354	5 444 950 329	5 444 950 329	79,87	0,40
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET HABITAT	10 742 181 516	3 880 842 999	3 880 842 999	36,13	-0,50
	Contrepartie des Projets	931 881 902	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	2 849 352 562	871 807 112	871 807 112	30,60	-0,50
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	700 000 000	1 088 186 780	1 088 186 780	155,46	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	3 904 634 384	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	332 500 000	0		0,00	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,00	-
	Rémunérations	1 973 812 668	1 870 849 107	1 870 849 107	94,78	-
44	AGRICULTURE	302 289 611 012	52 697 258 885	61 386 475 372	20,31	8 689 216 487,18
	Contrepartie des Projets	930 886 761	317 330 479	759 074 653	81,54	441 744 173,76
	Fonctionnement des Ministères	10 163 957 983	7 948 534 300	8 000 110 167	78,71	51 575 867,27
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	3 533 516 700	1 072 779 591	1 072 779 591	30,36	0,18
	Investissements sur Ressources Extérieures	254 114 661 058	3 671 930 338	8 922 463 805	3,51	5 250 533 466,83
	Investissements sur Ressources Propres	6 534 150 000	0		0,00	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	4 817 290 694	18 661 316 720	21 606 679 700	448,52	2 945 362 980,00
	Rémunérations	21 495 147 816	20 638 755 139	20 638 755 139	96,02	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	700 000 000	386 612 318	386 612 318	55,23	-0,50

45	DÉVELOPPEMENT RURAL	61 681 055 125	11 527 618 873	19 320 737 420	31,32	7 793 118 546,82
	Contrepartie des Projets	350 000 000	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	8 843 894 122	449 317 612	1 333 124 722	15,07	883 807 109,84
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 324 000 000	716 723 350	716 723 350	30,84	0,08
	Investissements sur Ressources Extérieures	3 745 139 223	1 476 752 305	8 386 063 742	223,92	6 909 311 437,23
	Investissements sur Ressources Propres	6 534 150 000	0		0,00	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	27 125 236 984	776 975 096	776 975 096	2,86	- 0,33
	Rémunérations	7 858 634 796	7 748 201 535	7 748 201 535	98,59	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	4 900 000 000	359 648 975	359 648 975	7,34	-
46	INDUSTRIE	5 716 744 703	3 475 138 108	3 484 102 256	60,95	8 964 147,52
	Contrepartie des Projets	700 000 000	128 340 930	128 340 930	18,33	-
	Fonctionnement des Ministères	1 419 781 727	482 620 519	491 584 667	34,62	8 964 147,72
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	408 520 000	448 104 441	448 104 441	109,69	- 0,20
	Investissements sur Ressources Propres	515 725 100	0		0,00	-
	Rémunérations	2 376 465 276	2 338 915 418	2 338 915 418	98,42	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	296 252 600	77 156 800	77 156 800	26,04	-
47	COMMERCE EXTÉRIEUR	5 504 764 858	3 702 424 087	4 062 987 101	73,81	360 563 014,49
	Contrepartie des Projets	660 627 301	728 907 287	728 907 287	110,34	-
	Fonctionnement des Ministères	1 239 062 314	449 318 876	462 525 890	37,33	13 207 013,82
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	315 000 000	37 000 000	37 000 000	11,75	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	379 766 015	217 491 466	564 847 467	148,74	347 356 000,67
	Investissements sur Ressources Propres	600 600 000	0		0,00	-
	Rémunérations	2 309 709 228	2 269 706 458	2 269 706 458	98,27	-
48	MINES	17 682 031 522	10 756 476 561	10 756 476 562	60,83	0,58
	Fonctionnement des Ministères	3 623 896 199	372 806 064	372 806 064	10,29	0,00
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 750 000 000	320 379 809	320 379 809	18,31	0,31
	Investissements sur Ressources Extérieures	1 874 509 646	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	1 688 476 200	0		0,00	-
	Rémunérations	2 681 814 437	2 619 871 729	2 619 871 729	97,69	-
	Subventions aux Services Ex-BPO	6 063 335 040	7 443 418 959	7 443 418 959	122,76	0,26
49	HYDROCARBURES	10 709 607 894	698 539 444	698 539 444	6,52	0,48
	Fonctionnement des Ministères	1 735 713 154	294 050 250	294 050 250	16,94	0,48
	Investissements sur Ressources Propres	8 750 000 000	190 000 000	190 000 000	2,17	-
	Rémunérations	223 894 740	214 489 194	214 489 194	95,80	-
50	ÉNERGIE	119 260 877 203	84 093 338 877	166 211 636 393	139,37	82 118 297 516,13
	Contrepartie des Projets	2 294 231 545	2 998 041 713	6 349 352 548	276,75	3 351 310 834,50
	Fonctionnement des Ministères	4 599 231 182	1 191 159 797	1 191 159 797	25,90	0,24
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 400 000 000	2 943 419 027	2 943 419 027	210,24	0,15
	Investissements sur Ressources Extérieures	91 194 903 539	58 406 102 042	136 955 792 195	150,18	78 549 690 152,78
	Investissements sur Ressources Propres	15 626 434 500	13 714 631 567	13 931 928 096	89,16	217 296 528,72
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	546 606 265	1 080 243 967	1 080 243 967	197,63	- 0,46

	Rémunérations	3 183 822 120	3 358 701 682	3 358 701 682	105,49	-
	Subventions aux Services ex-BPO	415 648 052	401 039 082	401 039 082	96,49	0,20
51	TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION	74 214 682 994	52 429 974 797	272 186 036 737	366,75	219 756 061 939,79
	Fonctionnement des Ministères	2 051 376 733	4 692 405 537	4 901 498 142	238,94	209 092 604,92
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 836 100 000	4 815 507 942	198 420 601 402	10806,63	193 605 093 460,22
	Investissements sur Ressources Extérieures	53 882 160 279	32 256 967 351	56 918 250 626	105,63	24 661 283 275,21
	Investissements sur Ressources Propres	7 795 564 700	2 019 246 952	3 299 839 552	42,33	1 280 592 599,83
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	166 000 000	155 005 839	155 005 839	93,38	- 0,34
	Rémunérations	6 506 302 849	6 451 804 646	6 451 804 646	99,16	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	980 515 900	1 067 246 375	1 067 246 375	108,85	0,15
	Subventions aux Services Ex-BPO	996 662 533	971 790 155	971 790 155	97,50	- 0,20
	POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PTNTIC)	28 827 348 613	2 933 724 897	7 533 723 743	26,13	4 599 998 845,52
	Fonctionnement des Ministères	1 525 863 163	343 810 005	343 810 005	22,53	0,42
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	411 673 555	663 322 425	663 322 425	161,13	0,10
	Investissements sur Ressources Extérieures	24 420 296 289	152 459 880	4 752 458 725	19,46	4 599 998 845,01
	Rémunérations	1 040 333 760	989 245 781	989 245 781	95,09	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	425 953 500	0	0	0,00	-
	Subventions aux Services Ex-BPO	1 003 228 346	784 886 806	784 886 806	78,24	- 0,01
53	COMMUNICATION ET MEDIAS	28 444 271 968	29 653 208 315	31 319 995 296	110,11	1 666 786 981,05
	Fonctionnement des Ministères	1 344 299 566	3 421 486 535	5 088 273 512	378,51	1 666 786 976,53
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 131 632 600	574 503 379	574 503 379	50,77	- 0,45
	Investissements sur Ressources Propres	70 716 100	0	0	0,00	-
	Rémunérations	24 941 586 716	25 359 887 954	25 359 887 959	101,68	5,00
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	459 464 600	249 073 660	249 073 660	54,21	-
	Subventions aux Services Ex-BPO	496 572 386	48 256 787	48 256 787	9,72	- 0,04
54	DROITS HUMAINS	1 572 064 580	487 958 558	517 958 558	32,95	30 000 000,00
	Fonctionnement des Ministères	1 030 947 252	32 629 775	62 629 775	6,07	30 000 000,00
	Investissements sur Ressources Propres	76 888 400	0	0	0,00	-
	Rémunérations	464 228 928	455 328 783	455 328 783	98,08	-
55	AFFAIRES FONCIERES	5 953 905 211	4 332 315 825	4 412 136 566	74,10	79 820 740,54
	Fonctionnement des Ministères	1 250 558 127	453 785 059	533 605 800	42,67	79 820 741,24
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	350 000 000	228 263 328	228 263 328	65,22	- 0,20
	Investissements sur Ressources Extérieures	101 461 956	0	0	0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	504 632 000	0	0	0,00	-
	Rémunérations	2 985 104 328	2 947 175 815	2 947 175 815	98,73	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	762 148 800	703 091 623	703 091 623	92,25	- 0,50
56	ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DE LA NATURE	81 719 691 145	13 035 828 733	20 390 532 921	24,95	7 354 704 188,46
	Contrepartie des Projets	1 050 416 036	0	0	0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	2 859 429 713	540 855 756	1 149 679 469	40,21	608 823 712,87
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	673 739 092	937 482 240	937 482 240	139,15	0,23
	Investissements sur Ressources Extérieures	68 451 220 388	3 826 013 956	9 547 420 351	13,95	5 721 406 395,36

	Investissements sur Ressources Propres	726 746 600	296 251 500	1 320 725 580	181,73	1 024 474 080,00
	Rémunérations	6 915 421 416	6 835 686 322	6 835 686 322	98,85	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	1 042 717 900	599 538 959	599 538 959	57,50	-
57	TOURISME	12 045 138 868	6 033 104 204	6 033 104 204	50,09	- 0,32
	Fonctionnement des Ministères	1 415 122 300	762 801 196	762 801 196	53,90	0,48
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	920 000 000	392 759 792	392 759 792	42,69	- 0,30
	Investissements sur Ressources Propres	4 339 852 500	224 354 400	224 354 400	5,17	-
	Rémunérations	3 160 012 752	3 115 120 943	3 115 120 943	98,58	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	210 065 100	386 400 000	386 400 000	183,94	-
	Subventions aux Services ex-BPO	2 000 086 216	1 151 667 873	1 151 667 873	57,58	- 0,50
58	CULTURE ET ARTS	8 242 164 870	4 958 778 098	4 992 111 098	60,57	33 332 999,60
	Fonctionnement des Ministères	2 061 706 514	688 562 047	721 895 047	35,01	33 332 999,60
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 113 902 537	273 357 050	273 357 050	24,54	-
	Investissements sur Ressources Propres	350 000 000	65 988 467	65 988 467	18,85	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	32 463 827	0		0,00	-
	Rémunérations	4 002 376 692	3 902 170 534	3 902 170 534	97,50	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	681 715 300	28 700 000	28 700 000	4,21	-
59	JEUNESSE	5 990 247 472	4 226 684 442	4 226 684 442	70,56	0,43
	Fonctionnement des Ministères	548 164 309	52 892 323	52 892 323	9,65	0,40
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	734 714 400	164 026 022	164 026 022	22,33	0,03
	Investissements sur Ressources Propres	350 000 000	0		0,00	-
	Rémunérations	4 275 517 763	4 009 766 097	4 009 766 097	93,78	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	81 851 000	0		0,00	-
	SPORTS ET LOISIRS	20 538 701 457	30 640 790 922	34 016 716 582	165,62	3 375 925 660,44
	Fonctionnement des Ministères	6 885 958 623	23 600 632 654	25 880 358 314	375,84	2 279 725 659,75
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 101 100 000	2 101 758 800	2 101 758 800	190,88	0,50
	Investissements sur Ressources Propres	2 170 000 000	2 000 532 810	3 096 732 810	142,71	1 096 200 000,00
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	8 427 162 690	0		0,00	-
	Rémunérations	1 766 315 244	2 937 866 658	2 937 866 658	166,33	0,20
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	188 164 900	0		0,00	-
61	FONCTION PUBLIQUE	55 713 264 732	41 673 609 529	45 417 581 022	81,52	3 743 971 493,06
	Financement des Réformes	1 800 000 000	163 339 700	163 339 700	9,07	-
	Fonctionnement des Ministères	5 294 224 173	804 049 239	804 049 239	15,19	- 0,18
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	8 670 000 140	1 900 245 293	1 900 245 293	21,92	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	1 799 656 000	1 079 182 568	4 823 154 062	268,00	3 743 971 493,54
	Investissements sur Ressources Propres	3 633 000 000	254 497 344	254 497 344	7,01	- 0,30
	Rémunérations	34 336 800 119	36 786 571 027	36 786 571 027	107,13	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	179 584 300	685 724 358	685 724 358	381,84	-
62	EMPLOI ET TRAVAIL	13 486 415 114	7 798 924 245	7 798 923 945	57,83	- 300,35
	Contrepartie des Projets	381 743 061	0		0,00	-

	Fonctionnement des Ministères	1 902 090 036	379 160 362	379 160 362	19,93	- 0,35
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	700 000 000	395 636 000	395 636 000	56,52	-
	Investissements sur Ressources Extérieures	1 014 619 565	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	349 231 300	0		0,00	-
	Rémunérations	8 167 271 152	6 925 962 913	6 925 962 913	84,80	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	971 460 000	98 164 970	98 164 670	10,10	- 300,00
63	PREVOYANCE SOCIALE	3 228 857 579	1 578 786 634	1 578 786 634	48,90	-
	Fonctionnement des Ministères	332 211 068	0		0,00	-
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	574 529 995	41 505 254	41 505 254	7,22	-
	Investissements sur Ressources Propres	179 676 200	0		0,00	-
	Rémunérations	1 414 439 616	1 537 281 380	1 537 281 380	108,68	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	728 000 700	0		0,00	-
64	AFFAIRES SOCIALES	39 697 241 328	25 675 990 120	25 674 342 628	64,68	- 1 647 491,79
	Contrepartie des Projets	350 000 000	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	4 013 785 381	644 699 172	643 051 680	16,02	- 1 647 491,98
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 415 871 377	468 880 410	468 880 410	19,41	0,46
	Investissements sur Ressources Extérieures	540 293 369	0		0,00	-
	Investissements sur Ressources Propres	6 040 249 500	0		0,00	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	488 721 067	0		0,00	-
	Rémunérations	23 790 723 134	24 270 641 744	24 270 641 744	102,02	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	2 057 597 500	291 768 794	291 768 794	14,18	- 0,27
65	GENRE, FAMILLE ET ENFANT	21 540 593 683	5 166 537 753	10 577 529 338	49,11	5 410 991 585,10
	Contrepartie des Projets	350 000 000	0		0,00	-
	Fonctionnement des Ministères	3 635 775 787	342 702 767	342 702 767	9,43	0,10
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 450 000 000	281 598 465	281 598 465	11,49	- 0,36
	Investissements sur Ressources Extérieures	7 191 841 918	1 823 818 260	7 234 809 845	100,60	5 410 991 585,36
	Investissements sur Ressources Propres	4 649 574 800	105 210 144	105 210 144	2,26	-
	Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	99 473 234	0		0,00	-
	Rémunérations	2 682 317 444	2 613 208 117	2 613 208 117	97,42	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	481 610 500	0		0,00	-
69	COOPERATION REGIONALE	1 156 226 662	471 519 606	520 559 074	45,02	49 039 468,18
	Fonctionnement des Ministères	566 484 373	9 053 820	58 093 288	10,26	49 039 468,18
	Investissements sur Ressources Extérieures	126 827 445	0		0,00	-
	Rémunérations	462 914 844	462 465 786	462 465 786	99,90	-
70	ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE	10 932 840 923	3 001 697 872	3 001 697 872	27,46	- 0,35
	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	3 500 000 000	2 372 690 977	2 372 690 977	67,79	- 0,50
	Fonctionnement des Ministères	3 326 719 372	209 664 881	209 664 881	6,30	0,15
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	396 900 000	250 000 225	250 000 225	62,99	-
	Investissements sur Ressources Propres	3 433 325 000	0		0,00	-
	Rémunérations	275 896 551	169 341 789	169 341 789	61,38	-
74	PORTEFEUILLE	10 367 914 410	3 256 335 172	3 256 335 172	31,41	-
	Fonctionnement des Ministères	1 697 169 248	137 188 400	137 188 400	8,08	-

	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 648 571 506	170 308 000	170 308 000	10,33	-
	Investissements sur Ressources Propres	4 045 226 200	0		0,00	-
	Rémunérations	2 902 537 456	2 948 838 772	2 948 838 772	101,60	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	74 410 000	0		0,00	-
77	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	318 815 987 494	236 503 755 920	239 197 990 981	75,03	2 694 235 061,26
	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Extérieures	37 800 000 000	0		0,00	-
	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	248 000 000 000	167 914 000 000	167 914 000 000	67,71	-
	Fonctionnement des Institutions	6 375 307 239	47 523 000 000	47 523 000 000	745,42	-
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	363 128 624	18 370 000 000	19 024 785 000	5239,13	654 785 000,00
	Investissements sur Ressources Extérieures	1 290 310 471	0	2 039 450 061	158,06	2 039 450 061,26
	Investissements sur Ressources Propres	782 612 000	0		0,00	-
	Rémunérations	24 204 629 160	2 696 755 920	2 696 755 920	11,14	-
	CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	7 040 868 259	4 548 380 479	4 548 380 479	64,60	0,09
	Fonctionnement des Institutions	2 967 696 246	711 650 935	711 650 935	23,98	- 0,30
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	949 418 708	1 602 605 582	1 602 605 582	168,80	0,39
	Investissements sur Ressources Propres	1 365 000 000	0		0,00	-
	Rémunérations	1 758 753 305	2 234 123 962	2 234 123 962	127,03	-
	CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIO-VISUEL ET DE LA COMMUNICATION	5 458 783 918	4 245 381 182	4 245 381 182	77,77	0,40
	Fonctionnement des Institutions	983 185 018	471 203 026	471 203 026	47,93	0,40
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	481 281 500	59 340 000	59 340 000	12,33	-
	Investissements sur Ressources Propres	195 652 900	0		0,00	-
	Rémunérations	3 798 664 500	3 714 838 156	3 714 838 156	97,79	-
81	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	6 173 287 405	2 101 325 091	2 101 325 091	34,04	0,28
	Fonctionnement des Institutions	2 641 508 687	1 173 140 691	1 173 140 691	44,41	0,28
	Investissements sur Ressources Propres	2 042 162 200	0		0,00	-
	Rémunérations	1 489 616 518	928 184 400	928 184 400	62,31	-
90	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	8 876 054 597	7 837 195 401	7 837 195 401	88,30	- 0,06
	Fonctionnement des Ministères	1 846 026 305	1 090 633 064	1 090 633 064	59,08	0,07
	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	2 625 000 000	2 500 221 315	2 500 221 315	95,25	- 0,13
	Investissements sur Ressources Propres	585 969 300	0		0,00	-
	Rémunérations	3 744 648 992	4 215 836 807	4 215 836 807	112,58	-
	Subventions aux Organismes Auxiliaires	74 410 000	30 504 215	30 504 215	40,99	-
93	OPPOSITION POLITIQUE	254 925 922	0		0,00	-
	Fonctionnement des Institutions	254 925 922	0		0,00	-
Total général		5 497 471 597 384	4 124 301 049 406	4 818 195 996 284	87,64	693 894 946 877,83

Source : Tableau établi par nous à partir des données des ESB postés au site du Ministère du Budget et la DGRC

Taux : 948,5 CDF/USD

Les tableaux ci-dessus ont été produits sur base des Etats de Suivi Budgétaires (ESB) produits et publiés par le ministère ayant le budget dans ses attributions et des données collectées auprès de la DGRC.

En examinant ces dépenses par Institution et par Ministère, la Société Civile a constaté ce qui suit :

- Quelques écarts significatifs entre les données recueillies dans les ESB et ceux rapportées par la DGRC. Ces écarts portent essentiellement sur le fonctionnement des Ministères, le fonctionnement des institutions, les investissements sur ressources extérieures, les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques, les investissements sur ressources propres.

Ces différences s'expliquent par le fait que la DGRC capte toutes les informations à la Banque Centrale du Congo, à la direction du trésor et ordonnancement (DTO), à la Coordination Informatique interministériel CII ; ce qui permet d'assurer la traçabilité des dépenses échappant parfois au Ministère du Budget.

- 13 institutions et Ministères sont en surconsommation de leurs allocations budgétaires: Présidence de la République, Primature, Vice-Primature de l'intérieur et sécurité, Secrétariat Général du Gouvernement , Affaires étrangères, Budget, Plan, Justice, Transport et Voies de communication, Communication et media, Sports et loisir et Energie.
- 22 Institutions et Ministères sont en sous consommation de leurs allocations budgétaires : CNDH, Portefeuille, Action Humanitaire, Coopération Régionale, Genre, famille et enfant, Prévoyance sociale, Environnement et Conservation de la Nature, Droits Humains, PTNTIC, Hydrocarbures, Développement Rural, Agriculture, Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, Infrastructure et travaux publics, Enseignement technique et professionnel, Réformes Institutionnelles, Reconstruction, Economie Nationale, Anciens Combattants , Relation avec les Partis Politiques et Coopération internationale.
- L'opposition politique n'a pas bénéficié de sa dotation.

Au regard de ce qui précède, l'analyse faite par Société Civile démontre que la problématique de conciliation des chiffres évoquée dans l'analyse des recettes demeure aussi dans l'analyse des dépenses. La grande partie des dépenses est consommée dans le fonctionnement plutôt que dans les actions à impact social.

**DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'EXECUTION DE LA LOI DES
FINANCES 2016 DANS LES MINISTERES SECTORIELS**

CHAPITRE 1 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

I.1 Stratégie Sous-sectorielle

La stratégie sous-sectorielle de L'Education et de la Formation 2016-2025 (SSEF) comprend trois principaux axes, à savoir :

1. Développer l'accès et assurer l'équité,
2. Améliorer la qualité des apprentissages ,
3. Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur.

I.2. Les actions de mise en œuvre 2016 :

1. Etudes de faisabilité d'une classe pré-primaire dans les écoles primaires publiques,
2. Sensibilisation des Communautés à la création d'Espaces Communautaires d'Eveil,
3. Construction et réhabilitation des 2800 salles de classe en 2016,
4. Allocation aux écoles dans les trois (3) Provinces les plus en retard pour la scolarisation des filles,
5. Elaboration d'une stratégie de réinsertion scolaire des enfants déscolarisés et des outils d'identification de ces enfants,
6. Un plan de communication et de supports de communication disponibles dès 2016,
7. Etudes des profils d'enseignants nécessaires et étude sur les compétences de base.

I.3. Le Cadre de Dépense à Moyen Terme de l'EPSP et les allocations.

Le Ministère de l'EPSP dispose d'un Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) qui va de 2016 à 2018 et les allocations budgétaires se présentent dans le tableau suivant conformément au CBMT de l'ensemble du Secteur Education.

I.4. Constats et analyses de l'exécution de la loi de finances 2016

Tableau n°13 : Structure du budget de l'EPSP en 2016 et son exécution

Rubriques	Crédits sollicités	Crédits votes	Crédits exécutés	Taux d'exécution
Contrepartie Projets	1 000 000 000,00	4 174 320 003,00	-	
Financement des Réformes	3 515 000 000,00	1 200 000 000,00	-	
Fonctionnement des Ministères	80 238 797 229,00	51 285 187 549,00	12 081 184 841,00	23,56
Investissements sur Ressources Propres	19 333 442 655,00	11 492 227 544,00	2 900 000 000,00	25,23
Investissements sur Ressources Extérieures	73 755 151 869,00	-	8 795 429 693,00	
Rémunérations	57 310 690 6459,00	571 935 956 973,00	576 390 885 214,00	100,78
Interventions Economiques, Socio-Culturelles et Scientifiques		630 000 000,00	74 523 967,00	11,83
Investis sur Transfert aux Provinces et ETD			3 234 422 584,00	
Rémunérations	28 052 478 384,00	571 935 956 973,00		
Sous Total	786 349 040 729,00	1 275 431 064 135,00	603 476 446 299,00	47,32

Source : DGRC Taux 948,5 CDF

A la lumière de ce tableau, la société civile constate que le taux d'exécution globale n'a été que de 47,32%. Hormis la rubrique Rémunérations exécutée à 100,78%, les autres rubriques sont en forte sous consommation. Cela suppose que le gouvernement n'a pas favorisé la mise en œuvre des projets susceptibles de réaliser les axes de sa politique.

Le tableau suivant nous donne une idée sur le niveau faible d'exécution en faveur des rubriques.

Tableau n°14 indicatif des allocations et leurs paiements avec taux d'exécution par administration ou service en 2016

NOM DES PROJETS AU SEIN DU MINEPSP	Allocation	Paiement	Taux d'Exécution en %
Construction des écoles Secondaires de la Province	1 748 756 499	23 250 000	1,33
Acquisition des équipements scolaires pour les Ecoles Techniques de la Province	2 910 531 519	46 500 000	1,60
Construction des infrastructures scolaires techniques dans la province	5 220 922 130	93 000 000	1,78
Construction des Bureaux des Sous-Divisions de la Province à Lubumbashi	825 607 554	23 250 000	2,82
Construction des écoles primaires de la province de TANGANYIKA	529 735 559	23 250 000	4,39
Acquisition des mobiliers scolaires pour les écoles de la province	3 177 166 607	185 754 984	5,85
Construction des écoles primaires ou secondaire dans les 5 territoires et la ville de BUNIA	483 847 343	46 500 000	9,61
Construction des nouveaux bâtiments scolaires dans les Territoires de la province du Sankuru	236 861 899	23 250 000	9,82
Réhabilitation de 3 écoles dans les territoires et dans les villes du Sud-Kivu	236 861 899	23 250 000	9,82
Acquisition des équipements matériels didactiques pour les écoles de Kinshasa	236 861 281	23 250 000	9,82
Construction de 6 écoles dans la province de Kasai/ville de Tshikapa et les 5 territoires	130 657 185	23 250 000	17,79
Construction des Infrastructures Scolaires techniques de la Province	106 000 000	93 000 000	87,74
Sans Projet	607 905 167 912	590 049 756 481	97,06
Construction des E.P pilotes dans les ETD de la TSHUAPA	94 744 759	93 000 000	98,16
Réhabilitation des infrastructures scolaires dans les territoires de la Province du Kasai -Oriental	189 489 518	250 000 000	131,93
Don BM / Projet de soutien à l'éducation de base (PROSEB)	4 695 253 500	8 795 429 693	187,33
Réhabilitation de 6 écoles pilotes dans la Prov.éduc. de la Tshuapa	94 744 759	225 000 000	237,48
Construction de l'E.P.8 de Selembao	71 058 569	2 271 417 600	3196,54
Réhabilitation et réfection d'ouvrages et édifices	66 500 000	2 900 000 000	4360,90
Rubrique non dotée /voir liste en annexe 2	107 028 023 150		
Total général	735 988 791 642	605 212 108 758	

Source : DEP /EPSP Rapport d'Exécution des projets par direction 2016

Taux 948,5 CDF

Taux d'Exécution par rubrique



Il ressort de l'examen de ce tableau que le cabinet a connu un dépassement de l'exécution budgétaire de l'ordre de 175 % ; la construction de l'EP 8 de Selembao qui n'a que 6 salles de classe de 3196,54% ; la réhabilitation et réfection d'ouvrages et édifices 4 361%. De même, beaucoup d'exécutions dépassant 80%.

D'une manière globale, l'examen de l'exécution du budget 2016 de l'EPSP présente une faiblesse dans la planification, apparaissant clairement entre les prévisions et l'exécution.

Les rubriques non dotées de crédits qui constituent la valeur globale de **107 028 023 150,00** mais non exécutées se trouvent dans l'annexe I.

De ce qui précède ; il sied de noter non seulement le manque de transparence qui a caractérisé la gestion des finances publiques dans la phase d'exécution ; mais également une présomption de délit de fraude dans la gestion de ces finances dans ce secteur. Car, les rubriques budgétaires comme équipement et réhabilitation des écoles selon les provinces prévues, équipement de divers laboratoires à travers le pays, l'inspection des ressources humaines, matérielles et financières, l'enseignement spécifique, l'éducation à la vie et en matière de population, les infrastructures scolaires etc. n'ont pas du tout été exécutés quoique bénéficiant des allocations budgétaires.

I.5. Actions phares réalisées jusqu'à fin 2016

Tableau n°15 : Actions phares sur les ressources propres

N°	ACTIONS PREVUES	Coûts	Nbre/Bénéficiaires	Localisation géographique
01	Frais de Fonctionnement Ecoles Primaires Publiques	383 136 000 USD	27 287	Les Provinces de la RDC
02	Frais de Fonctionnement des Bureaux Gestionnaires	1 205 280 000 USD	2 232	Les Provinces de la RDC
03	Mécanisation des enseignants	-	12 500	Idem

Source : Rapport d'Exécution de la Loi de Finances 2016

Les frais de fonctionnement alloué aux écoles primaires publiques sont très faibles par rapport aux frais alloués aux bureaux gestionnaires qui ne sont que les services d'appoint. Comment est-il possible de gérer efficacement une école avec de 12 classes avec la moyenne de CDF 948 500 (1000 \$US) par mois !

Tableau n°16 : Actions phares sur les ressources extérieures

N°	ACTIONS PREVUES	Coûts/ CDF	Nbre/Bénéficiaires	Localisation géographique
01	Acquisition des Manuels Scolaires aux Ecoles Primaires pour la Promotion de la Lecture et Ecriture	7 712 072 640	-	Les Provinces de la RDC

Source : Rapport d'Exécution de la Loi de Finances 2016

Le tableau montre que les lieux d'exécutions de ces acquisitions ne sont pas clairement identifiés par les noms d'écoles, territoires et provinces éducationnelles bénéficiaires.

Tableau n°17 : Actions Phares Programmées, Non Réalisées en 2016 (Fin Décembre)

N°	ACTIONS PREVUES	Coût/CDF	Nbre/Bénéficiaires	Localisation géographique
01	Mécanisation des enseignants	ND	41.500	Les Provinces de la RDC
02	Production des Statistiques Scolaires	3 000 000	ND	Les Provinces

Source : Tableau établi sur base des données de l'enquête

Ce tableau démontre la faiblesse de l'administration scolaire dans la production des statistiques. D'où la difficulté d'une planification fiable.

Tableau n°18 : Actions prévues sur financement des ressources extérieures

N°	ACTIONS PREVUES	Coûts	Nbre/Bénéficiaires	Localisation géographique
01	Formation Continue des Enseignants	ND	ND	Les Provinces de la RDC

Source : Tableau de données collectées lors des enquêtes

Ce tableau montre que la formation continue des enseignants prévus au compte des PTF n'a pas été exécutée faute des moyens.

Tableau n°19 : Projets réalisés, non-inscrits en 2016

N°	ACTIONS	Coût / CDF	Localisation géographique
01	Construction, Equipement et Réhabilitation	29 827 500 000	Provinces
02	TENAFEP (Autres)	8 963 145 750	Toutes les Provinces

Source : DEP EPSP

Il est à noter également, la non réalisation des actions prévues en 2016 dans le cadre de la mise en œuvre des axes stratégiques du Programme Intérimaire de l'Education, PIE en sigle, qui en constitue la politique sectorielle.

Les actions du PIE sont notamment :

- Etude de faisabilité d'une classe pré-primaire dans les écoles primaires,
- Sensibilisation des communautés à la création d'Espaces Communautaires d'Eveil ;
- Construction et réhabilitation des 2 800 salles de classe en 2016 ;
- Allocations aux écoles dans les 3 provinces les plus en retard pour la scolarisation des filles ;
- Elaboration d'une stratégie de réinsertion scolaire des enfants déscolarisés et des outils d'identification de ces enfants ;
- Un plan de communication et des supports de communication disponibles dès 2016.

La réalisation du Projet Construction, Equipement et réhabilitation avec un coût global de 29.827.500 CDF et l'Organisation de TENAFEP avec un montant de l'ordre de 8 963 145 750 CDF tous deux non prévus dans le Budget.

Il s'en suit que l'exécution du budget de l'EPSP en 2016 a été faite au mépris de l'exigence de Transparence, si bien que l'on peut noter pour le même poste Budgétaire comme l'organisation des TENAFEP et Examen d'Etat, l'existence d'un double financement, l'un venant du Gouvernement et l'autre provenant des parents, alors que l'enseignement primaire est censé être gratuit.

De même, l'Exécution du budget de l'exercice 2016 à l'EPSP n'a pas privilégié la fonction éducative, en ce sens qu'il n'a mécanisé que 12 500 enseignants sur 41 500 prévus, qui aurait eu un impact considérable sur l'amélioration de la qualité des apprentissages qui est le deuxième axe de la politique sectorielle.

I.6. Recommandations

✓ Au Gouvernement :

- L'identification des frais non nomenclatures perçus à l'EPSP, et leurs intégration parmi les droits, taxes et redevances du trésor public pour favoriser l'atteinte des axes de la SSEF 2016-2025 ;
- La redéfinition de la gratuité de l'Enseignement Primaire, en éliminant tous les frais connexes ; par exemple les frais perçus au niveau des provinces, aux fins de réduire la déperdition scolaire et concrétiser l'enseignement fondamental universel ;
- La création d'un cadre de concertation entre les ministères de Budget, Finance, Plan, EPSP et la Société Civile en vue de l'échange d'informations Budgétaires, du suivi citoyen des dépenses publiques du sous-secteur EPSP et de la redevabilité ;
- L'affectation des ressources au financement du Projet de Construction et Réhabilitation d'écoles (PRISS), afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail de l'enseignant, afin de garantir la qualité de l'enseignement et mettre fin au système de prise en charge des enseignants par les parents ;
- L'affectation des ressources à la poursuite de la création des classes pré-primaires dans toutes les écoles primaires publiques afin de faciliter l'accès de tous les enfants scolarisables en bas-âge.

✓ Au Parlement

- L'interpellation du Gouvernement sur la bonne exécution du budget de l'EPS afin de garantir un enseignement de qualité aux enfants de la RDC ;
- Le respect strict par le Gouvernement des principes budgétaires, notamment l'équilibre, la sincérité et la crédibilité budgétaires pour mieux canaliser les ressources prévues vers le secteur de l'éducation ;
- L'initiative des contrôles parlementaires réguliers sur l'exécution du budget de l'EPS.

✓ Institutions et Organes de Contrôles (Cour de Comptes, Assemblée nationale, Sénat, Inspection Générale de Finances et Société Civile)

- L'initiative de chacun en ce qui le concerne, des contrôles réguliers sur l'exécution du budget de l'EPS.

✓ A la Société Civile

- Le Soutien à un plaidoyer permanent pour l'amélioration de l'exécution du budget de l'EPS afin de doter ce sous-secteur des ressources dont il a besoin ;
- Le renforcement du contrôle citoyen pour favoriser la réussite de trois axes prioritaires de l'EPS en rapport avec l'Objectif du Développement Durable 4/ Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation 2016-2025 qui vise à fournir un enseignement de qualité équitable et inclusif et des opportunités des formations tout au long de la vie ;
- L'organisation des Tribunes Scolaires Citoyennes pour permettre aux parties prenantes d'évaluer la qualité de l'exécution du budget du sous-secteur.

CHAPITRE 2 : MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

II.1 Les axes stratégiques et actions du PNDS 2016-2020

La stratégie du secteur de la Santé Publique est contenue dans le Plan National de Développement de la Santé (PNDS) 2016-2020. Le tableau ci-dessous en présente les axes et les actions.

Tableau n°20 : Axes stratégiques et actions contenues dans le PNDS 2016-2020

Axes stratégiques	Actions prévues
(i) le développement des Zones de Santé et continuité des soins	<ol style="list-style-type: none"> 1. l'amélioration de la couverture sanitaire ; 2. la rationalisation du fonctionnement des structures de soins ; 3. l'amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population ; 4. l'amélioration de la résilience des structures et Services de santé face aux épidémies, urgences et catastrophes ; 5. l'amélioration de l'offre au niveau des structures de référence secondaire et tertiaire ; 6. du renforcement de la dynamique communautaire ; 7. la promotion des services de santé ; 8. l'extension des sites de soins communautaires dans les Aires de Santé non couverts et conformément aux plans de couverture des ZS.
(ii) Appui au développement des zones de santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. l'amélioration de la disponibilité et de la fidélisation des ressources humaines en santé compétentes ; 2. l'amélioration de la formation de base ; 3. le développement des compétences du personnel de santé ; 4. la modernisation des infrastructures et équipements ; 5. la maintenance des infrastructures et équipements acquis ; 6. la maîtrise des besoins et de gestion des médicaments, vaccins, contraceptifs et intrants spécifiques dans les formations sanitaires ; 7. l'amélioration de la qualité des médicaments, vaccins, contraceptifs et intrants spécifiques dans un sous-secteur pharmaceutique mieux régulé ; 8. l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement des médicaments essentiels, vaccins, contraceptifs et intrants spécifiques à travers le renforcement du SNAME et (iv) le financement suffisant et adéquat des médicaments, vaccins, contraceptifs et intrants spécifiques par rapport aux besoins réels des FOSA ainsi que celui du SNAME ; 9. la mobilisation des ressources ; 10. la mise en commun et la rationalisation de l'affectation des ressources ; 11. le développement des mécanismes de partage des risques et de financement de la santé ; l'amélioration de la gestion des ressources financières dans les Services et formations sanitaires ; 12. l'amélioration de la complétude, promptitude et correctitude des données collectées ; 13. l'amélioration de l'analyse et la production de l'information sanitaire ; 14. l'amélioration de la diffusion de l'information sanitaire.
(iii) Renforcement de la gouvernance et du pilotage du secteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. le renforcement des capacités institutionnelles du MSP ; 2. le renforcement des mécanismes de suivi de l'application des normes et directives du secteur ; 3. l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles, (iv) le renforcement de la coordination du secteur de la santé ; 4. le renforcement de la collaboration intra sectorielle ; 5. le renforcement de la collaboration intersectorielle ; 6. la mise en place des nouveaux cadres de concertation intersectorielle ; 7. le renforcement des cadres de concertation intersectorielle existants ; 8. la mise en œuvre concertée et conjointe de certaines actions avec les autres ministères.

Source : PNDS 2016-2020

II.2 Objectifs ciblés pour l'année 2016

Les objectifs poursuivis par le MSP en 2016 sont :

- ❖ Faire baisser la mortalité infanto-juvénile de 149‰ à 60‰, la mortalité maternelle de 549 à 220 pour 100.000 naissances vivantes ;
- ❖ Augmenter la couverture vaccinale, la vaccination contre le tétanos pour les femmes enceintes ;
- ❖ Accroître l'utilisation du moustiquaire imprégnée parmi les groupes vulnérable des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans ;
- ❖ Mettre sous ARV plus de 50% des PVV et des tuberculeux, etc.

II.3 Les actions prévues pour l'année 2016

- 1) Assurer la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle ciblée sur la santé de la mère et de l'enfant ;
- 2) Couvrir la part du Gouvernement dans la lutte contre le paludisme, le VIH, la tuberculose, ainsi que pour l'achat de nouveaux vaccins en payant la contrepartie des projets ;
- 3) Assurer l'achat des vaccins traditionnels, la chaîne de froid et matériel d'inoculation et les campagnes de vaccination ;
- 4) Garantir l'approvisionnement régulier en médicaments essentiels et intrants spécifiques dans les formations sanitaires ;
- 5) Mettre à l'échelle la nutrition dans le cadre du mouvement SUN ;
- 6) Poursuivre le Plan d'investissement de modernisation des infrastructures ;
- 7) Poursuivre l'ensemble des réformes (réforme des DPS, réforme du niveau central, réforme du niveau provincial) ;
- 8) Améliorer la coordination et la redevabilité dans le secteur et la gouvernance financière.

II.4. Constat et analyse de l'exécution de la loi de finances 2016

Les tableaux qui vont suivre reprennent les prévisions de dépenses et leurs exécutions par rubriques.

II.5. Crédits sollicités (prévisions) par rubrique budgétaire à la conférence budgétaire 2016

Tableau n°21 : Crédits sollicités par rubrique budgétaire en 2016

RUBRIQUES	PREVISIONS 2016	%
Contrepartie des Projets	41 153 929 200,62	6,00
Fonctionnement des Ministères	104 599 570 051,56	15,25
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	68 589 882 001,03	10,00
Investissements sur Ressources Extérieures	118 402 358 459,00	17,26
Investissements sur Ressources Propres	141 912 465 860,12	20,69
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	-	0,00
Rémunérations	157 756 728 602,36	23,00
Subventions aux Organismes Auxiliaires	34 294 941 000,51	5,00
Subventions aux Services ex-BPO	19 205 166 960,29	2,80
TOTAL	685 915 042 135,49	100,00

Source : DEP MSP

Dans les prévisions budgétaires 2016 du MSP, la Société Civile constate que la rubrique rémunération est supérieure aux autres rubriques, soit 23% du budget global. Elle est suivie de la rubrique des investissements sur ressources propres et la rubrique investissements sur ressources extérieures qui ont respectivement 20,69% et 17,26%. Le fonctionnement vient en quatrième position avec 15,25%.

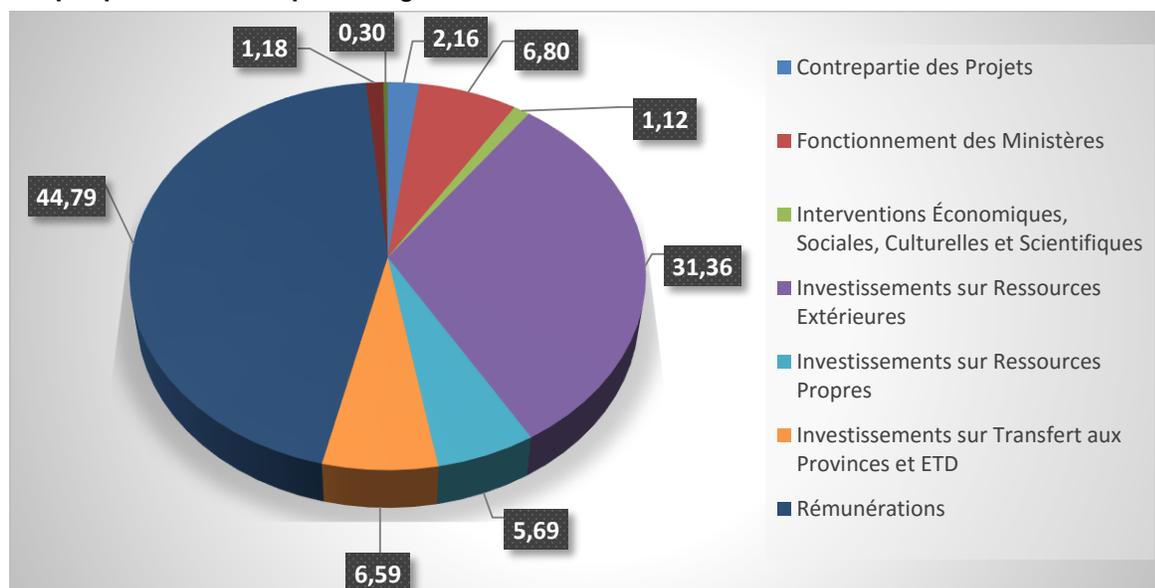
II.6. Crédits votés par rubrique budgétaire en 2016

Tableau n°22 : Crédits votés par rubrique budgétaire en 2016

RUBRIQUES	CREDITS VOTES	%
Contrepartie des Projets	7 908 461 799	2,16
Fonctionnement des Ministères	24 897 006 516	6,80
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	4 115 521 274	1,12
Investissements sur Ressources Extérieures	114 770 425 337	31,36
Investissements sur Ressources Propres	20 830 945 300	5,69
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	24 133 358 185	6,59
Rémunérations	163 920 982 306	44,79
Subventions aux Organismes Auxiliaires	4 314 720 936	1,18
Subventions aux Services Ex-BPO	1 113 916 750	0,30
TOTAL	366 005 338 403	100,00

Source : Ministère du Budget (ESB DE DEPENSE DE LA SANTE)

Graphique n°1 : Rubriques budgétaires votés en %



Les crédits votés par rubrique pour le MSP en 2016 présentent une prédominance des rubriques Rémunérations (44,79%) et Investissements sur Ressources Extérieures (31,36%) ; les autres rubriques ont été votées à moins de 10% dont la rubrique Investissements sur Ressources Propres (5,69%).

La Société Civile constate que les rubriques qui touchent directement à l'amélioration de la santé de la population ont des allocations très faibles, notamment : Subvention aux ex-BPO (0,30%), Subvention aux Organismes auxiliaires (1,18%), Investissement sur transfert aux Provinces et ETD (6,59%), Investissements sur Ressources Propres (5,69%), Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques (1,12%) et Contrepartie des Projets (2,16%).

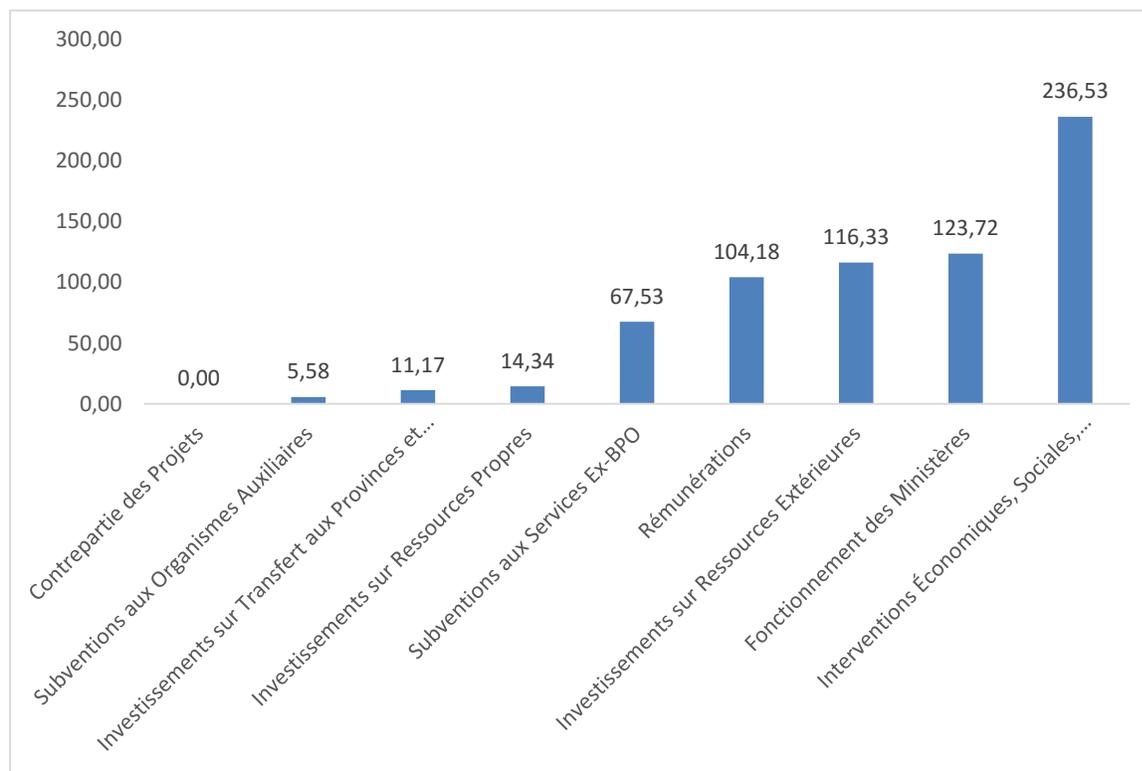
II.7. Crédits exécutés par rubrique budgétaire à fin décembre 2016

Tableau n°23 : Comparaison entre les crédits votés et exécutés par rubrique en 2016

Rubrique	Crédits votés	Crédits exécutés	Taux (crédits votés et exécutés)
Contrepartie des Projets	7 908 461 799		0,00
Fonctionnement des Ministères	24 897 006 516	30 803 067 925	123,72
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	4 115 521 274	9 734 315 886	236,53
Investissements sur Ressources Extérieures	114 770 425 337	133 508 889 237	116,33
Investissements sur Ressources Propres	20 830 945 300	2 986 840 094	14,34
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	24 133 358 185	2 696 173 971	11,17
Rémunérations	163 920 982 306	170 779 400 239	104,18
Subventions aux Organismes Auxiliaires	4 314 720 936	240 606 629	5,58
Subventions aux Services Ex-BPO	1 113 916 750	752 180 487	67,53
TOTAL	366 005 338 403,00	351 501 474 466,83	96,04

Source : Tableau réalisé sur base des données récoltées

Taux d'exécution des crédits votés par rubrique en 2016



Le constat de l'exécution qui se dégage de ce tableau est que les rubriques ci-après ne dépassent pas le seuil de 15% :

- Contrepartie des projets (0%) ;
- Subvention aux organismes auxiliaires (5,58%) ;
- Investissement sur Transfert aux Provinces et ETD (11,17%) ;
- Investissements sur ressources propres (14,34%).

Le Gouvernement n'a pas décaissé les fonds de contrepartie des projets. Ce non-respect des engagements pris a bloqué certains appuis des PTF au secteur de la Santé.

Les rubriques : interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques ; Fonctionnement des Ministères, Investissements sur ressources extérieures et rémunérations sont en sur-exécution (236,53% ; 123,72% ; 116,33% et 104,18%).

Les investissements sur ressources extérieures, c'est-à-dire l'apport des PTF, connaissent une exécution de 116,33%. Cela démontre qu'en 2016, les partenaires extérieurs ont fourni un apport essentiel au secteur de la santé et qui doit être soutenu et consolidé. Cependant l'intervention du Gouvernement ne s'est limitée qu'à 14,34% sur les prévisions au titre d'investissements sur ressources propres. Cela démontre qu'en 2016 le Gouvernement n'a pas assumé son leadership dans le secteur de la Santé, qui a été pris en charge par le financement extérieur.

La Société Civile observe néanmoins que concernant les investissements sur ressources extérieures le PTF n'applique pas toujours les principes d'alignement prévu dans la Déclaration de Paris.

II.8. Crédits exécutés par administration à fin décembre 2016

Tableau n°24 : Crédits votés et exécutés par administration à fin décembre 2016

N°	ADMINISTRATION	Crédits votés	Crédits exécutés	Taux d'exécution
37100	Cabinet du Ministre	2 429 188 374	5 054 527 229	208,07
37150	Cabinet du Ministre provincial	24 133 358 185	2 696 173 971	11,17
37200	Secrétariat Général	307 728 271 287	305 502 294 961	99,28
37201	Services généraux	515 447 835	56 242 677	10,91
37202	Études et planification	1 007 116 362	302 552 923	30,04
37203	Établissement des soins	169 124 053	3 998 403	2,36
37204	Pharmacie, Médicaments et Plantes Médicinales	460 123 419	0	0,00
37205	Lutte contre les maladies	139 835 486	0	0,00
37206	Développement des Soins de Santé Primaires	124 979 771	0	0,00
37207	Enseignement des Sciences de Santé	151 940 628	0	0,00
37208	Laboratoires	200 802 819	0	0,00
37209	Hygiène	118 990 473	3 045 150	2,56
37210	Santé de la famille et des groupes vulnérables	161 405 545	4 130 000	2,56
37211	Formation continue	400 382 493	17 175 000	4,29
37212	Gestion du partenariat	118 463 023	0	0,00
37213	Équipement et matériel médicaux sanitaires	644 921 303	0	0,00
37215	Programme National Multisectoriel de lutte contre le SIDA/PNMLS/SIDA	2 972 955 040	2 460 315 511	82,76
37216	Programme élargie de vaccination	6 856 393 768	23 610 375 982	344,36
37217	Fonctionnement des programmes de santé publique	3 465 060 569	12 700 000	0,37
37225	Cellule de gestion des projets et des marchés publiques	204 940 631	0	0,00
37226	Institut National Pilote de l'Enseignement des Sciences de Santé (INPESS)	349 129 291	15 995 436	4,58
37401	Divisions provinciales	1 564 442 887	0	0,00
37804	Programme National de promotion de la Médecine Traditionnelle et des plantes Médicinales	70 065 100	122 500 000	174,84
37806	Établissements Spécialisés de la Santé (Annexe1)	2 245 374 618	49 000 000	2,18
37811	Programme National de Lutte Contre le SIDA (PNLS)	301 468 535	0	0,00
37815	Programme National de la Santé de Reproduction (PNSR)	175 195 300	0	0,00
37816	Institut National Pilote de l'Enseignement de la Santé (INPES)	40 000 000	0	0,00
37822	Programme National de la Santé Oculaire et de la vision	56 000 000	0	0,00
37824	Centre de Recherche Médical sur le VIH/SIDA	158 940 964	88 875 864	55,92
37828	Appui aux hôpitaux généraux de référence (voir annexe1)	2 003 737 453	4 388 813 686	219,03
37829	Appui aux structures spécialisées (annexe2)	1 183 377 300	4 506 893 600	380,85
37830	Programme National Nutritionnel	100 000 000	0	0,00
37831	Programme National d'Élimination de la lèpre	87 500 000	0	0,00
37832	Centre Hospitalier Saint Gabriel/Lemba	108 283 920	104 721 888	96,71
37833	Forum Sida (FOSI)	361 874 928	361 874 928	100,00
37834	Centre Médical de Barumbu	38 110 380	0	0,00
37835	Hôpital Général de Kinshasa	254 824 862	241 099 039	94,61
37836	Vieillesse Heureuse	71 583 630	69 374 676	96,91
37837	Centre Mère et Enfant Barumbu/Bumbu	154 281 975	148 806 498	96,45
37838	Centre de Santé Pilote de Masina	14 421 525	13 943 916	96,69
37839	Centre de dépistage de tuberculose de Kabinda/Kinshasa	2 513 766	2 428 920	96,62
37840	Centre Hospitalier Christ-Santé	62 838 903	60 751 692	96,68

37841	Centre de Santé Pilote de Kitoki-Mosi	46 615 431	45 057 924	96,66
37843	Centre pour handicapés physiques/Livulu	105 943 082	101 945 448	96,23
37845	Hôpital de Rive	68 403 880	27 876 396	40,75
37846	Hôpital Général de Makala	43 708 665	45 128 904	103,25
37847	Maternité de Kintambo	4 796 352	4 637 664	96,69
37848	Programme National des Comptes Nationaux de la Santé "PNCNS"	140 065 100	0	0,00
37855	LAPHAKE (Laboratoire Pharmaceutique de Kinshasa)	523 826 366	78 291 135	14,95
37856	Programme National d'Hygiène aux frontières (PNHF)	1 148 915 416	786 017 967	68,41
37860	Projet National Nutritionnel (PRONANUT)	8 656 386	8 365 032	96,63
37861	Centre Hospitalier d'Etat de Matadi-Mayo	13 724 409	12 060 180	87,87
37862	Bureau National de Lutte Contre l'Onchocercose	3 609 621	3 272 532	90,66
37863	Programme National de la Santé de Reproduction (PNSR)	21 892 392	21 892 392	100,00
37864	Fonds Médical de Coordination (FOMEKO)	407 997 364	363 471 030	89,09
37865	Croix Rouge du Congo	47 965 377	45 883 326	95,66
37866	Dépôt central médicaux pharmaceutique	174 910 413	22 273 152	12,73
37867	Bureau National de la lèpre	2 513 766	2 428 920	96,62
37868	Centre de Santé de Konzo Kibambi	98 893 284	0	0,00
37869	Projet de recherche Sida	13 147 455	0	0,00
37870	Centre de rééducation des Handicapés physiques de Kinshasa	21 917 796	21 212 484	96,78
37889	Institut National de Recherche Bio-médicale (INRB)	1 300 169 447	13 048 032	1,00
37897	Centre de rééducation des Handicapés physiques de Kinshasa	100 000 000	0	0,00
37898	Programme National des Comptes Nationaux de la Santé "PNCNS"	300 000 000	0	0,00
	TOTAL	366 005 338 403	351 501 474 468	96,04

Source : Ministère du Budget (ESB DE DEPENSE DE LA SANTE)

En exploitant l'Etat de Suivi Budgétaire des dépenses de la Santé, la Société Civile constate que plusieurs services ont connu le dépassement de leurs allocations dans l'exécution du budget 2016 :

- ✓ Appui aux structures spécialisées, 380,85% ;
- ✓ Programme Elargie de Vaccination, 344,36% ;
- ✓ Appui aux hôpitaux généraux de référence, 219,03% ;
- ✓ Cabinet du Ministre, 208,07% ;
- ✓ Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle et des plantes Médicinales, 174,84% ;
- ✓ Hôpital Général de Makala, 103,25%.

Au même moment, certains services importants concourant à l'amélioration de l'état de santé de la population, à la bonne gestion de l'administration et au fonctionnement optimal du secteur n'ont pas connu la libération de leurs crédits (Pharmacie, Médicaments et Plantes Médicinales(0%), Lutte contre les maladies(0%), Développement des Soins de Santé Primaires(0%), Enseignement des Sciences de Santé(0%), Laboratoires(0%), Gestion du partenariat(0%), Équipement et matériel médicaux sanitaires(0%), Divisions provinciales(0%), Centre de Santé de Konzo Kibambi(0%), Projet de recherche Sida(0%), Centre de Rééducation des Handicapés Physiques de Kinshasa(0%), Programme National des Comptes Nationaux de la Santé (0%). Alors que, chaque année en RDC, il survient au moins une épidémie et de mouvement de grève des Agents.

D'autres services non moins importants ont connu une libération insignifiante de leurs crédits :

- ✓ Cabinet du Ministre provincial, 11,17% ;
- ✓ Services généraux, 10,91% ;

- ✓ Études et planification, 30,04% ;
- ✓ Établissement des soins, 2,36% ;
- ✓ Hygiène, 2,56% ;
- ✓ Santé de la famille et des groupes vulnérables, 2,56% ;
- ✓ Formation continue, 4,29% ;
- ✓ Fonctionnement des programmes de santé publique, 0,37% ;
- ✓ Institut National Pilote de l'Enseignement des Sciences de Santé (INPESS), 4,58% ;
- ✓ Établissements Spécialisés de la Santé (Annexe1), 2,18% ;
- ✓ Programme National Nutritionnel 0,00%,
- ✓ Programme National d'Élimination de la lèpre 0,00% ;
- ✓ Centre Médical de Barumbu 0,00% ;
- ✓ Hôpital de Rive, 40,75% ;
- ✓ LAPHAKI (Laboratoire Pharmaceutique de Kinshasa), 14,95% ;
- ✓ Dépôt central médicaux pharmaceutique, 12,73% ;
- ✓ Institut National de Recherche Bio-médicale (INRB), 1,00%

II.9. Mise en œuvre de la politique salariale en 2016

Selon le rapport annuel 2016 du secteur de la santé, l'effectif total du personnel du MSP pour cette année s'élève à **147.129** selon les données du Rapport annuel 2016 du secteur de la Santé.

Tableau n°25 : Synthèse des effectifs des Agents du MSP en 2016

N°	Agents sous statut	Effectif	Masse salariale	Source
1	Agents sous statut			Pas d'information
2	Agents sous statut payés	46 267	163 905 395 142	reddition des comptes
		42 585	4 545 620 832	Rapport annuel 2016 du Secteur de la santé
		40 626	53 676 521 844	Division Budget et Finances du MSP
3	Agents sous statut non payés	31 041	-	Division Budget et Finances du MSP
4	Agents payés par prime	110 677	91 379 711 965	Rapport annuel 2016 du Secteur de la santé
5	Nouvelles unités (NU) payés en 2016	-	-	Pas d'information
6	Nouvelles unités non payés en 2016	-	-	Pas d'information

Source : Tableau réalisé sur base des données récoltées

La maîtrise des effectifs des Agents et cadres est un problème pour le Ministère de la Santé Publique, parce que le service chargé de gestion de Ressources Humaines n'ont pas été en mesure de fournir les informations exactes sur le nombre du personnel suite au changement des effectifs chaque mois, surtout au niveau des provinces.

II.10. Contrôle de l'exécution du budget du Ministère de la Santé Publique en 2016

1) Mécanismes de contrôle interne qui existent au sein du Ministère ?

Manifestement, au niveau interne, les mécanismes de contrôle du Ministère ne fonctionnent pas d'une manière efficace. L'équipe d'enquêteur n'a pas pu accéder aux informations en rapport avec ce contrôle.

2) Contrôle reçues de l'IGF et de la Cour de Comptes en 2016.

Aux dires du Ministère, une seule mission de contrôle de la Cour de Comptes a eu lieu en 2016, sans précision de la nature du contrôle.

II.11. Recommandations

➤ Au Gouvernement

- ❖ L'orientation de la mise en œuvre de l'aide extérieure en fonction des priorités contenues dans le Plan Stratégique Nationale ;
- ❖ La prise en compte de l'exécution prioritaire des crédits votés liés aux soins de santé, spécialement ceux qui touchent directement à la santé de la population dans les lignes budgétaires suivantes : « Mère et Enfant », « Riposte aux épidémies », « Produits pharmaceutiques », « Renforcement des capacités des femmes accoucheuses » pour assurer le bien-être sanitaire de la population ;
- ❖ L'exécution (décaissement) de la rubrique « contrepartie des projets » dans le budget alloué au Ministère de la Santé Publique afin d'amener les partenaires en appui au système de santé d'honorer aussi leurs engagements ;
- ❖ L'application stricte de la Loi relative aux Finances Publiques et de la Loi de Finances de l'année en respectant l'exécution des rubriques telles que prescrites et votées ;
- ❖ La prise en compte de l'exécution prioritaire des crédits de santé destinés aux Provinces en augmentant les crédits en faveur de la ligne budgétaire fonctionnement des Direction Provinciale de la Santé pour leur permettre de remplir leurs attributions et de répondre ainsi aux défis sanitaires dans les 26 provinces.

➤ Au Ministère de la Santé

- ❖ La dynamisation des mécanismes du contrôle administratif du Ministère ;
- ❖ Le respect strict de la chaîne des dépenses ;

➤ Aux organes de contrôle

- ❖ Initier, chacun en ce qui le concerne, des contrôles réguliers sur l'exécution du budget du Ministère de la Santé Publique.

CHAPITRE 3 : MINISTERE DE L'AGRICULTURE

III.1 Politique sectorielle de l'agriculture

III.1.1. Axes stratégiques et action du PNIA

Le Plan National d'Investissement Agricole de la RDC est un cadre cohérent de planification des investissements dans le secteur agricole.

Il a pour objectif global de stimuler une croissance annuelle soutenue du secteur agricole de plus de 6%, indispensable pour réduire la pauvreté, pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises et pour générer durablement des emplois et des revenus. Le Plan National d'Investissement Agricole est structuré en cinq programmes, répondant aux cinq grands axes prioritaires du secteur, et est développé à travers 18 sous-programmes et 66 composantes. Il se présente de manière suivante :¹

Programme 1 : Promotion des filières agricoles et de l'agri business

- Développement des filières végétales ;
- Développement des filières animales ;
- Développement des filières halieutiques ;
- Création des Pôles d'Entreprises Agricoles ;
- Normes et contrôle de qualité des produits agricoles.

Programme 2 : Gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des réserves stratégiques

- Mise en place et renforcement d'un système d'informations et d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire ;
- Lutte contre la malnutrition ;
- Gestion de la vulnérabilité alimentaire et organisation des réserves stratégiques.

Programme 3 : Recherche, Vulgarisation et Enseignement Agricoles

- Appui aux structures de recherche et de développement des innovations technologiques ;
- Appui au développement des structures d'appui -conseil et de vulgarisation ;
- Appui aux institutions d'enseignement agricole.

Programme 4: Gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Amélioration de l'environnement politique et législatif pour la promotion du secteur agricole ;
- Poursuite de la réforme du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural et renforcement des capacités humaines et matérielles ;
- Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des Organisations Paysannes, de la société civile et du secteur privé ;
- Renforcement des capacités des structures de contrôle, de suivi et de coordination du secteur agricole et rural ;
- Genre et autonomisation des femmes rurales.

Programme 5 : Adaptation aux changements climatiques

- Mise en place des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Gestion des risques climatiques.

¹ Ministère de l'agriculture, Plan National d'Investissement Agricole 2014-2020, pp.21-24

II.1.2. Actions prévues dans le CDMT 2016-2018

Le secteur de l'Agriculture regorge d'énormes potentialités en termes de création d'emplois, de transformation des milieux ruraux et de lutte contre le mouvement migratoire des populations vers les milieux urbains. Ainsi, la lutte contre la pauvreté passe par ce secteur en ce qu'il génère des revenus au profit de larges couches de la population. Dans ce domaine, le Gouvernement entend intensifier ses efforts pour permettre à ce secteur de contribuer davantage à la croissance économique et à la création d'emplois, par l'accroissement de la productivité et de la production agricole.

Ces efforts ont été focalisés sur :

- La gouvernance agricole et le renforcement des capacités institutionnelles par l'amélioration de la gestion administrative, des capacités des ressources humaines et institutionnelles, du contrôle, du suivi et de la coordination du secteur ainsi que de l'environnement politique et législatif nécessaire pour la promotion du secteur agricole ;
- La promotion des filières végétales par l'amélioration de la productivité des cultures vivrières, la valorisation des ressources naturelles agricoles de base, la mécanisation agricole, le développement des cultures de rente, horticoles et des plantations fruitières ainsi que la promotion des petites unités de transformation agro-alimentaires ;
- Le développement de la production animale par l'amélioration de la productivité des systèmes familiaux et communautaires d'élevage et la promotion des fermes modernes ;
- Le développement de la production halieutique par l'amélioration de la productivité des captures et la transformation des produits halieutiques ;
- La gestion de la sécurité alimentaire des réserves stratégiques par la mise en place et le renforcement du système d'information et d'alerte rapide sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la malnutrition ;
- La recherche et la vulgarisation agricole par la gestion des connaissances et le développement des innovations technologiques et des techniques de transformation des produits agricoles, carnés et halieutiques ainsi que par le renforcement des structures de recherche, des capacités des structures publiques et d'organisation de la société civile d'appui-conseil ;
- La promotion de l'agro-business par la création des zones d'aménagement planifiées.

III.1.3. Besoins exprimés par le secteur de l'agriculture 2016-2018

Tableau n°26 : Besoins exprimés par le secteur de l'agriculture 2016-2018

N°	PROGRAMMES	2016	2017	2018	Cumul
1.	Développement des filières végétales	14 566 767 749	15 032 904 317	15 574 088 872	45 173 760 938
2.	Développement des filières animales	12 897 685 370	1 958 411 302	2 028 914 109	5 885 010 782
3.	Développement des filières halieutiques et aquacoles	49293 704 499	50 871 103 043	52 702 462 752	152 867 270 293
4.	Gestion de la sécurité alimentaire des réserves stratégiques alimentaires	11 615 260 403	11 367 748 736	11 776 987 691	34 159 996 830
5.	Gouvernance agricole et renforcement des capacités institutionnelles	4 982 500 000	2 665 140 000	2 761 085 040	8 008 725 040
	TOTAL	92 755 918 021	81 895 307 398	84 843 538 464	246 094 763 883

Source : Programmation Budgétaire des actions du Gouvernement 2016-2018

Globalement, le secteur de l'Agriculture nécessite un financement de l'ordre de 246,1 milliards CDF pour la période de 2016 à 2018 dont 92,8 milliards de CDF pour l'exercice 2016. Concrètement, le Ministère va appuyer les actions des campagnes agricoles dans deux volets, à savoir le volet végétal pour l'augmentation des productions des cultures vivrières et maraîchères ainsi que le volet pêche par la relance des pêcheries, le contrôle et la surveillance des pêches, la recherche et le développement, la politique des pêches et l'application de la réglementation en la matière. 246,1 milliards de CDF représentent 165.000.000US \$ sur trois ans soit environ 55 millions de dollars par an ; soit aussi une moyenne mathématique de 2 millions de dollars par province. Cela fait réfléchir quand on sait que seulement 10% de nos terres arables sont exploitées, que 70% de la population congolaise est rurale et qu'elle a comme activité principale l'agriculture quand on connaît la forte dépendance de la RDC des produits alimentaires importés (Riz, blé, etc.)

III.2 Constat et Analyse de l'exécution de la loi de finances 2016

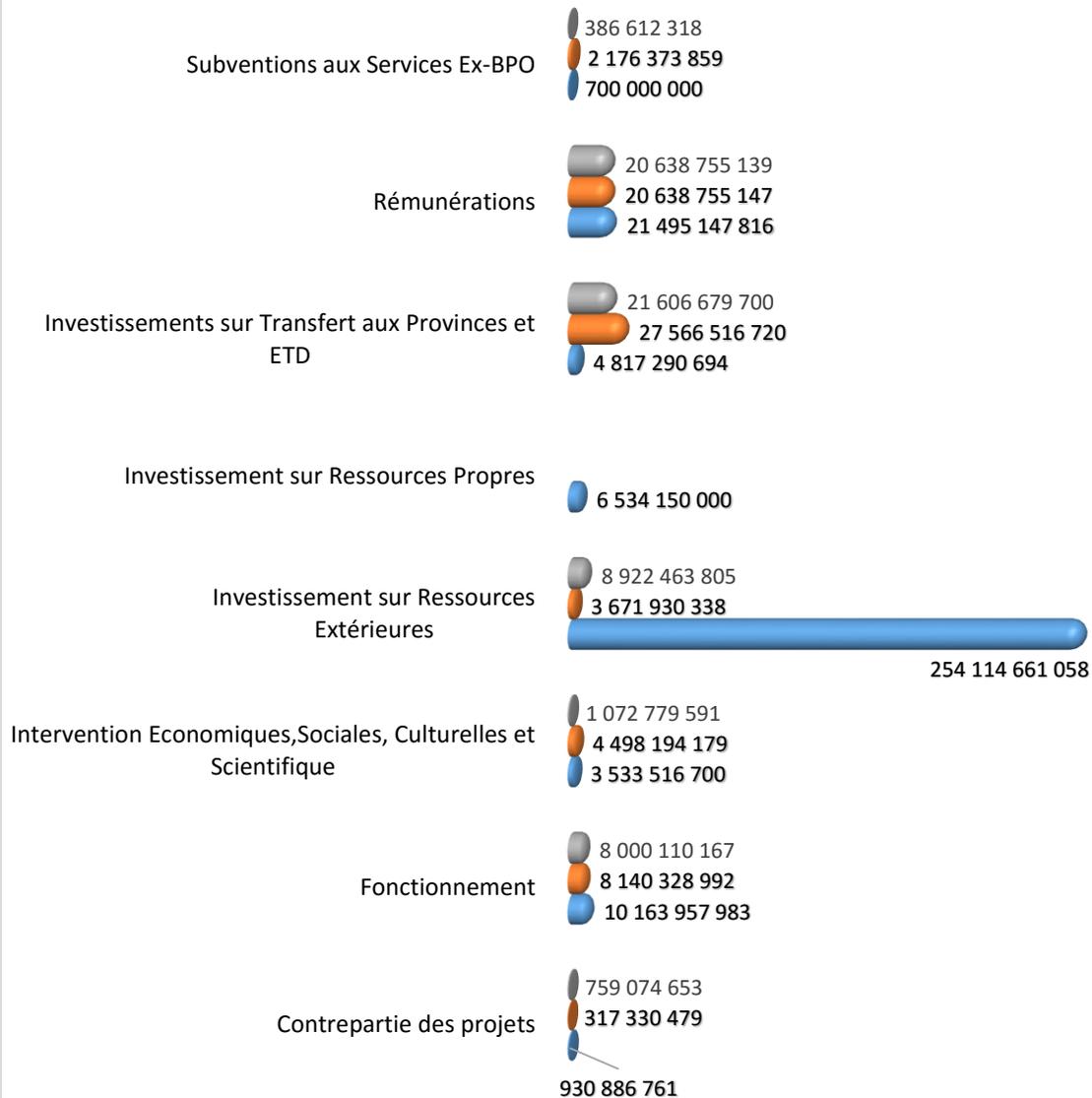
III.2.1. Budget voté et exécuté par rubrique du Ministère de l'Agriculture en 2016

Tableau n°27 : Evolution de l'exécution du budget Agriculture par rubrique en 2016

Rubrique	Voté	Engagement	Exécuté	Exécuté en %
Contrepartie des projets	930.886.761	317.330.479	759.074.653	82
Fonctionnement	10.163.957.983	8.140.328.992	8.000.110.167	79
Intervention Economiques, Sociales, Culturelles et Scientifique	3.533.516.700	4.498.194.179	1.072.779.591	30
Investissement sur Ressources Extérieures	254.114.661.058	3.671.930.338	8.922.463.805	4
Investissement sur Ressources Propres	6.534.150.000			0
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	4.817.290,694	27, 566, 516,720	21.606.679.700	449
Rémunérations	21.495.147.816	20.638.755.147	20.638.755.139	96
Subventions aux Services Ex-BPO	700, 000,000	2.176.373.859	386.612.318	55
TOTAL	302.289.611.012	67.009.429.714	61.386.475.372	20

Source : Ministère du Budget, états de suivi budgétaire à fin décembre 2016

Evolution de l'exécution du budget Agriculture par rubrique en 2016



- En 2016, sur un Budget total de CDF 4 954 552 554 897, les dépenses exécutées au Ministère de l'Agriculture a été de l'ordre 302 289 611 012 CDF, soit 5,42% du budget global ;
- Le budget voté pour le compte du Ministère de l'Agriculture a été exécuté à hauteur de CDF 61.386.475.372 sur CDF 302 289 611 012, soit 20,31 % ;
- L'écart entre le montant engagé et payé est de CDF 5 622 954 341 soit 8,39%;
- En 2016, le Ministère n'a payé aucun fonds pour la rubrique Investissement sur Ressources Propres, mais il a payé la rubrique investissement sur ressources extérieures à 8 922 463 805 CDF sur 61 386 475 372 CDF de crédits reçus du gouvernement soit 14,53% ; la rémunération a été payée avec un montant de 20 638 755 139 CDF sur 61 386 475 372 CDF de crédits reçus du gouvernement soit 33,62%.

- Sur 700.000.000 CDF votés pour le compte des subventions aux Services Ex-BPO 386 612 318 CDF ont été payé soit 55%. Les services ex-BPO qui ont reçu les frais de fonctionnements sont les suivants : PUAA, DAGP, PMR, SEMAMA, DAIPN, SNV et PALMECO

Au regard de ce constat, la Société Civile rappelle que le secteur agricole occupe 70% de la population active de notre pays. Il est un gisement potentiel de création d'emplois et de richesses et donc de la maximisation des recettes fiscales de notre pays.

III.2.2. : Effectifs des Agents et Cadres du Ministère

Tableau n° 28: Synthèse des effectifs du secrétariat général à l'agriculture, pêche et élevage 2016

Entités	Total	Masse salariale annuelle effectif S/T	Masse salariale annuelle effectif N.U
Echelon central	3.638	3.237.293.736	973.010.940
Effectifs Sous Statut (S/T)	2.786		
Effectifs des nouvelles unités	852		
Effectifs des divisions provinciales	32.622	15.388.445.136	8.324.570.532
Effectifs Sous Statut (S/T)	24.126		
Effectifs des nouvelles unités	8.496		
Total Général	36.260	18.625.738.872	9.297.581.472

Source : Direction des ressources humaines/Min. Agriculture, pêche et élevage

Tableau n°29: Effectif payé et masse salariale

Section	Libelle De La Section	Emplois Rémunérés	Prévisions (CDF)	Exécution (CDF)	Taux d'ex
44	Agriculture, Pêche et Elevage	14.384	21.495.147.816	20.638.755.147	96,02

Source : DGRC

Le tableau n°29 renseigne :

- L'effectif des agents payés est inférieur à l'effectif total des agents affectés au Ministère de l'agriculture, pêche et élevage ;
- 90% de l'effectif des nouvelles unités sont affectés dans les divisions provinciales ;
- En comparant les deux tableaux ci-haut, l'effectif total des agents obtenu par le Ministère de l'Agriculture est différent de l'effectif des agents du Ministère de l'Agriculture obtenu par la Direction de la Paie.

Tableau n°30 : Synthèse des Projets financés en 2016 en CDF

N°	Nom du projet	Voté (CDF)	Engagé	Paiement	Ecart entre engagement et paiement	Sources de financement		Taux d'ex
						Gouvernement	PTF	
1	Sans projet	35 892 622 499	35 505 228 043	30 098 257 215	5 406 970 828	30 079 404 456	18 852 759	83,86
2	Construction des abattoirs de la ville de Kahemba	61 387 857	30 035 129 700	21 154 929 700	8 880 200 000	21 154 929 700	0	34461,10
3	Appui à la production agricole de la province	260 550 172	23 250 000	23 250 000	0	23 250 000		8,92
4	construction d'un parc agropastoral industriel à Mbandaka	1 041 771 564	25 000 000	25 000 000	0	25 000 000		2,40
5	réhabilitation de la ferme d'Etat de la Province de l'Equateur	181 919 754	146 500 000	121 500 000	25 000 000	121 500 000		66,79
6	Analyseur médical de la province	6 000 000	282 000 000	282 000 000	0	282 000 000		4700,00
7	contrepartie/Etude du secteur agricole	35 198 561	220 872 087	220 872 087	0	220 872 087		627,50
8	Contrepartie/PARRSA	102 236 509	220 872 087	220 872 087	0	220 872 087		216,04
9	Contrepartie/PRAPE	186 376 380	96 458 392	96 458 392	0	96 458 392		51,75
10	Contrepartie/PRAPO	52 797 842	220 872 087	220 872 087	0	220 872 087		418,34
11	Don BM/PARRSA	7 172 870 163	8 922 463 805	8 922 463 805	0		8 922 463 805	124,39
Total		44 993 731 301	75 698 646 201	61 386 475 373	14 312170 828	52 445 158 809	8 941 316 564	136,43

Source : Direction de préparation et du suivi du budget

- Au cours de l'année 2016, sur 70 projets prévus dans la loi de finances, 11 ont connus un début d'exécution. Leur financement est à hauteur de 61 386 475 373 CDF sur une prévision de 44 993 731 301 CDF ;
- L'écart entre l'engagement et le paiement est de **14 312170 828** CDF ;
- Sur 11 projets financés, 2 ont reçu l'appui des partenaires techniques et financiers, tandis que 9 ont été réalisés sur ressources propres du gouvernement congolais ;

S'agissant de l'état d'avancement de ces projets, on note:²

- ◆ La production de maïs et arachides (Mongala, Nord et Sud Ubangi, Kwilu, Kongo central) ; production de 61 agri-multiplicateurs dans la Province de Mongala et Sud Ubangi ;
- ◆ La mise à disposition des tracteurs et autres unités de motorisation ;
- ◆ La réhabilitation de près de 547 Km des routes de desserte agricole ;
- ◆ La réhabilitation de 5.000 Km linéaires de pistes rurales ;
- ◆ L'entretien de 2.500 Km linéaires de pistes rurales ;
- ◆ La construction de 5 entrepôts achevés et dotés d'aires de séchage, de 2 marchés au Nord et Sud Ubangi ;
- ◆ La vaccination de près de 555.543 chèvres et moutons contre la PPR et de 512.112 poules contre la pseudo-peste aviaire (PPA) au premier passage et de 2.774.765 au second passage.

Ces actions ont été matérialisées par des projets et programmes agricoles en cours, notamment les campagnes agricoles et le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

La politique agricole qui sous-tend la mise en place des parcs agro-industriels favorise plus les grands détenteurs des capitaux au détriment des familles agricoles qui devraient être le centre du développement agricole de notre pays. Favoriser les familles agricoles, c'est favoriser l'augmentation de leurs revenus et élargir le marché intérieur pouvant stimuler l'ensemble de l'économie en augmentant le PIB et en augmentant davantage les recettes fiscales.

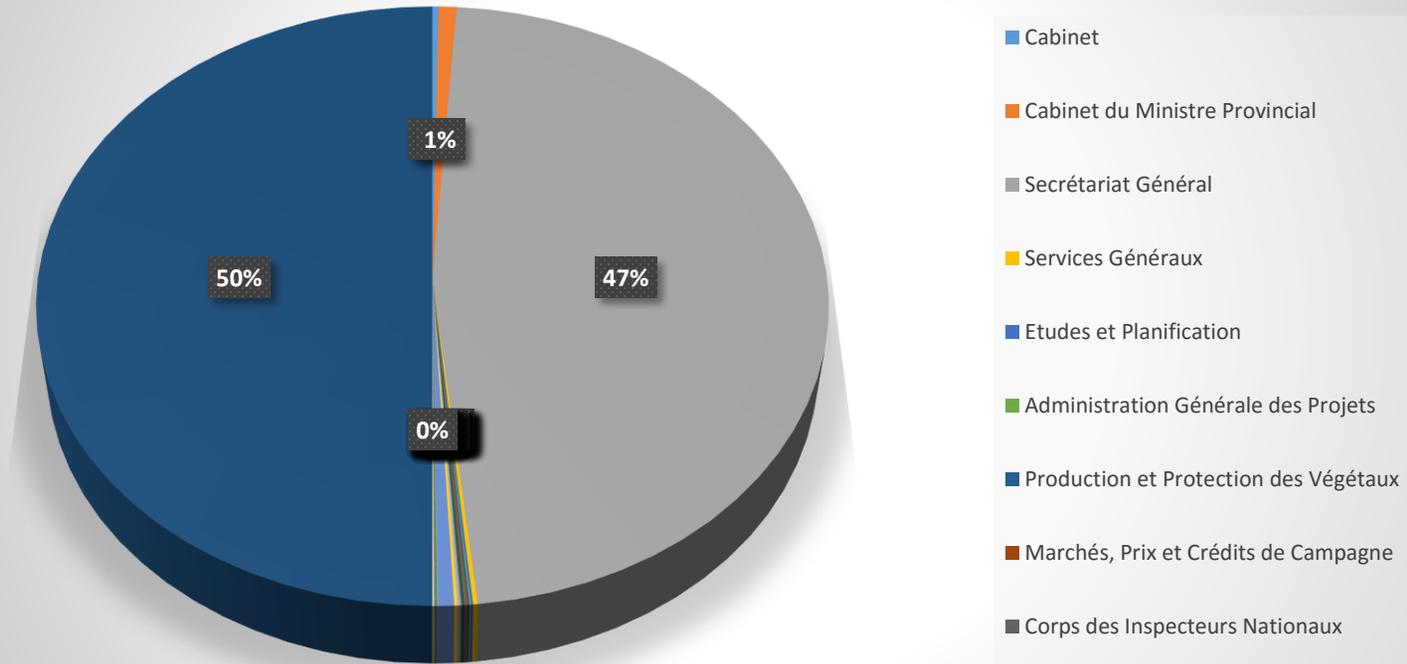
² Ministère du Budget, Rapport d'évaluation des politiques publiques 2015-2016

Tableau n°31 : Synthèse des dépenses de l'Agriculture par Administration en CDF

Administrations	Crédits votés	Engagements	Paiements	Taux d'ex
Cabinet	1 666 289 412	7 800 005 313	7 793 359 692	467,71
Cabinet du Ministre Provincial	4 817 290 694	1 666 289 412	18 661 316 720	387,38
Secrétariat Général	285 767 713 169	23 257 983 533	23 178 160 125	8,11
Services Généraux	1 014 040 818	25 456 250	12 853 250	1,27
Etudes et Planification	565 242 158	49 095 000	31 940 000	5,65
Administration Générale des Projets	250 056 023	17 984 500		0,00
Production et Protection des Végétaux	301 069 160	22 184 120		0,00
Marchés, Prix et Crédits de Campagne	265 807 297	9 913 600		0,00
Corps des Inspecteurs Nationaux	455 336 228	140 172 450	139 402 200	30,62
Représentation Permanente FAO	90 869 471	4 005 400		0,00
Production et Santé Animale	367 944 465			0,00
Pêche	396 321 352	13 911 000	12 763 200	3,22
Service de la Quarantaine Animale et Végétale	379 226 041	994 033 920	94 033 920	24,80
Coordination des Centres Agricoles	245 762 657	12 752 000		0,00
Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics	175 452 648	6 810 000		0,00
Fonctionnement des Services Spécialisés	700 000 000	2 176 373 859	386 612 318	55,23
Appui aux Structures Spécialisés	3 533 516 700	4 498 194 179	1 072 779 591	30,36
Services Nationaux des Semences	210 033 960	210 033 960	210 033 960	100,00
Caisse de Stabilisations cotonnières	133 817 451	133 442 556	133 442 556	99,72
Office National de Développement et de l'Elevage	106 644 087	100 009 908	100 009 908	93,78
Laboratoire vétérinaire de Kinshasa (LABOVET)	49 385 499	53 048 103	53 048 103	107,42
Service National de Développement de la Pêche (SENADEP)	14 616 915	12 958 632	12 958 632	88,66
Service National de Vulgarisation Agricole	99 739 890	97 283 436	97 283 436	97,54
Programme National Riz	219 014 268	219 014 268	219 014 268	100,00
Service National des Fertilisants et des intrants connexes	131 868 513	115 548 150	115 548 150	87,62
Service National des mécanisations Agricoles (SENAMA)	76 429 638	75 059 484	75 059 484	98,21
Centre de Recherche sur le Maïs (CRM)	123 058 440	162 308 184	162 308 184	131,90
Service d'Aquaculture (SENAQUA)	114 113 946	109 271 076	109 271 076	95,76
Cacaoyère de Bengemisa (CABEN)	12 015 672	19 125 672	19 125 672	159,17
Service National de Statistiques Agricoles (Kisangani)	6 034 440	6 034 440	6 034 440	100,00
TOTAL	302 289 611 012	67 009 429 713	52 697 258 884	17,43

Source : Ministère du Budget/état de suivi budgétaire à fin décembre 2016

Dépenses du Ministère de l'agriculture/Administration



Le tableau ci-dessus renseigne :

- Les dépenses de certains services du Ministère de l'Agriculture tels que : Administration Générale des Projets, Production et Protection des Végétaux, Marchés, Prix et Crédits de Campagne, Représentation Permanente FAO, Production et Santé Animale, Coordination des Centres Agricoles et la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics n'ont pas connu des consommation (0%) ;
- Les dépenses du cabinet ont été payées avec un dépassement de plus de 100% ;
- Certaines dépenses ont connu un faible taux d'exécution, tels que Pêche (3,22%), Corps des Inspecteurs Nationaux (30,68%), Etudes et Planification (5,65%), Secrétariat Général (8,11%) ;

Selon le Ministère de l'Agriculture, la mauvaise exécution de son budget est liée à la lourdeur de l'ordonnancement qui ne favorise pas la mise en œuvre des priorités retenues dans la Loi de finances rectificatives 2016. Ce faible taux d'exécution du budget alloué aux services du Ministère de l'Agriculture ne permet pas au personnel d'assurer convenablement la mission lui assignée par l'Etat.

C'est pourquoi à ce jour, on constate³ que :

- 43 % d'enfants congolais de moins de cinq ans souffrent d'une malnutrition chronique et 13 % d'entre eux souffrent de la malnutrition aiguë ;
- Sur plus de 80 000 000 d'hectares disponibles, 10 % seulement de terres arables sont utilisées ;
- 71,34 % de la population de la RD Congo vivent en dessous du seuil de pauvreté ;
- La branche agriculture présente le revenu mensuel le plus bas soit 31.423 CDF.

Au sujet de dépassements, la Société Civile rappelle les termes de l'article 38 de la LOFIP qui prescrit notamment, sous réserve des crédits évaluatifs et provisionnels dont question aux articles 39 et 40 : « ...les crédits budgétaires sont limitatifs. Les dépenses sur crédits limitatifs ne peuvent être engagées ni ordonnancées au-delà des dotations budgétaires⁴ ».

La Société Civile déplore que, d'un côté on prône le progrès social et de l'autre ce sont les secteurs de base, comme l'agriculture, qui souffrent le plus des non consommations des crédits en dépenses courantes (30%) comme en dépenses d'investissements sur ressources propres (0%) ; mais aussi l'absence d'une bonne politique salariale.

La Société Civile note aussi la faiblesse des dispositifs de contrôle d'où l'absence d'une discipline budgétaire qui ne favorise pas le paiement des dépenses en rapport avec la politique sectorielle. Mais aussi, il faudra signaler la non implication effective du Ministère dans la mise en œuvre des projets.

III.3 Recommandations

✓ Au Gouvernement

- L'Allocation des ressources nécessaires aux dépenses d'investissements pour favoriser la création d'emplois, la transformation des milieux ruraux et lutter contre la pauvreté car le secteur de l'Agriculture génère des revenus au profit de larges couches de la population ;
- L'amélioration de la politique salariale tout en payant **9.348** agents Nouvelles unités ;
- Le renforcement des mécanismes de suivi-évaluation pour faire correspondre les dépenses à la politique sectorielle du Ministère ;
- L'implication de manière effective des experts du Ministère dans la mise en œuvre des projets. La non implication des experts du Ministère à des conséquences graves quant à la conception, l'exécution et

³ Rapport d'activité du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique/RDC, 2015

⁴ LOFIP 2016.

le suivi évaluation des projets, cas du Parc Agro-industriel de BUKANGA LONZO qui ne donne pas des bons rendements à cause de la faiblesse des études de faisabilité (déclarations du Ministère Honoraire de l'Agriculture faites à la radio) ;

- L'accélération du processus de migration des budgets de moyen vers les budgets programme conformément à la Loi de Finance Publique N°11/011 du 13 Juillet 2011. Cette migration va résoudre les problèmes de non-respect des lignes budgétaires, de la Transparence et de la Redevabilité par le fait qu'au niveau du budget programme, chaque Ministre sera d'office ordonnateur des dépenses de son secteur, avec un contrôleur budgétaire au niveau de chaque programme. Le contrôle sera renforcé car, il y aura un PAP (Projet Annuel de Performance) et à la fin de chaque année, il y aura un RAP (Rapport Annuel de Performance) qui sera annexé au projet du budget de l'année prochaine après sa validation par la Cour des Comptes.

✓ **Au Ministère**

- Le respect les articles 39 et 40 de la LOFIP, qui stipulent : « ...les crédits budgétaires sont limitatifs. Les dépenses sur crédits limitatifs ne peuvent être engagées ni ordonnancées au-delà des dotations budgétaires » ;
- La rationalisation des dépenses du cabinet ministériel pour permettre aux autres services d'obtenir les moyens financiers leur permettant de bien fonctionner ;
- Le respect de l'utilisation des crédits selon les lignes budgétaires ;
- La maîtrise de l'effectif des agents affectés au Ministère ;
- La promotion des cultures pérennes et autres pourvoyeurs des devises après exportations (cafés, riz, thé, cotons, maïs, autres fruits...)

CHAPITRE 4 : MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

IV.1 Politique sectorielle

La politique du Ministère est décrite à travers les quatre axes stratégiques ci-dessous pour sa mise en œuvre. Cette politique est déclinée en programmes visant la recherche du bien-être de la population congolaise par l'amélioration de la desserte en eau potable et en énergie électrique dans les agglomérations tant urbaines que rurales prenant en compte les exigences environnementales liées aux changements climatiques.

- Axe 1 : Réforme structurelle
- Axe 2 : Réforme institutionnelle
- Axe 3 : Réhabilitation des infrastructures existantes, construction des nouvelles infrastructures en milieux urbains
- Axe 4 : Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique

La mise en œuvre de la politique sectorielle du Ministère de l'énergie pour contribuer à l'accès des populations RD Congolaise à l'eau et électricité est réalisée au travers les actions planifiées en la période fixée avec des moyens à mobiliser.

IV.2. Les actions prévues en 2016

En 2016, le ministère de l'Énergie a aligné ses actions sur les quatre axes de sa politique sectorielle :

- (i) *Réforme structurelle du secteur,*
 - Programme de création et mise en place des structures de gestion des infrastructures et structures provinciales suivant projet ANSER ;
 - Programme de création et de mise en place de l'Autorité de Régulation
- (ii) *Réforme institutionnelle ;*
 - Transfert de la maîtrise d'ouvrages aux provinces et aux entités territoriales décentralisées
 - Adaptation à la réalité des cadres institutionnels des entreprises REGIDESO et SNEL transformées en entreprises commerciales (actions conjointes avec COPIREP).
 - Mise en œuvre des programmes et gestion techniques des instances officielles par l'installation des compteurs à prépayer aux édifices de l'Etat pour une meilleure gestion des factures de consommation.
- (iii) *Réhabilitation des infrastructures existantes, construction des nouvelles infrastructures en milieu urbain*
 - Programme de réhabilitation et modernisation des infrastructures existantes
 - Programme de construction des nouvelles infrastructures
 - Programme de partenariat Public-Privé avec subvention des investissements
 - Mise en place du Programme Village Moderne (PROVIM) par la fourniture des services énergétiques en milieux ruraux en vue de la lutte contre la pauvreté ;
- (iv) *Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique*
 - Electrification par pico ou microcentrale et desserte en eau potable dans le 15 Chefs-lieux des nouvelles provinces par énergies renouvelables ;
 - Développement des infrastructures hydroélectriques de taille moyenne de 1 à 10 Mw à doter à chaque province ;

- Financement des études de faisabilité d'une série des projets pour la période 2016-2020, notamment dans le secteur des énergies renouvelables et de transport ;
- Mise en place du plan d'investissement REDD+ avec l'appui de l'Initiative pour la gestion des forêts de l'Afrique Centrale, CAFI en sigle ;
- Promouvoir et encourager les Partenariat Public Privé (PPP) en vue de l'implication du secteur privé dans le domaine énergétique à travers l'actions incitatives initiées par le Ministère (gestion de bois de l'Energie – bois) ;
- Améliorer les infrastructures pour la circulation des hommes et des richesses et promouvoir l'électrification rurale pour un développement harmonieux et équilibré de l'ensemble du territoire national (opérationnalisation ANSER).

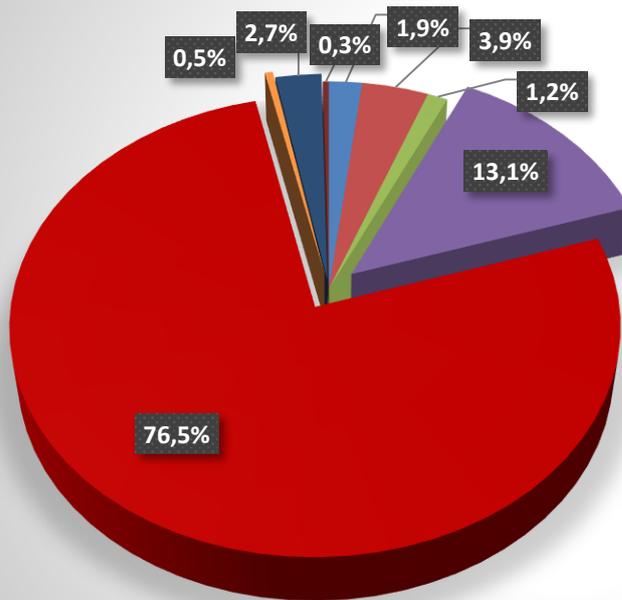
IV.3. Constat et analyse de l'exécution de la loi de finances 2016

Tableau n°32 : Etat d'exécution des crédits alloués au Ministère de l'Energie en 2016 par Rubrique

Rubrique	Crédits votés	Part de chaque rubrique	Crédits Exécutés	Part de chaque rubrique	Taux d'exécution
Contrepartie des Projets	2 294 231 545	1,9%	2 998 041 713	3,6%	130,7%
Fonctionnement des Ministères	4 599 231 182	3,9%	1 191 159 797	1,4%	25,9%
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 400 000 000	1,2%	2 943 419 027	3,5%	210,2%
Investissements sur Ressources Propres	15 626 434 500	13,1%	13 714 631 567	16,3%	87,8%
Investissements sur Ressources Extérieures	91 194 903 539	76,5%	58 406 102 042	69,5%	64,0%
Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD	546 606 265	0,5%	1 080 243 967	1,3%	197,6%
Rémunérations	3 183 822 120	2,7%	3 358 701 682	4,0%	105,5%
Subventions aux Services Ex-BPO	415 648 052	0,3%	401 039 082	0,5%	96,5%
Total	119 260 877 203	100%	84 093 338 877	100%	70,5%

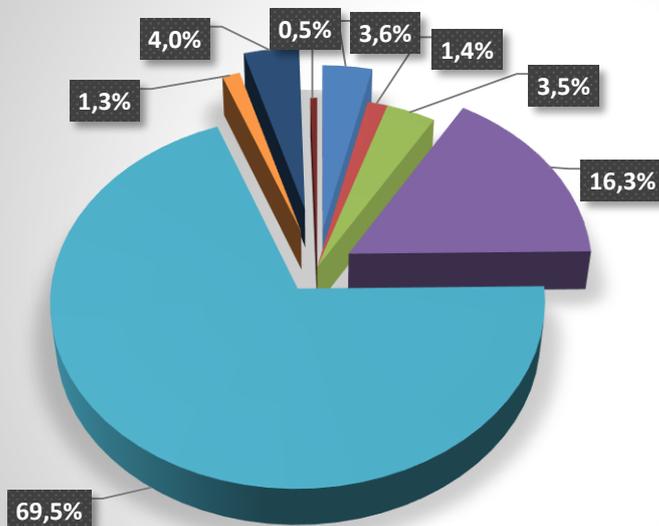
Source : Site Ministère du Budget ESB de dépenses par rubrique

Part de chaque rubrique du budget voté

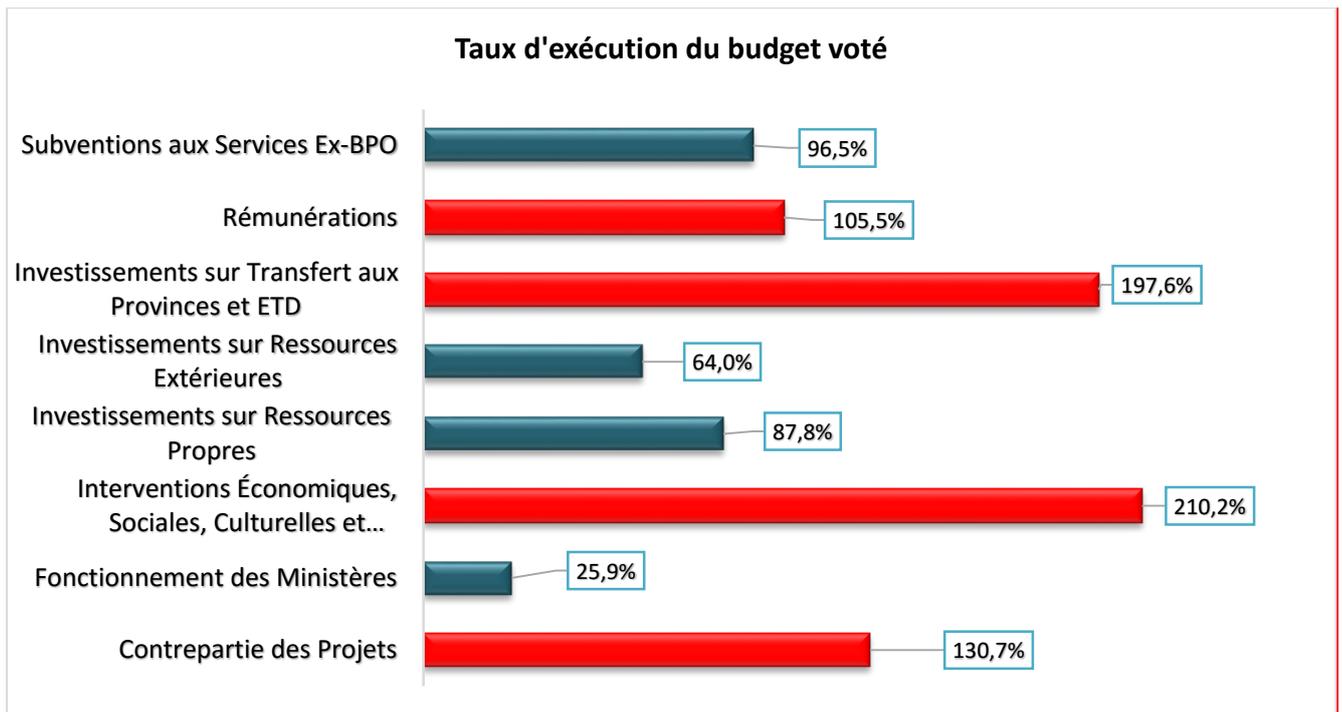


- Contrepartie des Projets
- Fonctionnement des Ministères
- Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques
- Investissements sur Ressources Propres
- Investissements sur Ressources Extérieures
- Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD
- Rémunérations
- Subventions aux Services Ex-BPO

Part de chaque rubrique du budget à l'exécution



- Contrepartie des Projets
- Fonctionnement des Ministères
- Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques
- Investissements sur Ressources Propres
- Investissements sur Ressources Extérieures
- Investissements sur Transfert aux Provinces et ETD
- Rémunérations
- Subventions aux Services Ex-BPO



- En 2016, sur un Budget total de **4954552554897CDF**, les dépenses exécutées au Ministère de l'Energie a été de l'ordre **84093338877CDF**, soit 1,7% du budget global ;
- Le budget voté pour le compte du Ministère de l'Energie a été exécuté à hauteur de **84093338877 CDF** sur **119260877203CDF**, soit 70,5 % ;
- Les rubriques contrepartie des projets, intervention économique, sociale, culturelle et scientifique, investissement sur les transferts aux Provinces et ETD, les rémunérations ont connu une exécution au-delà des crédits alloués ;
- La rubrique fonctionnement du Ministère a connu une sous-consommation des crédits alloués.

La société civile note que dans l'exécution des crédits alloués au Ministère de l'Energie, la rubrique intervention économique, sociale, culturelle et scientifique a connu une surconsommation au détriment de la rubrique sur le fonctionnement du Ministère. Ce qui a pour effet le manque de moyens de fonctionnement des directions et services.

IV.4. Les actions/projets phares réalisées en 2016

- La création des organes prévus par la loi sur l'électricité ANSER et ARE dans le cadre de l'amélioration du cadre institutionnel et structurel ainsi que des performances des structures d'exécution, de contrôle et de suivi des actions du secteur de l'eau et de l'électricité
- La promulgation de loi sur la gestion des ressources en eau ;
- La réalisation des travaux de réhabilitation et extension des infrastructures d'AEP et d'assainissement de TSHIKAPA (KASAI) /Projet PEASU
- L'achèvement des travaux de réhabilitation, renforcement et construction des infrastructures de production, transport et distribution de l'électricité (Badiangingi et Kimwenza)

La Société Civile note que l'exécution des crédits alloués au Ministère de l'Energie, n'a pas été à la hauteur des objectifs de ce secteur. Pour augmenter le taux de desserte et accroître l'accès de la population à l'électricité et à l'eau potable, améliorer et sécuriser la fourniture de l'électricité et de l'eau potable aux industries, aux administrations et ménages, le Gouvernement doit respecter strictement les crédits tel que voté par rubriques.

IV.5. Mise en œuvre de la politique salariale

Tableau n°33 : Effectif des agents sous statut

	Agents sous statut	Effectif	Masse salariale	Observation
1	Agents sous statut	1 356		
2	Agents sous statut payés	1 096	1 138 873 824,00	
3	Agents sous statut non payés	260		NP
4	Nouvelles unités	870		Kasaï occidental non compris

Source : SG Energie

IV.6. Contrôle de l'exécution du budget du Ministère de l'Energie en 2016

1) Mécanismes de contrôle interne qui existent au sein du Ministère ?

Manifestement, au niveau interne, les mécanismes de contrôle du Ministère ne fonctionnent pas d'une manière efficace. L'équipe d'enquêteur n'a pas pu accéder aux informations en rapport avec ce contrôle.

2) Contrôle reçues de l'IGF et de la Cour de Comptes en 2016.

Aux dires du Ministère, l'IGF et la Cour des comptes sont passées une seule fois, chacune à son tour. Mais, le ministère n'a jamais reçu les rapports de ces missions.

IV.7. Recommandations

➤ Au Gouvernement

- ✓ L'investissement dans les énergies renouvelables, notamment par le développement des pico, micro, mini centrale pour accroître le taux de déserte du secteur.
- ✓ L'augmentation des investissements sur ressources propre afin d'augmenter le taux de desserte et accroître l'accès de la population à l'électricité et à l'eau potable, améliorer et sécuriser la fourniture de l'électricité et de l'eau potable aux industries, aux administrations et ménages.
- ✓ L'inscription de tous les services du MERH dans le budget de l'Etat.

CHAPITRE V : MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PRATIQUES ET RECONSTRUCTION

En 2016, ne disposant pas d'une stratégie sectorielle, le Ministère avait prévu de réaliser les actions suivantes :

- Appuyer les structures du secteur notamment BEAU, OVD, OR, etc.
- Désenclaver le Kwilu et le Kwango;
- Réhabiliter les infrastructures routières,
- Appuyer le contrat chinois,
- Réhabiliter la route Batshamba, Tshikapa, le pont Loange et le pont Luvua
- Acquérir les équipements de matériels roulant pour le Secrétariat Général aux ITPR
- Réunification des routes
- Appuyer le fonctionnement des structures du secteur

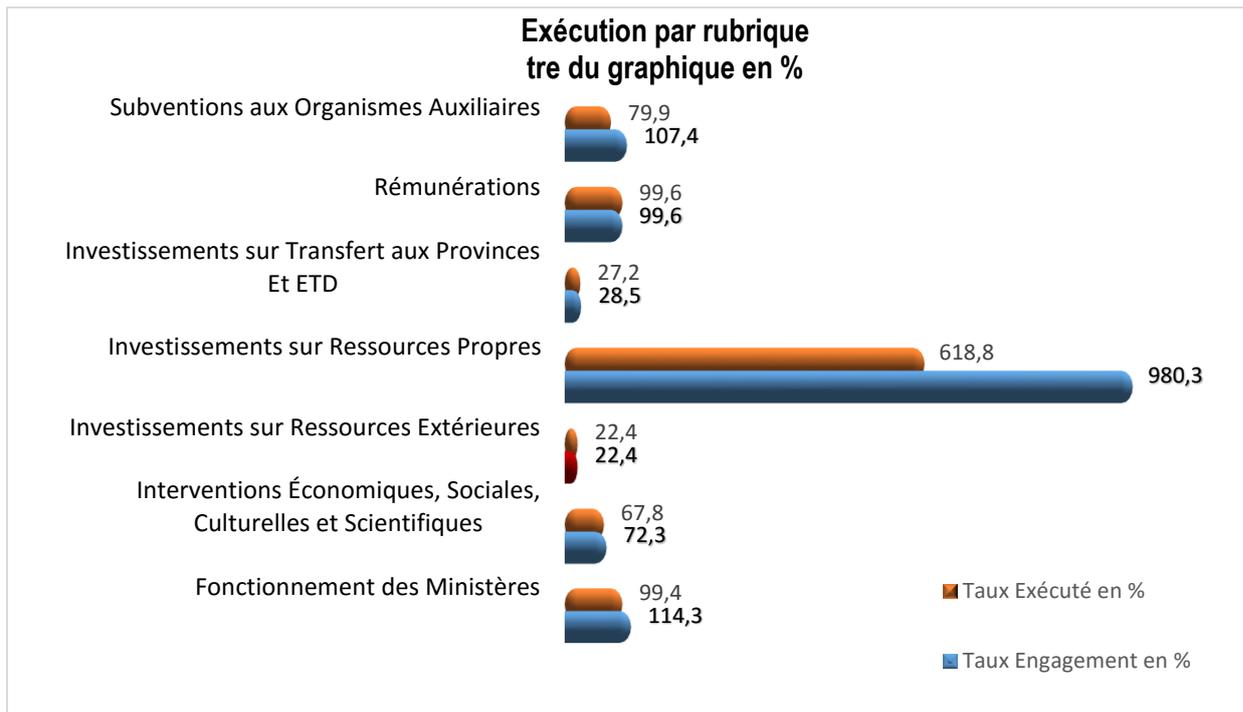
V.1. Exécution de la loi de finance rectificative 2016 pour le secteur des ITPR

Le Tableau ci-après indique la situation de l'exécution de la Loi des finances rectificative 2016 pour le secteur des ITPR

Tableau n°34 : Synthèse sur la Loi de Finances rectificative 2016, ainsi que les données sur l'exécution à fin décembre 2016.

Rubriques	Montant Voté	Engagement	Taux	Exécuté	Taux
Fonctionnement des Ministères	3 180 921 107	3 635 815 989	114,3	3 161 843 458	99,4
Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 631 567 388	1 179 466 620	72,3	1 106 287 235	67,8
Investissements sur Ressources Extérieures	174 064 784 229	38 949 369 431	22,4	38 949 369 431	22,4
Investissements sur Ressources Propres	4 375 000 000	42 889 160 245	980,3	27 072 480 841	618,8
Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	44 298 783 121	12 622 932 660	28,5	12 069 496 114	27,2
Rémunérations	37 647 316 116	37 488 768 801	99,6	37 488 768 772	99,6
Subventions aux Organismes Auxiliaires	6 816 894 354	7 321 030 891	107,4	5 444 950 329	79,9
TOTAL	272 015 266 315,00	144 086 544 635,59		125 293 196 180,26	46,06

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010-2016



En analysant les crédits exécutés au secteur des ITPR, la Société Civile constate que sur un Budget total exécuté de CDF 4 954 552 554 897, les dépenses exécutées au Ministère des ITPR a été de l'ordre CDF 125 293 196 180,26, soit un taux d'exécution de 2,53% du budget global ;

Les crédits voté pour le compte du Ministère des ITPR a été exécuté à hauteur de 272 015 266 315,00 CDF sur CDF 125 293 196 180,26, soit 46,06 % ;

La rubrique investissement sur ressources propres a connu une exécution au-delà des crédits alloués ; Les rubriques investissements sur ressources extérieures et investissements sur transfert aux Provinces et ETD ont connu une sous-consommation des crédits alloués.

V.2. Exécution par rubrique

Tableau n°35 : Exécution du budget des ITPR par chapitre

Chapitre	Montant Voté	Engagement	Taux (%)	Exécuté	Taux (%)
Cabinet	826 641 456	662 945 980	80,2	621 288 118	75,2
Cabinet du Ministre provincial	44 298 783 121	12 622 932 660	28,5	12 069 496 114	27,2
Secrétariat Général	185 306 477 709	90 252 875 453	48,7	74 390 371 038	40,1
Services Généraux	134 836 659	16 720 482	12,4	0	0,0
Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT)	2 443 444 628	5 331 109 211	218,2	5 331 109 215	218,2
Bâtiments Civils	509 252 662	1 743 585 287	342,4	1 456 004 827	285,9
Bureau d'Etudes et d'Aménagement Urbain (BEAU)	549 510 968	2 888 694 998	525,7	1 044 057 407	190,0
Bureau Technique de Contrôle (BTC)	1 746 237 616	1 524 174 215	87,3	1 492 731 243	85,5
Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics	45 966 200	6 764 780	14,7	1 863 280	4,1
Centre de Formation des Agents Voyers (CFAV)	1 105 329 064	586 702 093	53,1	582 472 707	52,7
Etudes et Planification	343 965 216	18 994 006	5,5	0	0,0
Infrastructures	47 251 488	513 682 375	1 087,1	513 312 078	1 086,3
Inspection	63 765 151	798 000	1,3	0	0,0
Office des Routes (OR)	23 141 682 289	18 312 550 661	79,1	18 312 550 640	79,1
Office des Voiries et Drainages (OVD)	9 907 487 484	8 496 014 470	85,8	8 427 064 457	85,1
Palais du Peuple	1 291 902 849	1 046 296 502	81,0	1 046 296 504	81,0
Ponts et Chaussées	88 848 369	7 653 553	8,6	2 408 553	2,7
Services des Transports Administratifs	163 883 386	54 049 910	33,0	2 170 000	1,3
TOTAL	272 015 266 315	144 086 544 636		125 293 196 180	

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010_ 2016

1. L'analyse du tableau ci-dessus révèle que les services techniques essentiels ayant pour mission la collecte des données statistiques et sectorielles, la Planification, le Contrôle, le Suivi et Evaluation n'ont pas accédé aux ressources budgétaires en terme des frais de fonctionnement conséquemment aux résultats attendus ; et ce, conformément aux budgets leur alloué. Il s'agit entre autre de : la DEP, l'Inspection, le Ponts et Chaussées, le STA etc.;
2. Seuls, les services connexes suivant : OVD, OR, BEAU, BTC, ACGT, Cellule d'infrastructures, dépendant du Cabinet du Ministère des Infrastructures ont pu bénéficier de leurs frais de fonctionnement tel que prévu par le budget ;
3. La surconsommation des crédits par certains services notamment les services des Infrastructures : 1086.3%, Bâtiments civils : 285.9%, ACGT : 218.2%, BEAU : 190%) alors que d'autres services ont connu une sous-consommation avérée (Cellule de gestion des Projets et des marchés publics, 4,1%). Il y a perte d'efficacité.
4. Le chapitre "Cabinet du Ministre" semble ambigu dans la mesure la ventilation des crédits alloués dans ce chapitre n'est explicité.

V.3. Exécution par Investissements sur Ressources Extérieures

Tableau n°36 : Exécution du budget par Ressources extérieures

Projet	Voté	Payé	Taux (%)
PDU / Infrastructures prioritaires	14 778 461 962	-	-
PARBT / Travaux routiers	12 693 609 436	9 864 683 320,69	77,7
Don UE / PARUA / Projet d'entretien et Réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration d'assainissement urbain	64 068 152	2 158 729 553,12	3 369,4
Projet de réhabilitation du port flambeau-Kinshasa	347 850 143	-	-
Don du Royaume Uni/ Roards construction costs in north's Kivu ineurred through private sector project manager	2 261 562 359	-	-
Construction d'un bâtiment	200 000 000	-	-
Don BM/ Pro routes/ Projet d'appui à l'ouverture et entretien des routes hautement prioritaires	58 942 284 865	11 180 165 128,70	19,0
PRSA/ Projet prioritaire de sécurité aérienne	10 393 644 643	2 907 133 337,13	28,0
Don BAD/ Bitumage, Batshamba - Tshikapa, section Loange -Pont Lovua	30 662 940 121	6 906 086 425,95	22,5
Don BAD/ Bitumage, Batshamba tshikapa, section LOVUA-TSHIKAPA	16 753 980 652	649 014 763,08	3,9
BAD : Bitimage Tshikapa- Mbuji-mayi,section Tshikapa- Kamwasha	18 375 896 700	-	-
Don UE/ Bitumage Batshamba -Pont loange	7 207 747 682	-	-
Don UE/ Voirie de Goma et route nationale n°2 vers Sake	1 114 453 249	5 283 556 902,18	474,1
Projet d'appui aux travaux de consolidation du pont de Nyemba	268 284 265	-	-
TOTAL	174 064 784 229,	38 949 369 430,83	22,4

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010 - 2016

- Taux élevé de dépassement budgétaire pour 2 projets : le projet Don UE / PARUA / Projet d'entretien et Réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration d'assainissement urbain et le projet Don UE/ Voirie de Goma et route nationale n°2 vers Sake. Il convient de signaler que ces montants payés par les partenaires n'ont pas été inscrits dans la Loi financière rectificative 2016.
- La réhabilitation des ponts Loange et Nyemba n'a pas réalisée.
- Seul 22.4% du budget en ressources extérieures ont été financés. Le ministère ne peut ainsi pas atteindre ses objectifs.

V.4. Exécution par Investissements sur Ressources Propres

Tableau n°37 : Exécution du budget sur Ressources propres du Pouvoir Central

Projet	Voté	Exécuté	Taux
Réhabilitation des bâtiments Publics	700 000 000,00	8 774 823 899,11	1 253,5
Réhabilitation de la voie d'accès au CPCC	140 000 000,00	6 046 479 887,60	4 318,9
Projet / Construction Bâtiment PNMLS	175 000 000,00	270 306 592,60	154,5
Réhabilitation immeuble	200 000 000,00		-
Renforcement du Service en charroi automobile	350 000 000,00		-
Acquisition équipements des bureaux	119 000 000,00		-
Acquisition équipements informatiques	12 000 000,00		-
Acquisition équipements topographiques	19 000 000,00		-
Acquisition véhicule terrestre	310 000 000,00		-
Renforcement du Service en charroi automobile	350 000 000,00		-
Réunification routière	2 000 000 000,00	11 980 870 462,00	599,0
TOTAL	4 375 000 000,00	27 072 480 841,31	618,8

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010 - 2016

- Une surconsommation générale des allocations allouées aux investissements sur Ressources propres : 618.8% avec un pic de 4138.5 % comme taux d'exécution pour la réhabilitation de la voie d'accès CPCC
- Les besoins de l'administration en équipements et matériels roulants n'ont pas été satisfaits. En effet cette administration manque de tout : pas de véhicule, des bureaux obsolètes, pas d'équipements de travail. Aucun fond n'a été affecté à l'amélioration de l'environnement de travail.

V.5. Exécution par Subventions aux Organismes Auxiliaires

Tableau n°38 : Exécution du budget sur les subventions aux organismes auxiliaires

Bénéficiaire	Voté	Exécuté	Taux
Bureau d'Etudes et d'Aménagement Urbain (BEAU)	140 130 200,00	634 673 687,00	452,9
Palais du Peuple	259 886 900,00	123 486 490,40	47,5
Bureau Technique de Contrôle (BTC)	210 195 300,00	44 918 529,00	21,4
Office des Routes (OR)	3 476 095 354,00	265 950 000,00	7,7
Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT)	350 326 200,00	2 859 536 250,00	816,2
Centre de Formation des Agents Voyers (CFAV)	140 130 200,00		-
Office des Voiries et Drainages (OVD)	2 240 130 200,00	1 516 385 373,00	67,7
TOTAL	6 816 894 354,00	5 444 950 329,40	79,9

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010 - 2016

Les allocations allouées aux Organismes auxiliaires ont pour objectif d'appuyer le fonctionnement des structures du secteur, notamment BEAU, OVD, OR, etc.

Il s'avère que :

- Le centre de formation des techniciens (CFAV) n'a rien reçu ;
- L'OR n'a reçu que 7,7%, soit 265.950.000 CDF sur 3.476.095.354, la mettant ainsi dans l'incapacité d'accomplir sa mission.
- Une fois de plus, c'est l'AGCT qui est financé au-delà des crédits alloués, comme c'est le cas également du BEAU.

V.6. Exécution du budget par projet, coût et Localisation géographique

a) Projets réalisés

Tableau n°39 : Exécution du budget par projet réalisé

PPROJET	VOTE	PAYE	TAUX (%)	Financement	Localisation Géographique
Réunification de la Province de Tshopo	557 719 680	73 375 865	13,2	Pouvoir Central	Tshopo
Projet / Construction Bâtiment PNMLS	175 000 000	270 306 593	154,5	Pouvoir Central	Services centraux
Construction de la route Bosole Boende	142 117 139	442 500 000	311,4	Pouvoir Central	TSHUAPA
Construction d'un complexe culturel multifonctionnel à l'Est de la Ville	189 489 518	640 296 300	337,9	Pouvoir Central	Ville Province de Kinshasa
Don BAD/ Bitumage, Batshamba Tshikapa, section LOVUA-TSHIKAPA	16 753 980 652	649 014 763	3,9	Bailleur Extérieur	Kasaï
Réhabilitation du Boulevard Laurent Désiré KABILA dans la ville de Mbuji-Mayi	321 102 807	973 316 967	303,1	Pouvoir Central	Kasaï Oriental
Réhabilitation du système d'adduction d'eau potable	20 000 000	1 465 000 000	7325,0	Pouvoir Central	Ville Province de Kinshasa
Construction stade MAPON	357 888 434	1 659 570 000	463,7	Pouvoir Central	Maniema
Don UE / PARUA / Projet d'entretien et Réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration d'assainissement urbain	64 068 152	2 158 729 553	3369,4	Bailleur Extérieur	Services centraux
Réunification routière de la Province	19 814 032 784	2 627 555 537	13,3	Pouvoir Central	Haut-Lomami, Kasaï Oriental, Kongo Central, Mongala, Sankuru, Sud - Ubangi
PRSA/ Projet prioritaire de Sécurité aérienne	10 393 644 643	2 907 133 337	28,0	Bailleur Extérieur	Kasaï
Construction Auditorium ALUNGULI	81 480 493	3 119 140 000	3828,1	Pouvoir Central	Maniema
Don UE/ Voirie de Goma et route nationale n°2 vers Sake	1 114 453 249	5 283 556 902	474,1	Bailleur Extérieur	Nord Kivu
Réhabilitation de la voie d'accès au CPCC	140 000 000	6 046 479 888	4318,9	Pouvoir Central	Services centraux
Don BAD/ Bitumage, Batshamba Tshikapa, section Loange -pont Lovua	30 662 940 121	6 906 086 426	22,5	Bailleur Extérieur	Kasaï
Réhabilitation des bâtiments Publics	700 000 000	8 774 823 899	1253,5	PPTE, IADM	Services centraux
PARBT / Travaux routiers	12 693 609 436	9 864 683 321	77,7	Bailleur Extérieur	Services centraux
Réunification routière	2 000 000 000	11 980 870 462	599,0	PPTE, IADM	Services centraux
Total	96 181 527 108	65 842 439 813	68,5		

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010 - 2016

- Plusieurs projets financés par les bailleurs extérieurs ou le Pouvoir central sont réalisés avec dépassements budgétaires.
- La plupart des projets en large dépassement budgétaire sont ceux qui relèvent de la responsabilité du Pouvoir central et concernent la Province du Maniema et la Ville-Province de Kinshasa, ainsi que certains services centraux (Réhabilitation du système d'adduction d'eau potable dans la ville de Kinshasa ; Construction Auditorium ALUNGULI dans la province du Maniema ; Réhabilitation de la voie d'accès au CPCC, par contre l'on note que seul le Projet portant sur la Réunification de la province de la Tshopo connaît un moindre dépassement de 13%.
- Par ailleurs, il convient de relever que le projet relevant du Don UE / PARUA, sur financement Bailleurs Extérieurs du Projet d'entretien et Réhabilitation des infrastructures routières et

d'amélioration d'assainissement urbain exécuté par les services centraux est en dépassement de 3.369,4%.

- Sur un total de 18 projets réalisés, la plupart (12 sur 18 soit 66,6%) l'ont été avec dépassements des crédits, contrairement à d'autres (6 sur 18 soit 33,3%).
- On constate également que les provinces nouvellement créées n'ont presque rien réalisé.

b) Projets non réalisés

Tableau n°40 : Liste des projets non réalisés

PROJET	VOTE
Achèvements du Bureau de l'Administrateur du Territoire de Lubero	31 475 647
Achèvements du Marché Central de Goma	47 372 380
Aménagement du rond-point Mvuadu à Matadi	109 102 842
Aménagement d'un parking pour gros véhicules à Mpozo	156 051 064
Aménagement d'un parking public avec hangar et dépôts à Mvuadu / Matadi	169 802 310
Aménagement piste aérodrome de la ville d'Idiofa	137 342 559
Asphaltage de CADECO Centre-Ville (0,7 Km)	94 744 759
Asphaltage de la route Sake-Ecole du cinquantenaire (1,5 Km)	142 117 139
Asphaltage de rue Centre Hospitalier CBCA NDOSHO Santé Mentale / Ville de Goma	94 744 759
BAD : Bitimage tshikapa- Mbuji-mayi, section Tshikapa- Kamwasha	18 375 896 700
Construction (asphaltage) 1,5 km route dans la ville de Mbuji-Mayi (AV. Kasengulu)	223 508 748
Construction aéroport d'Inongo	96 013 580
Construction Bibliothèque INTEGA et IMBELA	118 430 949
Construction complexe administratif pour 15 divisions provinciales / Inongo	116 846 362
Construction de 150 logements sociaux dans la ville de Kananga et 5 Territoire. Du Kasai-Central	178 098 189
Construction de deux marchés communautaires / RVA & ALUNGULI	32 796 861
Construction de la boucle de N'djili	1 608 295 039
Construction de la route de BONOBO / Mont-Ngafula	74 744 759
Construction de la route de Mokali / Kimbanseke	473 723 797
Construction de la Route Popokabaka - Kasongo Lunda	236 861 899
Construction de l'avenue BOMPETE à Kintambo	236 861 899
Construction de l'avenue de la morgue tronçon Boulevard de l'Indépendance-avenue du 24 Novembre à Lubumbashi	149 526 155
Construction de l'avenue Dilolo tronçon avenue Kiwele -Bureau quartier à Lubumbashi	116 473 555
Construction de l'avenue Kabalo à Lubumbashi	319 754 818
Construction de l'avenue Kabambare tronçon rivière Kimilolo - avenue lengwe / Katuba à L'shi	116 473 555
Construction de l'avenue KULUMBA à Limeté / Kingabwa	710 585 694
Construction de l'avenue Likasi à Lubumbashi	299 754 818
Construction de l'avenue Louis Landu à Ngaliema	710 585 694
Construction de l'avenue Miketo à Lubumbashi	96 594 741
Construction de passerelle sur le Boulevard Lumumba	445 000 000
Construction de pont à Kisangani	71 058 569
Construction des passerelles dans la Province du Kasai-Central (Kananga et 5 territoires.)	91 146 739
Construction double passerelle pour piéton Rutshuru (Ville de Rutshuru)	87 780 861
Construction du Pont Aplha (Beni) Ville de Beni	35 639 471
Construction du pont BIAN TU (Beni) Ville de Beni	35 699 229
Construction du pont BIHAMBWE	28 423 427
Construction du pont KYAHALI (Butembo)	35 699 535
Construction du pont MATANDA (Masisi)	28 523 924
Construction du pont MUSUSA	35 699 535
Construction du pont MUTINGA (Lubero)	35 699 535
Construction du pont RUSHONGA (MASISI)	28 523 924
Construction du pont sur la rivière Lubudi	142 117 139
Construction d'un bâtiment	200 000 000
Construction d'un bâtiment administratif pour la province de Mai-Ndombe à Inongo	64 689 119
Construction d'un Marché Moderne à N'sele	473 723 797
Construction d'un Palais de Sport à N'djili	473 723 797

Construction d'un pont sur l'avenue Bandundu dans la Commune de Ngaliema / Quartier Notre Dame	116 076 613
Construction d'un Stade Omnisport dans la Ville de Boende	189 489 518
Construction d'un Stade Omnisport de la Ville de Gemena	236 861 899
Construction ISDR KABAMBARE	189 489 518
Construction pont BILAMBA - LOSOFI dans le Territoire de KIRI	62 531 541
Construction pont LUBUNDUY	71 058 569
Construction Pont NEMBA	67 372 380
Construction Pont UDIMA	53 557 740
Construction pont YABASA ET MULENGESHA / MWEKA	94 744 759
Construction Stade de KENGE	181 394 326
Construction Stade de Kiri	125 210 328
Construction Stade de MASIMANIMBA	184 613 289
Construction d'un Hôtel du Gouvernement provincial à Matadi	618 496 792
Don du Resume Uni/ Roads construction costs in north's Kivu incurred through private sector project manager	2 261 562 359
Don UE/ Bitumage Batshamba -Pont loange	7 207 747 682
PDU / Infrastructures prioritaires	14 778 461 962
Pose de la couverture métal des Tribunes / Stade Tata Raphael	473 723 797
Projet d'appui aux travaux de consolidation du pont de Nyemba	268 284 265
Rehabilitation Bel air (By Pass-Kimwenza)	500 000 000
Réhabilitation de la digue de Ndanu	142 117 139
Réhabilitation de la Prison du Territoire de Luiza	71 058 569
Réhabilitation de la route Mbau - Kamango (Beni) PK30-PK57	47 333 466
Réhabilitation de la route reliant le centre du pompage/ Kinsuka et la route de Lutendele par Kimbwala/ Sankuru	2 703 105 203
Réhabilitation de la voirie de Bukavu	142 117 139
Réhabilitation de la voirie de la Ville de Kisangani	451 854 158
Réhabilitation de la voirie urbaine d'Uvira	142 117 139
Réhabilitation de l'avenue cimetière tronçon victimes-chaussées de Kasenga	291 635 695
Réhabilitation de l'avenue de la Révolution à Lubumbashi	291 635 695
Réhabilitation de l'avenue du 30 juin tronçon Laurent Désiré Kabila - Lumumba / Manika à Kolwezi	459 595 833
Réhabilitation de l'avenue Lualaba tronçon Lumumba - rivière Kaponono à Lubumbashi	160 682 138
Réhabilitation de l'avenue Lumumba tronçon Mobutu - avenue MAYILAMEN à Lubumbashi	291 635 695
Réhabilitation de l'axe routier Kindu - Kabombo (159 Km)	150 164 586
Réhabilitation de pont sur la rivière MISUBU	61 723 693
Réhabilitation des bâtiments des services administratifs urbains	513 129 708
Réhabilitation du boulevard BUTAKOHOLA (BENI)	76 947 318
Réhabilitation du Cabinet du Gouverneur de Province	94 744 759
Réhabilitation du Centre professionnel de la Div. Provinciale du Genre pour la ville de Kananga /Kasai-Central	119 618 119
Réhabilitation immeuble	200 000 000
Réhabilitation Kaliondo – Kulungu	236 861 899
Réhabilitation Pont armé / LULWA	114 291 030
Réunification routière de la province de Tshuapa	680 295 106
Réunification routière de la Province du Sud-Kivu	806 904 729
Route Bretelle Idiofa	123 661 472
Total	63 641 637 497

Source : DBPS, Fichier évolution par administration et rubrique 2010 – 2016

✓ 89 projets non financés en 2016

V.7. Mise en œuvre de la politique salariale

Tableau n°41. Politique salariale au Secrétariat Général

CATEGORIES	Effectifs payes	Effectifs non payes	Effectifs total	masse salariale en CDF
Agents sous statuts	790	111	901	76 668 165
Agents N.U	-	333	333	-
TOTAL	790	444	1 234	76 668 165

Source : Directeur des ressources humaines du Secrétariat Général /ITPR

- Le secrétariat général a en son sein 1234 agents dont 901 sont sous statuts et 333 nouvelles unités, ce qui représente environ 26 % d'agents non payés ;
- Sur les 901 mécanisés, seul 790 bénéficient d'une rémunération de la fonction publique alors que 111 bien qu'affectés aux ITPR, ne sont pas sur les listes de paie de la fonction publique
- Le Secrétariat général n'a pas pu mettre à la disposition de la commission la situation salariale et des effectifs des services comme OR, BEAU, OVD, ACGT,
- Le personnel de l'administration est vieillissant, démotivé et nécessite un investissement dans ce secteur.

V.8. Mécanismes de contrôle interne

Les données recueillies auprès de la Direction Administrative et financière du Ministère, DAF en sigle, renseigne qu'aucun système de contrôle interne formellement établi, n'a été mis en œuvre en 2016 faute des moyens financiers et de démotivation des agents.

V.9. Missions de contrôle de l'IGF et de la Cour des comptes en 2016

Les services de ITPR attestent avoir reçu une mission sur terrain sans en donner des précisions.

V.10. Recommandations

Au regard des constats faits, la Société Civile recommande :

1. L'application stricte des crédits alloués au secteur des ITPR en vue de favoriser les conditions de développement socio-économique par l'interconnexion des centres de productions et ceux de consommation, d'assurer la mobilité et la sécurité des personnes et de leurs biens, etc.
2. L'application des procédures de la chaîne de la dépense ;
3. La dotation des provinces et ETD de moyens nécessaire pour la construction et réhabilitation des infrastructures (Bâtiments administratifs, aéroports, routes, etc.)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sur base de l'analyse portant sur l'exécution de la loi de finances rectificative 2016, la Société Civile relève les principales faiblesses ci-après :

- Le non-respect de la procédure d'encaissement et de décaissement des fonds, selon les chaînes des recettes et des dépenses ;
- Le dépassement des allocations budgétaires des institutions et ministères de souveraineté, au détriment des ministères à caractère social et économique ;
- Le volume trop élevé des régimes fiscaux spéciaux (exonérations, taux particuliers, exemptions, etc.) appliqués aux personnes physiques et morales ; ce qui influe négativement sur le niveau de mobilisation des recettes publiques ;
- Le déficit de suivi et de contrôle par le Parlement, l'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes, dans l'exécution du budget ;
- La disparité entre les données de la DGRC et les états de suivi budgétaire produits et publiés par le ministre du Budget.

De ce qui précède, la société civile estime que l'exécution du budget 2016 n'a pas été conforme à la loi des finances y afférent. Elle n'a permis ni de créer des richesses ni d'améliorer les conditions sociales de la population encore moins d'être susceptible de rendre effective la décentralisation, telle que prévue par la Constitution. Elle place difficilement le pays sur la voie vers l'émergence.

Par conséquent, la société civile recommande :

Au Parlement

- Le renforcement de contrôle de l'exécution de la loi des finances en interpellant les membres du Gouvernement, des institutions et des services publics ;
- L'exploitation à bon escient le projet de Loi de Reddition de Comptes et les observations de la Cour des Comptes y relatives ;
- La poursuite et la sanction des personnes impliquées dans le non-respect des procédures.
- L'adoption de la bonne exécution du budget comme critère de bonne gouvernance dans l'évaluation du Gouvernement ;

A la Cour des Compte et à l'IGF

- Procéder au contrôle périodique et régulier afin de redresser à temps tout dérapage.

Au Gouvernement

- L'affirmation du monopole de la production des imprimés de valeur et administratifs accordé à l'Hôtel des monnaies et le faire respecter ;
- L'interconnexion d'une part de la Banque centrale du Congo avec les régies financières nationales et services d'assiette et d'autre part les assujettis /contribuables avec les régies financières et les services d'assiette, de manière à ce que la situation des finances publiques soit connue au jour le jour ;
- Le strict respect du budget tel que voté par le Parlement ;

- La rationalisation des exonérations et couler les conditions d'exonération dans un texte unique pour éviter la multiplicité des régimes en vigueur ;
- Les sanctions des contrevenants à la Loi, à tous les niveaux.
- Le financement des campagnes de civisme fiscal et les organiser en collaboration avec les organisations de la société civile ;
- La publication dans le site des Ministères concernés, la liste exhaustive des exploitants des ressources naturelles (énergie, forêt, mines, hydrocarbures...), par province, avec notamment la superficie exploitée, le volume d'activité, la production vendue ou exportée, le prix de location ou d'amodiation, le potentiel, etc. .

Aux ministères des Finances et du Budget

- L'application stricte des chaînes des recettes et des dépenses ;
- Le renforcement des mécanismes de contrôle interne pour s'assurer qu'à chaque dépense le montant plafond n'est pas dépassé et que chaque recette publique est canalisée vers le compte général trésor public ;
- La limitation au strict minimum du seuil accepté des dépenses exceptionnelles et la prompte régulation, respecter les procédures en la matière et régulariser sans traîner ;

Aux Régies financières de :

- Le développement des mécanismes pour recouvrer le maximum des recettes ;
- La mise en place des mesures fiscales qui avaient été arrêtés dans la Loi de Finances en prenant notamment des arrêtés, de diligenter des audits etc. ;
- Le renforcement du contrôle interne ;
- L'organisation de contrôle a priori, après taxation, lors de l'ordonnancement et a posteriori, sur pièces ou sur place ;
- L'uniformisation de visa d'entrée en RDC pour lutter contre la fraude aux frontières ;
- La rationalisation des exonérations ;
- La projection d'une interconnexion de leurs différents services et concrétiser le projet de télé-déclaration et de télépaiement ;
- Les sanctionner des agents qui enfreignent à la loi à tous les niveaux.

Aux Partenaires Techniques et Financiers

- L'application des principes d'alignement prévu dans la Déclaration de Paris.

A la Société Civile

- La collaboration avec le Gouvernement dans l'organisation des campagnes de civisme fiscal ;
- L'organisation des audits sociaux dans les projets ayant reçu financements internes ou externes ;
- La Vulgarisation de la loi de finances promulguée, celle sur la reddition des comptes ;
- La multiplication du contrôle citoyen à tous les niveaux.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages, documents officiels, rapports

- Arrêté portant exécution du budget
- Direction des Etudes et Planification du MINEPSP ;
- Direction des Études et Planification du MSP ;
- Division du Budget et Finances ;
- ESB de dépenses de l'EPSP : Exécution au 31 décembre 2016 ;
- Etats de suivi budgétaire à fin décembre 2016
- Journal Officiel, Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des ministères
- La Direction Administrative et Financière
- La Direction d'Etudes et Planification de l'EPSP
- La Loi de Finances exercice 2016
- Le Programme Intérimaire de l'Education
- Les objectifs du Millénaire pour le développement
- Loi de finances rectificative 2016
- Loi des finances 2016
- Loi relative aux Finances Publiques
- Ministère de l'agriculture, Plan National d'Investissement Agricole 2014-2020, pp.21-24
- Ministère du Budget (ESB de dépenses de la sante : Exécution au 31 décembre 2016) ;
- Ministère du Budget, Document n°5, Analyse explicative des dépenses du PLF 2017, 2017
- Ministère du Budget, Rapport d'évaluation des politiques publiques 2015-2016
- Plan national d'Investissement agricole
- PNDS 2011-2015 et 2016-2020 ;
- Présentation du Ministère sur l'exécution du Budget MSP 2016 : Avril 2016 et Novembre 2016 (DEP MSP) ;
- Programmation Budgétaire des actions du gouvernement 2016-2018
- Programme National des Comptes Nationaux de la Santé ;
- Protocole de Maputo de 2003
- Rapport annuel 2016 du Secteur de la Santé ;
- Rapport d'activité du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique/RDC, 2015
- Rapport de la Conférence Budgétaire sur la Programmation Budgétaire des Actions du Gouvernement (PBAG), Cadre budgétaire à Moyen Terme 2016 – 2018 ;
- Rapport des travaux d'évaluation de stratégie du secteur de la Santé (séminaire d'orientation budgétaire 2016) ;
- Stratégie de Renforcement du Système de Santé (2ème Edition) ;

2. Webographie

- www.sanru.cd
- www.worldbank.org
- www.dgi.gouv.cd
- www.eduqepsp.cd

ANNEXES

Annexe 1 : Suite du tableau des actions programmées non réalisées / Ministère de l'EPSP

Liste de rubriques non réalisées		
Achèvement Ecole du cinquantenaire et atelier de construction	100 559 256	0%
Acquisition de 5000 bancs pupitres pour 200 salles de classes des écoles sinistres du Kongo central	136 378 558	0%
Acquisition d'équipement de Bureau	140 000 000	0%
Acquisition d'équipement éducatif, culturel et sportif des écoles de la Province	426 412 383	0%
Acquisition d'équipements de labo et d'atelier pour les écoles Techniques	94 744 759	0%
Acquisition d'équipements éducatifs culturels et sportifs de la province de Tanganyika	94 744 759	0%
Acquisition d'équipements informatiques pour les écoles de la province de TANGANYIKA	94 744 759	0%
Acquisition d'équipements pour les écoles primaires et secondaires des villes de Kananga	172 670 494	0%
Acquisition des bancs scolaires pour la Province	34 405 645	0%
Acquisition des bancs scolaires pour la province du Sud Ubangi	67 372 380	0%
Acquisition des bancs scolaires pour la province éducationnelle de la Mongala	142 117 139	0%
Acquisition des équipements et matériels didactiques pour les écoles de l'Equateur	67 040 925	0%
Acquisition des équipements en bancs pupitres et tableaux pour les divisions éducationnelles du BAS - UELE	236 861 899	0%
Acquisition des équipements matériels didactiques et manuels scolaire pour les écoles de Nord Ubangi	94 744 759	0%
Acquisition des équipements matériels didactiques et manuels scolaires pour les écoles de la TSHUAPA	47 372 380	0%
Acquisition des équipements matériels didactiques pour les écoles technique de la Mongala	47 372 380	0%
Acquisition des équipements scolaires pour la ville de Mweneditu	75 206 004	0%
Acquisition des lits pour les handicapés et les sourds muets	3 267 075 000	0%
Acquisition des mobiliers scolaires pour les écoles de Kinshasa	142 117 139	0%
Acquisition en bancs pupitres et tableau pour la division éducationnelle de la Province	58 093 633	0%
Acquisition matériels Spécifiques par l'ETP (Maçonnerie, menuiserie,....)	3 267 075 000	0%
Construction bâtiment abritant le siège de la Commission Nationale pour l'UNESCO	225 081 000	0%
Construction complexe scolaire /Enfants Ngaliema	45 918 395	0%
Construction de 3 bibliothèques modernes (Goma, Butembo, Beni)	170 509 175	0%
Construction de 5 écoles Primaires & Secondaires à KINDU	189 489 518	0%
Construction de CS Kazwazwa / Kahemba	62 180 970	0%
Construction de l'E.P Mbono	71 058 569	0%
Construction de l'E.P. Kikinga	71 058 569	0%
Construction de l'E.P. Kimbiolongo	71 058 569	0%
Construction de l'Ecole de Métier dans la Ville de Bandundu	47 372 380	0%
Construction de l'Ecole de Métier dans la Ville de Bulungu	47 372 380	0%

Construction de l'Ecole de Métier dans le Territoire d'Inongo	54 886 360	0%
Construction de l'EDAP / Kenge	62 180 970	0%
Construction de l'EP BADILE dans le territoire de BANALIA	47 372 380	0%
Construction de l'EP SHINDA et de l'Institut SHINDA	94 744 759	0%
Construction de l'Institut de Nioki	55 474 776	0%
Construction de l'Institut Saint Martin	47 372 380	0%
Construction de l'ITC Wamba Fatundu / Bagata	47 372 387	0%
Construction des bâtiments des provinces éducationnelles et inspections	39 068 850	0%
Construction des Bureaux des sous-Divisions de la province de Lualaba	189 489 518	0%
Construction des E.P pilotes dans les ETD de l'équateur	366 999 357	0%
Construction des E.P pilotes dans les ETD du Nord Ubangi	284 234 278	0%
Construction des E.P pilotes dans l'ETD de la Mongala	142 117 139	0%
Construction des E.P pilotes dans l'ETD du Sud-Ubangi	189 489 518	0%
Construction des écoles primaires de la Province	473 723 797	0%
Construction des écoles primaires de la province de Lualaba	331 606 658	0%
Construction des écoles primaires et secondaires dans les 6 territoires et la ville d'ISIRO	236 861 899	0%
Construction des écoles primaires ou secondaire dans les 7 territoires et 6 communes urbaines	94 744 759	0%
Construction des maisons d'habitation des enseignants de l'école du cinquantenaire	119 452 390	0%
Construction de nouvelles infrastructures scolaires dans la ville de Mwene ditu	189 715 674	0%
Construction du bâtiment du FOPED BUNIA	99 502 035	0%
Construction Ecole Primaire Mombele	20 918 393	0%
Construction de 6 écoles dans la province de Kasai/Central ville de Kananga et les 5 territoires	183 563 391	0%
Contrepartie/ Contrat d'études	350 000 000	0%
Contrepartie/Projet élaboration du programme national des cours d'éducation à la vie	500 661 495	0%
Contrepartie / contrats d'études (APEP32, EDUCAT, vas-y Fille PROSEB, OPEQ, AETFP, SIGE)	350 000 000	0%
Contrepartie / La thématique liée au genre (Programme STAREC)	999 180 000	0%
Contrepartie / Production du guide d'auto-formation à l'éducation sexuelle des jeunes	32 760 000	0%
Contrepartie / Projet d'appui à l'éducation en urgence	841 637 708	0%
Contrepartie / Projet destiné à la formation, au renouvellement et à la retraite des enseignants de l'EPSP	97 624 800	0%
Contrepartie / Projet en collaboration avec les co-sponsors l'ONUSIDA	32 760 000	0%
Contrepartie / Renforcement des capacités des médias et de l'IFASIC	655 200 000	0%
Contrepartie / TTISSA	314 496 000	0%
Construction d'une Ecole Primaire à NKAW / Oshwe	58 795 388	0%
Don BAD / PRISE	13 068 300 000	0%

Don A.FD / Appui à (l'Enseignement Primaire) (Formation et Renforcement des Capacités) APEP2C2D	2 029 239 130	0%
Don Belgique / Projet d'appui à l'enseignement Technique et Formation Professionnelle au Katanga EDUKAT	1 014 619 565	0%
Don BM / Projet d'appui à l'enseignement technique et formation professionnelle (Accès à l'Education)	3 760 000 000	0%
Don CTB/Mise en place d'une unité conjointe d'appui à la gestion au sein du Ministère	211 025 975	0%
Don CTB/Programme d'appui à l'Ens Tech et à la Formation Prof (ETFP) dans les Provinces de la Mongala et du Sud Ubangi	350 043 750	0%
Don CTB/Programme d'appui à l'Ens Tech et à la Formation Prof à Kinsangani et dans la Province de la Tshopo	816 768 750	0%
Don CTB/Programme de soutien au secteur de l'Ens Tech et de la Formation Prof dans le bassin d'emploi de Mbuji-Mayi	700 087 500	0%
Don CTB/Programme de soutien au secteur de l'Ens Tech et Formation Prof dans le bassin d'emploi Mutshatsha-Lubudi-Kolwezi-Likasi-Lubumbashi-Sakania	980 122 500	0%
Don USAID / opportunity Programme Education Quality O.P.E.Q	5 008 425 975	0%
Equipement de laboratoires de Chimie Biologie pour 60 écoles dans les six territoires	47 372 380	0%
Equipement de l'école cinquantenaire en matériel roulant	123 313 071	0%
Equipement et laboratoire et agronomiques pour 50 écoles	217 788 701	0%
Equitable Access to Education and Learning in the DRC	1 619 611 131	0%
HUAWEI / Construction des écoles techniques et professionnelles en province	30 000 000 000	0%
Projet de création des cantines scolaires	25 145 641 035	0%
Réhabilitation de l'EP Kingabwa "Creche d'Or"	94 744 759	0%
Réhabilitation de 11 écoles à Kindu	354 271 825	0%
Réhabilitation de 11 écoles pour les territoires de Mwanga, Shabunda, Kalehe, Fizi et Uvira	326 683 052	0%
Réhabilitation de 12 écoles primaire et secondaire dans les 5 Territoires de l'ITURI	473 723 797	0%
Réhabilitation de 12 écoles primaire et secondaire dans les 7 Territoires de la TSHOPO	217 788 701	0%
Réhabilitation de 12 écoles primaires et secondaires dans les territoires du Bas - Uélé	324 566 900	0%
Réhabilitation de 15 écoles	225 812 470	0%
Réhabilitation de 3 écoles à Walungu, Fizi,Uvira et Mwanga	148 117 139	0%
Réhabilitation de 4 Instituts d'Humanités Secondaires / NGALIEMA	189 489 518	0%
Réhabilitation de 6 écoles pilotes dans la prov.éduc. du Sud Ubangi	142 117 139	0%
Réhabilitation de 6 écoles pilotes dans la province de Mongala	80 595 169	0%
Réhabilitation de Collège St Raphaël de Limete	94 744 759	0%
Réhabilitation de l' E.P.9 Ngaba	47 372 380	0%
Réhabilitation de l'E.P2 / Lemba	47 372 380	0%
Réhabilitation de l'Institut L.D KABILA	47 372 380	0%
Réhabilitation des infrastructures scolaires ds la ville de Mbuji-Mayi	150 330 946	0%
Réhabilitation des infrastructures scolaires ds la ville de Mweneditu	69 919 326	0%

Réhabilitation des toitures des bâtiments scolaire construit en paille dans la périphérie (Interland) de KISANGANI	41 033 669	0%
Réhabilitation des toitures des bâtiments scolaire construit en paille en milieu ruraux de l'ITURI	75 633 123	0%
Réhabilitation des toitures des bâtiments scolaire construit en paille en milieu ruraux de la Province	69 284 992	0%
Réhabilitation des toitures des bâtiments scolaires construites en pailles en milieux ruraux du Bas Uélé	50 600 204	0%
Réhabilitation du centre de formation de la commune de Nganza à KANANGA/KASAI CENTRAL	96 353 715	0%
Réhabilitation du Lycée Technique de Maman Diakemba	94 744 759	0%
Soutien à l'implantation de structure de l'ETP	700 000 000	0%
UNESCO alimentation école primaire	163 353 750	0%
UNESCO Better Education for Africa's Rise	186 690 000	0%
USAID Appui à l'Enseignement Primaire	10 731 000	0%
	107 028 023 150	

Source : Tableau établi par nous à partir des données collectées lors de l'enquête.

Annexe 2 : Liste des participants à l'étude sur l'exécution de la loi de finances 2016 par les OSCS

N°	NOM & POSTNOM	SERVICE/ORGANISATION
I. Coordination		
1	Florimond MUTEBA	ODEP
2	Abraham DJAMBA SAMBA	REGED
II. Modératrice		
1	Madeleine ANDEKA	CCNSC/ACDIC
III. Experts de la société civile / Enquêteurs		
1	Jacques KATCHELEWA	ODEP
2	Valery MADIANGA	ODEP
3	François MOMINDO	REGED
4	Jean Jacques MPINDU	REGED
5	François LUMBALA	SERACOB
6	Frédéric KATUNGA	GAT/ODEP
7	Jean Pierre MBULUMBULU	CRONGD
8	Guillaume METILA	ODEP
9	Jérémie BIKIELE KASHAMA	ODEP
10	Jean MABANGA	ODEP
11	Guillaume ATATAMA	ODEP
12	Alphonse KILINGO	
IV. Secrétariat Technique		
1	Didier KUYINDAMA	GAT/ODEP
2	José KATAMBAY MUTANGILAY	GAT/ODEP
IV. Experts du gouvernement et de la Cour des Comptes		
1	Daddy LUKWASA	Ministère Budget
2	Odon NSINGI	Ministère Budget
3	Pierre KASONGO	Cour des Comptes
V. COREF/PROFIT - Congo		
1	Georges TSHIONZA MATA	Assistant Technique
2	Flora DILU	Chargée de Communication
3	Florence MOGBEKUMA BAERE	Consultante/Budget Participatif
VI. Hôtesse		
1	Patricia TSHIKA KELEKELE	
2	Bijoux OYEKA MAMBOLE	
3	Thérèse KAYIBA	
4	Mamie IMELA	
VII. Membres des OSCS Partenaires		
1	Crispin KOBOLONGO	ACVDP
2	Lisette MAVUNGU	AFEJUCO
3	MBELE NSEMI MBUMBA	APROHU
4	Jean-Marie TSHIBANDA	ASAF
5	Honorine BOKASHANGA	CAFECO
6	Prince MUKADAMU RAMAZANI	CARS
7	Justin MOBOMI	CENADEP
8	Simon Adrien KALENGA	CNOP
9	Emmanuel DIASIVI	CNOS
10	Henri LONGENDJA	CODHOD

11	Marc KIKUDI	CONEPT
12	ENANGA LAETITIA ITIKIRA	DYJEF
13	Magloire DJEMO MONINGA	EDR
14	Anderson MWAMBA KAZADI	FOLECO
15	ANDRE KABEYA	GREM
16	Ernest MPARARO	LICOCO
17	Christiane NASUMBAKU	OPEP
18	Sabin NTUMBA	OLCAC
19	Lor MBUYI	RACOF-SIDA
20	Didier MONGA NDAYA	SAPC
21	Cécile TSHIYOMBO	SYECO
22	Bastin MUVUMU MULOMBI	SYNECAT
23	Henri-Paul KANA-KANA HOBLAYAMA	TJS
24	Samy ILUNGA	CTF/CEFDHAC
25	Maurice KIALA	LICOCO
26	Nestor MUKINAY	CNOS
IX. Agents de l'administration		
1	Séraphin MANDA MALANDA	ITPR
2	Jean Paul AMISI NSAMBA	ITPR
3	Augustin BAHARANYI	AGRICULTURE
4	OKITOSUNGU AKANDJU	AGRICULTURE
5	Gaspard KIMBUKUSA	DEV. RURAL
6	Kathy MBUKE KATIMBA	DEV. RURAL
7	Georges ZUKA MONDO	EPSP
8	KALUWA MWANGALA	EPSP
9	Clémentine ZAMOKO ZASA MBUKA	ENERGIE
10	Jean Claude MBALA KUSUNGESA	ENERGIE
11	Anaclet NGYAMA	MSP
12	ELOKO MATANGELO	MSP
13	TSHILUMBA KAPINGA	DGRAD
14	MUM'PALALA LA'MPIM	DGI